La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal, ◆
mercredi 10 décembre 1997
114e année No 52
92 pages, 6 cahiers

60 ¢ TAXES EN SUS
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $
FLORIDE 1,65 $ U.S.

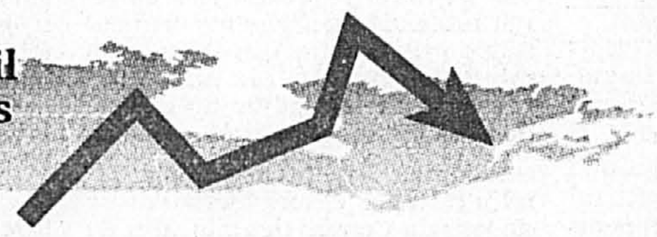
BAGUE À DIAMANTS
Total 1 carat (100 points) 579$
RIEN À PAYER AVANT 4 MOIS
BIJOUTERIE le roy
7139, rue St-Hubert
277-3127

Cyberpresse
Êtes-vous prêt à payer pour Internet ?
page B 9

Mode
La fièvre des planches
page C1



Économie
Un coup d'oeil sur les déficits provinciaux
page D1



Marketing
Quand Black rime avec Net
page D24

Aide sociale: Louise Harel se heurte à un mur

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

La ministre de l'Emploi, Louise Harel, se heurte à un mur: le gouvernement ne mettra pas plus d'argent que prévu dans la réforme de l'aide sociale et une série d'adoucissements qu'elle réclamait seront ignorés.

C'est donc dire que le dépôt avant le printemps prochain du controversé projet sur l'aide sociale devient très improbable.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, à compter de ce matin, il devient impossible pour le gouvernement Bouchard d'initier une commission parlementaire sur ce projet avant la reprise des travaux à l'Assemblée nationale en mars. Mme Harel, dit-on, ne veut pas repasser par une douloureuse consultation pendant plusieurs semaines, processus déjà franchi le printemps dernier. Du côté du gouvernement, beaucoup ont des réserves sur l'utilité de déposer le projet de loi pour, pendant deux mois, le laisser en pâture à l'imposante coalition d'organismes sociaux, tous mobilisés contre la réforme.

Avant la réunion du caucus hier, le premier ministre Bouchard est

Voir **AIDE SOCIALE** *en A2*

« Il m'aime en masse ! »

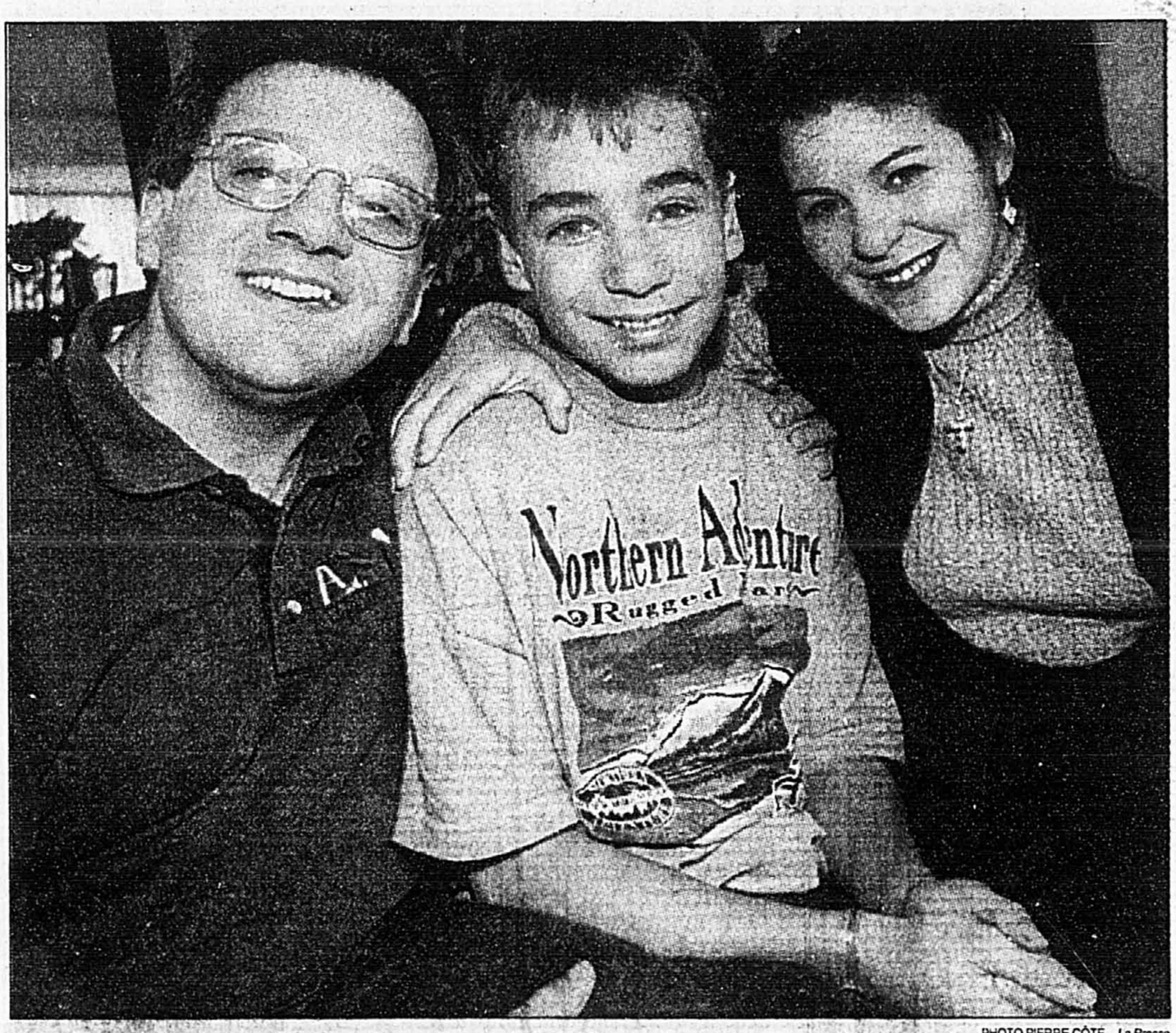


PHOTO PIERRE CÔTÉ, *La Presse*

Mario Dufour, son fils Frédéric et sa femme Diane Roy pourront enfin vivre une existence normale grâce à la greffe qu'a subie Frédéric.

Un père donne un rein à son fils: un cadeau qui n'a pas de prix!

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Pour Frédéric Dufour, 16 ans, le père Noël est passé un mois en avance cette année, avec dans son sac un cadeau qui n'a pas de prix: un rein tout neuf, pour remplacer les siens qui ne suffisaient plus à la tâche.

« C'est le plus beau cadeau de Noël que j'aie donné de toute ma vie », a confié le père de Frédéric, Mario Dufour, tout sourire quand *La Presse* l'a rencontré, hier, en compagnie de son garçon et de sa femme, Diane Roy.

Car le donneur, c'est lui. La greffe, effectuée il y a deux semaines à l'hôpital Sainte-Justine après que le rein eut été prélevé au campus Notre-Dame du Centre hospitalier de l'Université de Montréal, était la première depuis que le programme de donneurs vivants de l'hôpital pour enfants a été relancé, après un hiatus de dix ans.

Frédéric parle peu, mais sa voix laisse percer toute l'admiration qu'il ressent pour son père. « Il faut être quelqu'un pour faire ce qu'il a fait. Il faut qu'il m'aime *en masse*. »

De l'amour, M. Dufour en a à revendre pour l'aîné de ses quatre enfants. « Si j'ai donné un rein, c'était pour donner la vie à mon garçon une deuxième fois, explique-t-il. J'étais tanné de le voir souffrir, alors je me suis dit que je ferais ma part. »

Les problèmes rénaux de Frédéric ne datent en effet pas d'hier. Dès l'âge de 11 mois, atteint de la maladie du hamburger, ses reins en panne, il avait dû être transféré d'urgence de Chibougamau, où la famille réside depuis toujours, à l'hôpital Sainte-Justine. En chemin, il avait fait une dizaine de convulsions et les spécialistes ne donnaient pas cher de sa vie.

« Les médecins nous disaient que soit il s'en sortirait avec des séquelles aux reins et au cerveau, soit on le perdrait », se souvient la mère de Frédéric.

Voir **UN PÈRE** *en A2*

Desjardins: le No 2 saute mais la crise demeure

LAURIER CLOUTIER

Bombe chez Desjardins hier: on a confirmé le départ tout à fait inattendu de John Harbour, le numéro deux, considéré comme un successeur possible du président, Claude Béland.

M. Harbour, président et chef des opérations de la Confédération Desjardins, « a été relevé de ses fonctions, à sa demande », dit par voie de communiqué M. Béland, président du Mouvement Desjardins et président du conseil de la Confédération, qui chapeaute les 11 fédérations des 1300 caisses. Il n'explique pas davantage.

Le conseil d'administration, réuni hier, accepte la démission de M. Harbour et, du même souffle, nomme Rénald Boucher pour lui succéder et Michel Thérien pour prendre la relève d'Humberto Santos, décédé subitement le mois dernier, à titre de président et chef de la direction de la Société financière Desjardins-Laurentienne.

Tout le monde était estomaqué, hier. Claude Béland et John Harbour bûchaient ensemble, encore vendredi dernier, sur les importants dossiers de la réingénierie de Desjardins et le projet de loi sur la distribution des produits financiers, qui sera déposé demain à l'Assemblée nationale et qui, à l'origine, devait permettre aux

Voir **DESJARDINS** *en A2*

Les deux Corées en tête à tête

Après 43 ans à s'épier de chaque côté de la ligne d'armistice, les deux Corées se sont retrouvées hier à Genève pour négocier un traité de paix. Les émissaires de Pyonyang et de Séoul se sont assis autour d'une table carrée, devant des Américains et des Chinois. Les discussions se sont déroulées sur une note apparemment optimiste. En 1954 à Genève, une première ronde de pourparlers avait échoué.

Nos informations, page B4

Le fédéralisme à l'heure des surplus



Une analyse de
CHANTAL HÉBERT

Si le premier ministre Jean Chrétien n'en avait fait qu'à sa tête, il est loin d'être évident que les premiers ministres des provinces s'attableraient avec lui demain soir et vendredi à Ottawa. Dans les faits, l'invitation à une telle rencontre est une concession fédérale arrachée par les premiers ministres de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de l'Ontario, qui en avaient fait une condition pour accepter de replonger dans le débat sur l'unité canadienne lors de la signature de la déclaration de Calgary en septembre.

Même si depuis, Ottawa a tenté d'axer la rencontre sur son projet d'union sociale, le vrai sujet qui intéresse les provinces, toutes tendances confondues comme l'a démontré hier la rencontre des ministres des Finances, c'est de prendre leur place dans le débat sur le partage des surplus budgétaires qui se profilent à l'horizon fédéral. La question est d'autant plus brûlante que rien dans le comportement du gouvernement Chrétien depuis sa réélection n'indique qu'il soit très chaud à l'idée d'associer les provinces de près à cet exercice.

Au contraire, du point de vue provincial, autant le gouvernement fédéral avait le partage facile pendant ses jours de carême budgétaire, autant il devient difficile d'ap-

Voir **LE FÉDÉRALISME** *en A2*

■ **Les dix provinces invitent le ministre fédéral des Finances à rajuster son tir / *page B1***

752
JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces		- affaires	D2	Bridge	E8	Feuilleton	E7	Mot mystère	E7
- index	D20	Arts et spectacles		Carrières	D7	Horoscope	E6	Politique	B1, B7 et B8
- immobilier	D20 à D22		E1 à E4	Décès	E 8 et E9	Informatique	B9	Publicité-marketing	D24
- marchandises	D22	- horaires-spectacles	E4	Économie	D1 à D24	Loteries	A2 et A4	Tabloïd Sports	
- emplois	D22 et D23	- télé-horaire	E2	Êtes-vous observateur?	D20	Monde	B4 et B5	- Philippe Cantin	S5
- automobile	E6 à E8	Bandes dessinées	E6			Mots croisés	D23 et S10		

ÉDITORIAL

Crise de croissance
- Agnès Gruda

page B2

MÉTÉO

Ciel variable
Max. -3, min. -8

Cahier Sports, page 16

6 21924 98765 1

SERVICE DE LIMOUSINE GRACIEUSEMENT OFFERT DE VOTRE RÉSIDENCE À L'AÉROPORT*



Le bonheur est au présent laissez-nous vous y conduire

À l'achat d'un de ces voyages*

Le VISTAFJORD
Circle Pacific
18 nuits à partir de 10 550 $ p.p. départ, le 17 février 1999
Australie, Nouvelle-Zélande, les Îles Cook (Hawaii), Tahiti : Bora Bora, Papeete.

le VISTAFJORD
Autour de l'Amérique du Sud
15 nuits à partir de 7 710 $
départ le 5 février 1998
Chili, Pérou, Canal de Panama, Jamaïque, République Dominicaine, Fort Lauderdale.

le ROYAL VIKING SUN
Europe
12 jours à partir de 9 990 $ p.p.
départ le 17 février 1999
Venise, Tunis, Espagne, Maroc, Madère, Bermudes, Floride.

J'ai besoin de vacances
multi-voyages
8403, rue St-Denis, Montréal (Qc)
H2P 2G9 Tél.: 858-0011

* Nous vous offrons également les prêt-à-partir, un voyage sur mesure selon votre budget et vos attentes.

2532000 2532000-c10 Permis

Suites de la une

Aide sociale: Louise Harel se heurte à un mur

AIDE SOCIALE / *Suite de la page A1*

resté vague: « On vise à essayer de le déposer avant la fin de la session. » Après une rencontre avec les députés péquistes hier soir, la coalition des groupes opposés à la réforme renchérissait: M. Bouchard a laissé entendre que ce serait peut-être après les Fêtes, a rapporté Jean-Yves Desgagné, porte-parole du groupe, satisfait surtout de l'assurance que rien ne sera adopté à la vapeur. Pendant près d'une heure, la coalition a rappelé ses demandes aux députés péquistes. Il semblerait toutefois que le gouvernement serait prêt à faire disparaître son projet de permettre aux propriétaires de saisir une partie du chèque de leurs locataires assistés sociaux.

Le projet de réforme de Mme Harel n'était pas encore hier à l'ordre du jour du Conseil des ministres de ce matin. Des écarts importants perdurent entre l'évaluation faite par le Conseil du Trésor et celle soumise par la ministre Harel.

Promise au conseil national du PQ il y a deux semaines, la décision de ne pas appliquer de pénalité pour partage du logement aux familles monoparentales implique une facture qui varie de 20 à 40 millions, selon le ministère qui tient la calculatrice. Idem pour l'élément clé de la réforme, le seuil de revenu à partir duquel un bénéficiaire de l'aide sociale est incité à réintégrer le marché du travail.

Au début, Mme Harel avait demandé des adoucissements qui auraient coûté plus de 88 millions au gouvernement. Mais les pressions de ses collègues Jacques Léonard et Bernard Landry ont vite anéanti ces revendications. On n'ira guère plus loin que la promesse d'abolir la pénalité pour les familles monoparentales qui partagent un logement. Actuellement, 16 000 ménages subissent une pénalité de 104 $ par mois à ce chapitre.

Des Affaires municipales à l'Éducation, tous les autres secteurs ont eu à passer par des réformes douloureuses, rappelle-t-on en expliquant que l'aide sociale ne pourra éviter de passer aussi au tamis.

Desjardins: le Nº 2 saute mais la crise demeure

DESJARDINS / *Suite de la page A1*

caisses de vendre directement de l'assurance.

Plusieurs témoignages non officiels de cadres de Desjardins, proches des événements, apportent toutefois plus d'éclairage. Le décès d'Humberto Santos a déclenché une lutte de pouvoir, dit-on.

On évoque des débats entre les dirigeants coopératifs du Mouvement et les patrons de ses filiales, entre les centres de pouvoir de Lévis et Montréal. Officiellement, personne n'ira les confirmer. Jocelyn Proteau, président de la fédération des caisses Desjardins de Montréal, qui a été candidat à la présidence contre Claude Béland, lors de la dernière course à la haute direction, dit seulement: « Je suis entièrement solidaire des décisions du conseil d'administration » d'hier. On le croyait pourtant solidaire de John Harbour et partisan d'un meilleur leadership.

Pour remplacer M. Santos, plusieurs ont fait valoir leurs talents depuis un mois. John Harbour, un comptable énergique qui a notamment mis de l'ordre dans le groupe des assurances générales Desjardins, a insisté un peu plus. Il aurait proposé des modifications à la structure de Desjardins et essuyé le refus de M. Béland.

Au conseil d'administration, M. Harbour a demandé un vote de confiance sur l'ensemble de son travail, qu'il a obtenu, a-t-on appris la semaine dernière. Mais Claude Béland, surpris, n'aurait pas apprécié la manoeuvre. Au comité exécutif restreint qui a suivi, M. Béland aurait demandé, et obtenu, la tête de M. Harbour.

Le porte-parole de Desjardins, André Chapleau, a qualifié hier de « fabulation » la lutte de pouvoir évoquée. Mais il a bien fallu combler le poste de M. Santos, a-t-il dit. John Harbour a fait valoir sa vision d'une nouvelle structure de pouvoir, intégrant la SFDL au groupe coopératif. Il aurait accru ses responsabilités.

Le conseil d'administration a toutefois voulu garder la structure actuelle, datant de sept mois, qui aurait déjà donné des résultats.

M. Harbour travaillait sur la question de la distribution des produits et services financiers à l'intérieur des caisses, notamment les produits d'assurances générales. Il était aussi responsable du projet de réingénierie qui devait améliorer la rentabilité du réseau des caisses et se traduire par l'abolition de 5000 postes au cours des trois prochaines années.

Rénald Boucher, premier vice-président et directeur général de la fédération de Québec, succédera à John Harbour. Il a occupé antérieurement presque toutes les vice-présidences de ce groupe de 312 caisses et siège à plusieurs conseils.

Michel Thérien, président et chef de la direction de Groupe vie Desjardins-Laurentienne, deviendra aussi président et chef de la direction de la SFDL, succédant à M. Santos. Depuis 1981, ce dirigeant dynamique a notamment géré la Caisse centrale Desjardins, Visa Desjardins et la Confédération Desjardins.

Claude Béland et John Harbour n'ont pas répondu aux appels de *La Presse* hier.

M. Harbour a préféré démissionner. Il demeure à l'emploi de Desjardins mais sans poste défini. Après quatre ans de dur labeur, il prend 45 jours de vacances.

Le fédéralisme à l'heure des surplus

LE FÉDÉRALISME / *Suite de la page A1*

proche maintenant qu'il commence à avoir de l'argent à se mettre sous la dent.

À l'époque des vaches maigres, le gouvernement Chrétien avait même créé le Transfert social canadien pour donner aux provinces une plus grande marge de manoeuvre pour gérer les importantes compressions qu'il leur imposait en santé, en aide sociale et en éducation post-secondaire. Il vantait alors la nouvelle flexibilité qu'il venait d'insuffler dans le fonctionnement du fédéralisme. Aujourd'hui, tout en réinvestissant modestement dans cette enveloppe, Ottawa en crée d'autres qui échappent à ses partenaires. C'est le cas du programme des bourses du millénaire, dans lequel il songe à dépenser jusqu'à trois milliards de dollars en éducation post-secondaire par le biais d'interventions ciblées sur les clients du système.

Encore à l'époque des vaches maigres, le gouvernement Chrétien n'avait de cesse que de se retirer, avec ses dollars, d'une foule de secteurs d'activités provinciales comme le tourisme, la foresterie, les mines, etc. Dans son discours du Trône post-référendaire en 1996, le gouvernement Chrétien s'était même engagé à ne plus dépenser dans des domaines d'activité des provinces sans leur accord et sans leur donner la possibilité d'obtenir leur part du financement alloué à ce genre de programmes pour la gérer selon leurs priorités. Mais la plus récente pomme de discorde entre Ottawa et Québec, le Fonds pour l'innovation, est un organisme qui roule en partie sur l'argent du gouvernement fédéral, mais qui échappe à toutes les règles parce qu'il est privé. Il sert de véhicule à Ottawa pour investir en recherche et développement sans faire le détour par les capitales provinciales.

Sur papier, tous les gouvernements au Canada ont les mêmes priorités, à savoir la santé, la lutte contre la pauvreté, le savoir, la recherche et le développement, etc. Il s'agit donc d'un débat éminemment politique. Dans le cas du Québec par exemple, le gouvernement Chrétien a conclu, sur la foi du peu de crédit que lui a valu son retrait du secteur de la main-d'oeuvre, que ses intérêts en matière d'unité canadienne étaient mieux servis par le maintien d'une grande visibilité.

Et puis, exception faite du Québec et de l'Ontario, toutes les provinces sont en meilleure posture financière qu'Ottawa. Or, celles-là mêmes qui réclament l'argent soustrait à leurs budgets de santé et d'éducation en expliquant qu'il le leur faut à tout prix pour pouvoir remettre leurs systèmes d'aplomb sont loin d'avoir montré le même empressement avec leurs propres surplus budgétaires. À la place, elles se sont souvent mises à l'heure des baisses d'impôt. Cela inclut même l'Ontario, dont la bataille contre le déficit est loin d'être terminée.

En bout de piste, du point de vue des libéraux fédéraux, le choix se résume en partie à donner à des adversaires politiques la marge de manoeuvre budgétaire pour se faire valoir auprès de leur électorat ou la garder pour eux.

Un père donne un rein à son fils

UN PÈRE / *Suite de la page A1*

Contre toute attente, après 20 jours entre la vie et la mort, il s'en est tiré sans dommage cérébral. « Le neurologue n'en revenait pas, il nous a dit d'aller allumer un lampion à l'Oratoire », se rappelle Mme Roy.

Les reins de Frédéric, en revanche, avaient perdu les deux tiers de leur capacité. S'il a longtemps pu vivre une vie normale, remportant même le championnat des compteurs de sa ligue de hockey, l'épée de Damoclès qui pendait au-dessus de sa tête est finalement tombée, quelques jours avant son 15e anniversaire, en juin 1996.

Ses reins avaient de nouveau cessé de fonctionner et son sang était en train de l'empoisonner. « Le cauchemar recommençait », soupire M. Dufour. Transporté à Sainte-Justine une fois plus, Frédéric a dû y passer un mois et demi, avant de pouvoir retourner à Chibougamau, où il a entrepris de se soumettre, six jours sur sept, à des traitements de dialyse péritonéale.

Après une nouvelle rechute et un autre séjour prolongé à l'hôpital en juin de cette année, M. Dufour a lui-même proposé de donner un de ses reins à son fils. « On aurait pu attendre plus longtemps, qu'on trouve un donneur mort, mais Frédéric n'avait plus une bonne qualité de vie », explique-t-il.

En plus, à cause des traitements coûteux et de l'obligation de venir à tous les mois à Montréal, le couple avait été forcé de mettre sa maison en vente, malgré l'aide financière apportée par la population de Chibougamau, qui avait créé une fondation.

L'opération qui, selon les médecins du CHUM et de Sainte-Justine, a été un modèle de collaboration entre les deux établissements, a finalement été réalisée le 26 novembre. Le succès a été immédiat, le rein se mettant à fonctionner alors que Frédéric était encore sur la table d'opération.

Aujourd'hui, Frédéric peut espérer vivre une existence à peu près normale. Et ses parents pourront finalement souffler un peu, après des années d'un indéfectible dévouement.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Télécopieur pour abonnement : 285-7039
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100
Les petites annonces : 285-7111
Télécopieur : 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détaillants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions, Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: *La Presse, Ltée*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

00503 **Code du jour 50-3**
Mercredi, 10 décembre 1997

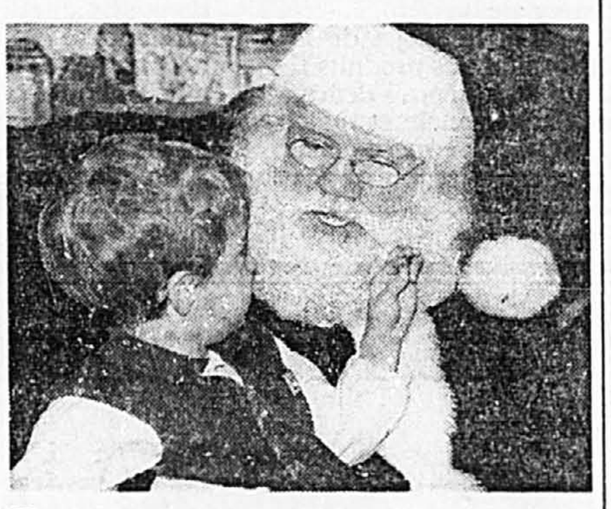
LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **508**
à quatre chiffres : **7474**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
- à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à midi et de 13 h à 17 h 30;
- à Granby: hôpital, hall d'entrée, 205, boul. Leclerc Ouest, de 10 h à 17 h. Objectif: 150 donneurs;
- à Greenfield Park: les galeries Taschereau, 3900, boul. Taschereau, de 14 h 30 à 16 h et de 17 h à 20 h 30. Objectif: 175 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Les royaumes du père Noël

- Partie à la recherche du vrai père Noël (celui qui a la plus grosse bedaine et qui crie ho! ho! ho! le plus fort), notre collaboratrice Isabelle Massé a fait la tournée de ses royaumes... dans les centres commerciaux. Sur son chemin, elle a croisé des lutins, des souris, des rennes (des vrais)... De tout pour distraire les enfants qui attendent impatiemment de grimper sur les genoux du père Noël. Retombez en enfance, demain, dans le cahier Sortir.

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Dans le centre-ville, la répression policière contre les jeunes marginaux empêche-t-elle les travailleurs de rue de faire un travail de prévention efficace?

Le premier ministre Jean Chrétien fait-il bien de durcir le ton face aux souverainistes?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 67 %
Non: 33 %



Surprise... pour Noël !

Voici une occasion unique d'envoyer un présent à vos proches, pourtant si loins quelques fois.

FRANCHISES DISPONIBLES
(514) 683-4000, 1 800 960-POST

Dollard-des-Ormeaux, 3383, boul. des Sources, Tél.: (514) 685-7678
Vimont, Laval, 2159, boul. des Laurentides, Tél.: (514) 967-7678
Rosemère, 277, boul. Labelle, Tél.: (514) 971-1211
St-Lambert, 2001, Victoria, loc. 109, Tél.: (514) 465-1612
Boucherville, 1170, rue Volta, Tél.: (514) 449-7199
Beloeil, 526, Sir Wilfrid Laurier, Tél.: (514) 446-8086
Gatineau, 25, ch. de la Savane, Tél.: (819) 568-5188
Sainte-Foy, 2600, boul. Laurier, loc. 128, Tél.: (418) 657-2483
Charlesbourg, 8255, Henri-Bourassa, Tél.: (418) 627-1793

2$ de RABAIS
sur tout envoi de 5 livres et plus par service de messagerie.
POSTNET
CENTRES D'AFFAIRES ET DE COMMUNICATIONS
Valable jusqu'au 31 décembre 1997, sur présentation de ce coupon.
25/5477

La Presse

Le mot du jour

détour

■ Le « chemin que doivent prendre les véhicules à cause d'un obstacle temporaire » est une *déviation*, non un *détour*. Bien entendu, les déviations obligent les automobilistes à faire des détours.

— *Le Tour de l'Île entraîne de nombreuses déviations.*

Par ailleurs, la locution sans détour s'écrit au singulier.

— *Expliquez-moi la situation sans détour.*

Paul Roux

Stéphane Gagné lié aux meurtres des gardiens ?

La recrue des Rockers et Steve Boies comparaissent sous une forte escorte policière

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les autorités policières veulent vérifier certaines allégations de Steve Boies et de Stéphane Gagné en leur faisant subir le test du polygraphe, avant qu'un comité spécial ne soit appelé à signer avec eux des contrats de délateur. L'un d'eux serait directement relié aux meurtres des deux agents de la paix Diane Lavigne et Pierre Rondeau, survenus plus tôt cette année.

Selon ce que *La Presse* a appris au palais de justice de Saint-Jérôme, ces deux individus, qui ont encore une fois joui hier d'une escorte toute spéciale du groupe tactique de la SQ, se sont mis à table en faisant des déclarations fracassantes aux policiers et ont demandé à avoir le statut de délateur.

Boies, 32 ans, a été arrêté jeudi soir lors d'une opération de la police de la CUM dans le monde des stupéfiants. À la suite de son arrestation, il se serait mis à parler aux policiers. Selon des sources fiables, il aurait affirmé connaître les auteurs du meurtre de Steve Arsenault, 19 ans. Ce jeune homme originaire des Îles-de-la-Madeleine, depuis peu à Montréal, a été battu à mort et son corps a été découvert, le 10 août dernier, près des rues Bercy et Sainte-Catherine. Il aurait volé un revendeur de drogue.

Continuant à parler, Boies aurait raconté que son ami Gagné, 28 ans, a participé aux meurtres des gardiens de prison Diane Lavigne et Pierre Rondeau. Des membres de Carcajou se sont rendus, tôt samedi matin, à Berthierville, où ils ont procédé à son arrestation.





PHOTOS RADIO-CANADA

Stéphane Gagné et Steve Boies à leur arrivée au palais de justice de Saint-Jérôme.

Constatant que Boies s'était mis à table, il aurait décidé de parler à son tour et de donner les noms de deux personnes qui auraient participé avec lui aux meurtres des deux agents de la paix. Les sources policières disent que par la suite, Gagné aurait reçu un insigne de recrue des Rockers, dont le parrain est Maurice Mom Boucher, tête dirigeante des Nomads, groupe d'élite des Hells Angels.

Les noms de Boies et de Gagné étaient connus depuis quelque temps des enquêteurs de l'escouade spéciale formée de spécialistes de la SQ, du SPCUM et de Carcajou pour élucider ces deux assassinats et d'autres crimes reliés aux gangs de motards, comme étant des personnes pouvant être mêlées à la mort de Mme Lavigne et de M. Rondeau.

Hier, tour à tour, ils ont été conduits devant le juge Carol Richer, de la Cour du Québec, pour ce qui devait être leur enquête sur remise en liberté dans l'affaire de complot et de tentative de meurtre de Christian Bellemare. Ce dernier a reçu, le 6 mars dernier, deux coups de feu dans le dos pour être ensuite étranglé, enterré dans la neige et laissé pour mort aux limites de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et Mont-Rolland (maintenant Sainte-Adèle).

Devant le juge Richer, Me Benoît Cliche a dit brièvement que Gagné avait été arrêté dans la nuit de vendredi à samedi et qu'il ne savait pas s'il avait le mandat de le représenter.

Gagné a répondu qu'il ne voulait pas d'avocat, pour ensuite annoncer qu'il refusait une remise en liberté, si bien entendu le juge lui en avait accordé une à la suite de la requête.

Puis, ce fut au tour de Boies de faire son apparition, escorté également de deux policiers en civil qui avaient pris soin de laisser leur mitraillette à la porte de la salle d'audience. Lui aussi a indiqué qu'il ne voulait pas d'avocat et qu'il refusait une remise en liberté.

Au nom du ministère public, Me Jean-Pierre Boyer a par la suite indiqué qu'il allait se présenter dans les minutes suivantes devant la juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, pour obtenir une ordonnance spéciale de détention dans ces deux cas. Il a demandé à la juge Barrette-Joncas qu'elle émette une directive pour que ces deux accusés soient confiés à la garde de la SQ pour un mois au lieu de les envoyer, comme c'est la coutume, aux bons soins des agents de la paix dans un centre de détention. La juge a accédé à la requête, mais jusqu'au 19 décembre.

Après leur comparution, les membres du groupe tactique ont fait en sorte, par simple mesure de sécurité affirme-t-on, que Boies et Gagné ne quittent pas le palais de justice sous les feux des caméras.

Les forces policières sont présentement à la recherche de deux individus qui auraient participé au meurtre de Mme Lavigne, le 26 juin, et à celui de M. Rondeau, le 8 septembre. Ces enquêtes ont assez avancé pour que deux substituts du procureur général soient assignés spécialement à ces dossiers.

Boies aurait « travaillé » dans le passé pour les Hells Angels. Son téléavertisseur a été trouvé, le 23 août, près d'un camion rempli d'explosifs stationné en face de l'ancien repaire des Rock Machine, à Verdun.

Le « taxeur » Benjamin Roy plaide coupable à plusieurs accusations

MARC THIBODEAU

Benjamin Roy, ce jeune homme de 18 ans montré du doigt par plusieurs jeunes de Longueuil disant être victimes d'extorsion, a plaidé coupable hier, au palais de justice de Longueuil, à plusieurs des chefs d'accusation déposés contre lui dans cette affaire.

Danielle Morabito, mère d'un jeune proche des plaignants, a confirmé la nouvelle rapportée par Télévision Quatre Saisons. Elle était présente en après-midi au palais de justice lors de l'audience de Roy, qui faisait face à une kyrielle d'accusations de voies de fait, de menaces et d'extorsion.

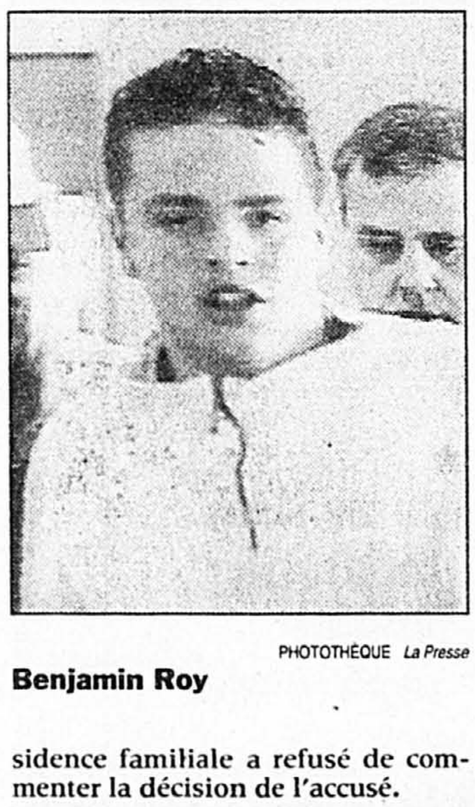
« Il a plaidé coupable sur une quinzaine de chefs », a indiqué Mme Morabito.

L'enquêteur Pierre Lamarre, responsable du dossier à la police de Longueuil, a appris pour sa part d'un collègue, en fin d'après-midi, que Roy avait décidé de plaider coupable.

« Ce n'est pas étonnant, dit-il. On avait un dossier très étoffé contre lui », a indiqué M. Lamarre, qui n'a pu joindre le procureur de la Couronne, Joëlle Saint-Germain, afin de préciser exactement à combien de chefs Roy avait plaidé coupable.

La famille de Roy, qui n'a pas soufflé mot aux médias depuis le début des procédures judiciaires, est demeurée coite hier.

Un homme joint en soirée à la résidence familiale a refusé de commenter la décision de l'accusé.



PHOTOTHÈQUE *La Presse*

Benjamin Roy

« Demandez à l'avocat. Nous n'avons aucun commentaire à faire », a tonné l'individu, qui ne s'est pas identifié et qui a raccroché.

Lors de l'arrestation de Roy, son grand-père, Louis Roy, avait de son propre chef appelé *La Presse* afin de dire que son petit-fils était victime d'un conflit « social » et « racial ».

L'avocat de Roy, Gilles Chaloux, n'a pu être joint en soirée. En octobre, il avait remplacé Me Nancy Delorme, qui avait choisi de céder le dossier à son collègue après avoir reçu des menaces téléphoniques à son bureau de Saint-Lambert.

Me Delorme affirmait alors avoir reçu plusieurs appels d'un même individu qui menaçait de « s'occuper d'elle » si elle continuait de défendre Roy.

Plusieurs jeunes de Longueuil qui avaient porté plainte contre Roy ont également été victimes d'intimidation, indiquait en novembre Richard Desjardins, responsable de la maison de jeunes Kekpart.

Le travailleur social, qui avait incité ces jeunes à dénoncer Roy au lendemain du suicide d'un quatrième adolescent lié à la polyvalente Jacques-Rousseau, a indiqué que l'un des plaignants avait été frappé à la tête à plusieurs reprises avec une bouteille de bière par un gang d'adolescents lors d'une fête où ils n'étaient pas invités. La victime affirme que les agresseurs auraient commencé à le frapper après lui avoir demandé s'il connaissait « leur ami Benjamin ».

Hier, M. Desjardins se réjouissait que l'accusé se soit reconnu coupable, même si cela ne marque pas, loin de là, dit-il, la fin des problèmes.

« Pour moi, il a décidé de plaider coupable à plusieurs chefs d'accusation parce que ça va lui permettre d'avoir une sentence réduite. En comptant le temps qu'il a purgé en dedans depuis son arrestation, qui compte en double, il va rapidement être libéré.

« Et je peux vous dire qu'après, ça va être lui le *king* dans les rues de Longueuil, c'est comme ça que ça marche dans ce milieu-là. Son séjour en prison va lui donner du prestige », a indiqué le travailleur social, en soirée.

Selon Mme Morabito, Roy, qui demeure détenu, doit revenir en cour demain afin de connaître sa sentence.

Écrasement d'avion mortel au Manitoba

Presse Canadienne

LITTLE GRAND RAPIDS, Manitoba

Un petit avion s'est écrasé dans une zone fortement boisée du nord-est du Manitoba, hier après-midi, faisant trois morts et 14 blessés.

L'appareil de type EMB 110, appartenant à la compagnie Sowind Airline de St. Andrews, au Manitoba, a heurté le sol vers 15 h 30, alors qu'il tentait de se poser par mauvais temps.

Des 17 personnes (deux pilotes et 15 passagers) qui prenaient place à bord, trois ont perdu la vie ; les autres ont été blessées, certaines grièvement, a indiqué en soirée le caporal Bruce Stemken, de la Gendarmerie royale du Canada.

« Nous sommes en train d'évacuer les blessés de Little Grand Rapids », a-t-il précisé.

Pour leur part, les Forces armées canadiennes ont indiqué avoir dépêché deux avions de transport Hercules ainsi qu'un hélicoptère à proximité des lieux de l'écrasement, à quelque 300 kilomètres au nord-est de Winnipeg, près de la frontière avec l'Ontario.

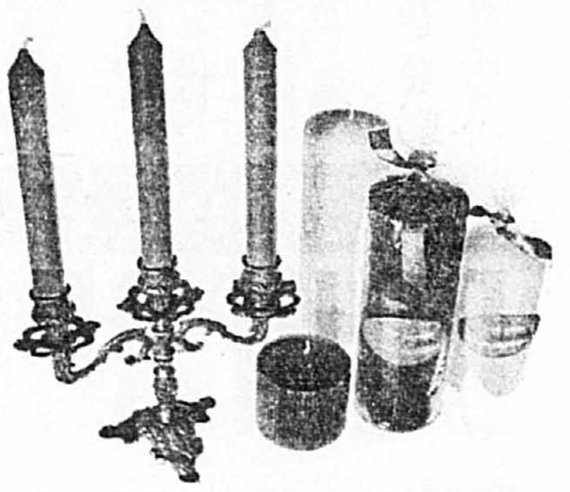
Selon le capitaine Marc Favre, du centre de recherche et sauvetage de Trenton, en Ontario, il semble que l'avion se soit écrasé à quelque 100 m de la piste de Little Grand Rapids.

Un porte-parole de Sowind Air, Oliver Owen, a précisé hier soir que l'appareil avait décollé de St. Andrews et avait pour destination Little Grand Rapids, et qu'un avion s'était posé sans problème plus tôt dans la journée au même aéroport.

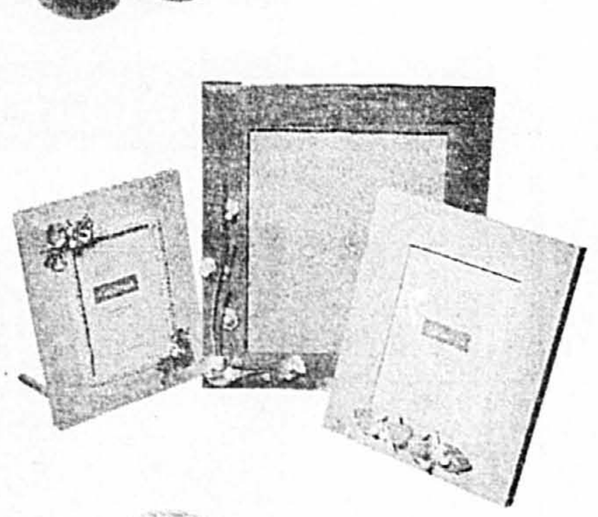
« L'avion qui s'est écrasé devait se poser une demi-heure après ce dernier appareil », a-t-il dit.

L'avion qui s'est écrasé est un bimoteur turbo-propulsé datant de 1982 et pouvant transporter 19 passagers. Selon M. Owen, cet appareil n'avait jamais connu de défectuosités auparavant.

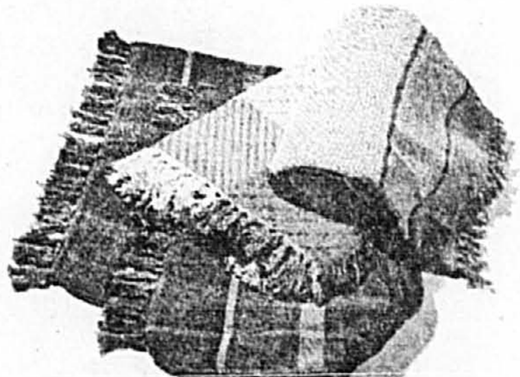
Mettez-les dans
L'AMBIANCE



Chandelier antique, différents modèles
29,95 $
Chandelles et bougies, à partir de
1,95 $



Cadres en bois avec appliqués, à partir de
31,95 $



Jetés à carreaux, à partir de
19,95 $

AILES
LES AILES DE LA MODE
Le plaisir tel qu'Ailes
MAIL CHAMPLAIN • CARREFOUR LAVAL • PLACE STE-FOY
Lundi au vendredi : 9 h 30-21 h • Samedi : 9 h-17 h • Dimanche : 10 h-17 h



CESSEZ DE VOUS GRATTER LA TÊTE,
OFFREZ UNE PUCE!
La puce-à-porter des Ailes, un certificat-cadeau brillant offert en valeurs de 10 $ à 500 $.

Lachine : onze cadres se partagent un million

Soit dix pour cent de la masse salariale de Lachine, qui emploie 300 personnes

MARTIN PELCHAT

La Ville de Lachine a rendu publique hier une liste des salaires de ses directeurs et chefs de services qui démontre que son directeur général gagne 132 490 $ et que quatre autres directeurs de la municipalité reçoivent plus de 100 000 $ par année.

La rémunération des 11 directeurs et chefs de services, qui ne comprend pas les frais de fonction et autres avantages, totalise un million, soit 10 % de la masse salariale de 10 millions de Lachine, qui emploie quelque 300 personnes et affiche un budget de 54 millions.

« C'est trop lourd en quantité de directeurs », affirme le maire William McCullock, qui avait demandé cette liste par résolution au cours de la séance du conseil de lundi soir.

« Le directeur général et son adjoint gagnent ensemble 240 000 $, poursuit-il. C'est presque un quart de million. Est-ce qu'on en a vraiment besoin de deux ? » Le maire estime en outre que la Ville pourrait se passer d'un directeur des relations économiques et publiques payé 88 267 $.

Me Robert Bourgeois, directeur général, gagne à peu près autant que le directeur général de la Société de transport de la CUM, Jacques Fortin, qui est payé 133 000 $ par an. C'est à peine 7000 $ de moins que le directeur-général de la Ville de Montréal, Gérard Divay.

On ne pouvait pas nous dire hier à la Ville à quelle allocation de dépenses Me Bourgeois a droit, mais on sait qu'il dispose d'une luxueuse voiture de fonction, une Volvo, dont il assume cependant une partie des coûts de location. D'autres directeurs ont droit à des voitures de fonction ou à des allocations au kilométrage.

Le directeur général adjoint, Me Alain Cardinal, est payé 108 060 $. Le directeur des incendies gagne 108 369 $. Viennent ensuite les directeurs de l'approvisionnement et des travaux publics, qui gagnent chacun 102 915 $.

Le trésorier et les directeurs de l'informatique, de l'aménagement, des loisirs et des relations économiques et publiques sont payés entre 83 647 $ et 89 211 $. Le haut fonctionnaire le moins payé est la greffière, qui gagne 81 885 $.

« Il n'y a pas de surprise là », estime pour sa part le vétéran conseiller municipal Robert Farineau, selon qui ces salaires se situent « dans le marché ».

« Le directeur général a peut-être un salaire plus élevé, mais on n'a pas de directeur du personnel, note-t-il. On n'a plus non plus d'aviseur légal. Comme le d-g est avocat, il fait aussi ces fonctions-là. »

« Le maire aussi a une voiture de fonction, souligne en outre M. Farineau. Une Mazda 626 neuve en avant de la porte. Il n'a pas renoncé à sa voiture. »

Robert Farineau s'étonne que le maire McCullock soit passé par une résolution du conseil pour obtenir les salaires des directeurs, qui sont publics, dit-il. « Il y a beaucoup de folklore dans ce que M. McCullock dit. »

Mais quand on demande au porte-parole de la Ville, Pierre Villeneuve, comment il aurait réagi si un journaliste lui avait réclamé ces renseignements avant hier, il se contente de répondre qu'il en aurait référé au directeur général.

La situation est explosive au conseil de Lachine depuis l'élection, le 2 novembre, de William McCullock, qui avait fait campagne en dénonçant le gaspillage à la municipalité. Il a reproché publiquement devant le conseil à son directeur général d'avoir participé à un congrès d'informatique à Las Vegas dont le coût n'a pas encore été divulgué.

Lundi soir, le conseil s'est révolté contre les façons de faire du maire, lui reprochant notamment d'avoir vicié l'atmosphère à la municipalité. M. Farineau a même présenté un budget 1998 préparé par les conseillers sans le concours de M. McCullock, qui en a pris connaissance en même temps que le public. Le budget a été adopté par sept voix contre une (et non pas six contre deux comme nous l'avons erronément rapporté hier).

Un centre de jour pour les personnes âgées

STÉPHANIE PERTUISET

Les refuges pour les sans-abri ne manquent pas dans le quartier latin, à Montréal. Une multitude d'offres qui ne sont pas forcément adaptées aux personnes âgées, seules et démunies, selon les Petits frères des pauvres. Aussi, cet organisme de charité a-t-il entrepris de mettre sur pied un centre de jour réservé spécialement aux sans-abri de 55 ans et plus. Inauguré hier au 1699 de la rue Amherst, le « P.A.S. de la rue » se veut simplement un endroit chaud et convivial, où l'on offre un café et une oreille à qui parler.

« Dans la rue, on vieillit plus vite, or les principales mesures sociales d'aide aux personnes âgées commencent à 65 ans », constate le gérontologue Alain Legault, qui travaille bénévolement pour l'organisme. « Entre 55 et 65 ans, ils sont comme entre deux chaises... D'un côté, trop jeunes pour avoir accès à des centres d'hébergement pour aînés, et de l'autre, trop vieux pour être à l'aise dans les autres centres de jour », poursuit-il.

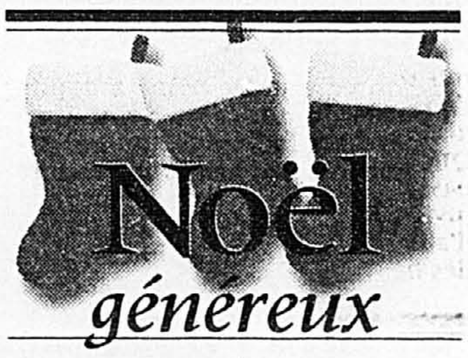
Ce malaise, Colette Leboeuf, chargée du travail d'approche dans la rue, l'explique par les problèmes de cohabitation ou des conflits de génération qui sont fréquents, notamment dans les refuges de nuit. « Les plus vieux sont parfois victimes d'intimidation, d'insécurité, voire de violence. En raison de leur âge et de leur état de santé, ils sont facilement exploitables », affirme-t-elle.

Parce que, par désillusion ou par faiblesse, cette population demande rarement de l'aide, Colette Leboeuf sait que sa tâche ne sera pas facile. Pour la même raison, le nombre de sans-abri de plus de 55 ans est impossible à recenser. On estime leur nombre entre 300 et 1000 dans le centre-ville de Montréal. Les toucher, briser l'isolement et les convaincre de se réchauffer quelques heures au P.A.S. de la rue est l'objectif que les responsables du centre lui ont assigné.



PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Le conseiller municipal Sammy Forcillo ainsi que les comédiens Juliette Huot et Jean Besré présidaient l'inauguration du premier centre de jour pour les sans-abri de plus de 55 ans.



Oeuvres de solidarité

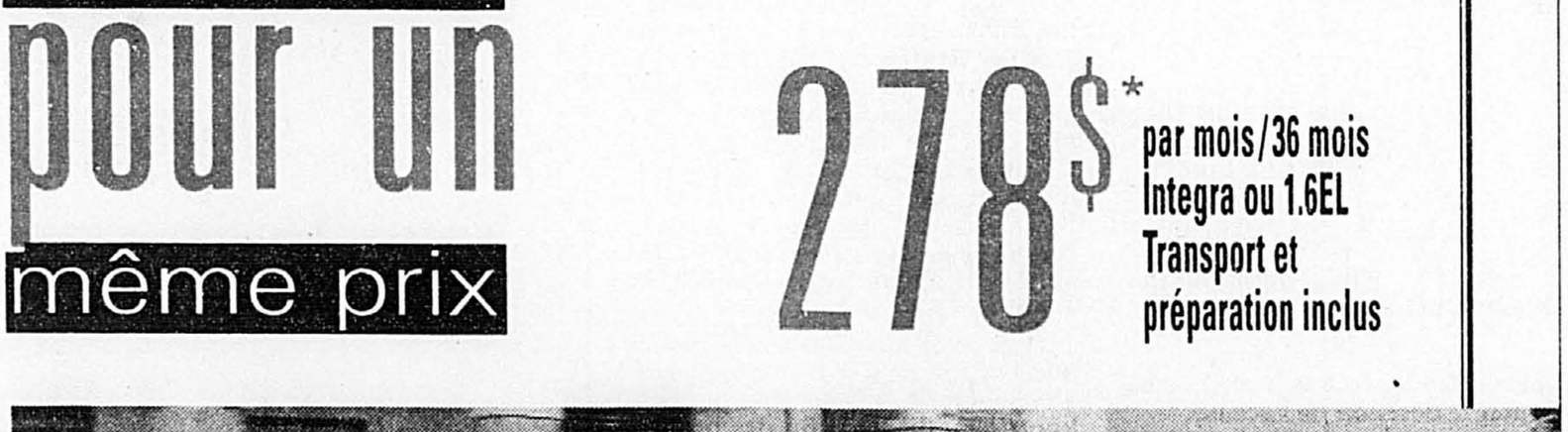
- Demain, à partir de 6 h débute la 5e guignolée de Radio-Canada au profit de l'organisme Jeunesse au soleil. Les dons en argent et denrées peuvent être déposés dans les quatre trains du matin de la ligne Blainville—Jean-Talon, ainsi qu'à l'entrée de la tour de Radio-Canada, aux sorties des stations de métro Radisson et Henri-Bourassa, à l'angle des rues Décarie et Paré, et au centre commercial Place Longueuil.
- Recours des sans-abris, filiales des oeuvres du Cardinal Léger, organise une campagne de collecte de fonds, intitulée « Le drame des enfants itinérants » jusqu'au 8 janvier.
- La maison du Père a lancé hier sa grande collecte de fonds et organise une guignolée le 18 décembre.
- La division du Québec de la Croix-Rouge lance un appel pour combler les pertes de dons estimées à 150 000$ en raison de la grève des postes, soit 10 % du montant annuel de ses dépenses.
- La société Domtar a offert 2,5 millions de feuilles de papier à la Fondation québécoise pour l'alphabétisation, soit 15 tonnes de papier et non pas 2,5 tonnes comme nous l'avions indiqué hier.

ACURA

Deux Acura pour un même prix

278 $* par mois/36 mois
Integra ou 1.6EL
Transport et préparation inclus


L'Acura Integra


L'Acura 1.6EL

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

Acura les concessionnaires fiables

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau,
Brossard. 659-1616

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est,
Anjou. 354-8811

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie,
Blainville. 435-4455

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean Talon O.,
Montréal. 340-1344

ACURA GABRIEL
4648, boul. St-Jean,
Dollard-des-Ormeaux. 696-7777

*Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 36 mois, établis pour l'Integra, modèle DC4334W (total des paiements : 10 008 $) ou la 1.6EL, modèle MB456W (total des paiements : 10 008 $). Un acompte (de 3 500 $ pour l'Integra et de 2 980 $ pour la 1.6EL), un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 $ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Assistance routière Acura.
Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation du crédit. Les deux premiers services d'entretien (pièces en sus) sont compris dans le prix de location-bail des Acura Integra et 1.6EL.

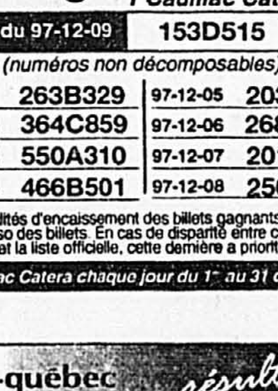
loto-québec résultats
Célébration 98
1 Cadillac Catera
Tirage du 97-12-09 : 153D515
(numéros non décomposables)

97-12-01	263B329	97-12-05	203C677
97-12-02	364C859	97-12-06	268D776
97-12-03	550A310	97-12-07	201B680
97-12-04	466B501	97-12-08	250A678

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité. 2575230
1 Cadillac Catera chaque jour du 1er au 31 décembre

loto-québec résultats
Banco
Tirage du 97-12-09
2 3 7 16 17
20 21 25 29 31
32 39 44 47 49
51 54 55 57 68
La Quotidienne
Tirage du 97-12-09
3 4
508 7474
Extra Tirage du 97-12-09
NUMÉRO: 509494
T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

BREITLING 1884



Instruments pour professionnels
Bijoutier agréé BREITLING
Bijoux et montres de haute distinction.
EVEREST CHERBAKA
Joaillerie-Bijouterie Depuis 1950
8910, boul. Lajeunesse, Montréal (Québec)
H2M 1R9 (514) 388-5358 CREMAZIE
2580248-M 2580248

Les Entretiens



Nathalie PETROWSKI

Lyon. Il est huit heures moins quart lundi matin, heure locale. Nous sommes le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception. De la fenêtre de ma chambre, qui domine la ville, une longue bande de feu déchire le ciel couleur encre.

Le jour n'est pas encore complètement levé mais déjà des autobus remplis de Québécois ensommeillés, confits dans leur décalage horaire, foncent aux quatre coins de la ville.

Dans moins d'une demi-heure, ce sera le début officiel des dixièmes Entretiens Jacques-Cartier.

Le début de trois jours d'échanges entre Québécois, Lyonnais et Européens : d'échanges savants, abstraits et pointus portant sur le neuroblaste, la démographie, les aéroports de demain, le tourisme culturel et que sais-je encore.

Au quartier général d'Interpol, que la fatigue me fait appeler Interlope, le ministre Serge Ménard prononce ce matin un discours inaugural au colloque sur la corruption politique.

À la préfecture de Lyon, Jean-Paul L'Allier, le maire de Québec, préside le colloque sur la décentralisation. À l'université Jean-Moulin, Jean-Marie Toulouse, le directeur des HEC, parle économie tandis qu'au Musée de Saint-Romain-en-Gal, l'écrivain Jacques Godbout devise sur la beauté des cimetières.

À ces noms il faudra ajouter ceux d'environ deux cents autres Québécois, allant de l'obscur chercheur en biologie moléculaire jusqu'aux PDG de Bell Canada, d'Hydro-Québec ou du Mouvement Desjardins, en passant par le chanteur Dan Bigras. Certains invités pour la première fois aux Entretiens, d'autres appartenant au club sélect et comblé des habitués.

■■■

Dix ans déjà que ça dure. Dix ans que ça ne coûte pratiquement rien au Québec, sauf 200 pochettes en plastique bleu en résine de synthèse, fièrement distribuées par la délégation du Québec à Paris qui s'en fait presque une gloire. Ben quoi, vous les aimez pas nos pochettes ?

Dix ans où les grosses entreprises comme Bell, Hydro ou le Mouvement Desjardins se contentent de verser une cotisation de 12 000 $ (*that's it, that's all*) par année pour être membre du centre Jacques-Cartier et pour participer aux Entretiens.

Dix ans enfin depuis ce matin où l'infatigable Alain Bideau, démographe de formation mais organisateur de vocation, s'est levé en se disant Qu'est-ce que je pourrais bien faire pour que Lyon se déniaise, se décoince, sorte de sa torpeur provinciale et s'ouvre au monde ?

L'idée s'imposa d'elle-même : inviter ses *chums* québécois connus pendant un séjour d'un an à Montréal à venir rencontrer ses copains lyonnais.

Les inviter à grands frais et en grande pompe pour qu'ils gardent un souvenir impérissable de la ville et parce que c'est ainsi qu'on fait les choses ici à Lyon.

Ainsi sont nés les Entretiens Jacques-Cartier.

Du besoin de sortir Lyon de son repli sur elle-même. De la nécessité de dresser des ponts entre la vieille Europe et le Nouveau Monde, mais aussi du plaisir de recevoir des gens chez soi, de leur en mettre plein la vue et de les gaver comme des oies.

■■■

Tu penses que les Québécois commencent à aimer cette ville ? Je me retourne vers Alain Bideau en me demandant si j'ai bien entendu. L'homme vient d'avoir 50 ans. Il a le ventre rond, le visage joufflu et moustachu du bon vivant mais l'impatience fébrile du jeune loup. Avec lui, on ne sait jamais dans quelle galère on s'embarque mais une chose est sûre : ça marchera peu importe les circonstances.

Ce soir, nous sommes une soixantaine de Québécois assis sous la cascade lumineuse de lustres lourds de la préfecture de Lyon. C'est le président de conseil régional du Rhône qui nous reçoit. Une heure plus tôt, c'étaient le maire et son épouse. Demain, je ne sais plus.

Un pavé de foie gras repose comme un diamant rose pâle au milieu de notre assiette. Lui succédera un loup grillé au champagne et à sa mousse de morille. Le tout arrosé de vins exquis.

Nous sommes au milieu d'une ville qui date de l'Empire romain, une des belles villes du monde mais surtout une ville qui depuis dix ans a dépensé au moins dix millions de dollars pour accueillir ses amis québécois, et Alain Bideau se demande encore si nous l'aimons ?

Incroyable, non ? Pas tant que cela.

Dans le fond ce n'est pas pour rien que les Lyonnais et les Québécois s'entendent si bien.

Les uns et les autres souffrent des mêmes complexes imputables aux pays trop petits et aux villes pas assez internationales.

Il en est de Lyon comme il en est de Montréal.

La beauté de son architecture, la richesse de son patrimoine, le raffinement lourd de sa bouffe et la légereté de ces vins ne changent rien au fait que Lyon vit dans l'ombre perpétuelle de Paris comme Montréal dans l'ombre des gratte-ciel de New York.

Lyon doit chaque jour se battre pour exister à part entière.

Les Entretiens, c'est sa façon de dire : youhou, on existe ! Oubliez Paris un instant et intéressez-vous à nous.

■■■

La dernière fois que j'ai participé aux Entretiens, Alain Bideau attendait impatiemment son bon ami Lucien Bouchard. Mais le futur premier ministre du Québec n'est pas venu à Lyon cette année-là.

En lieu et place, il est entré d'urgence à l'hôpital où on lui a amputé une jambe.

Aux Entretiens, on s'en souvient encore. Tout comme on se souvient d'un certain 6 décembre où le directeur de Polytechnique fut réveillé brutalement par l'annonce d'une terrible tuerie dans son institution ou encore de l'année où Jean Doré et le futur maire Bourque participaient au même colloque sans échanger le moindre regard.

Des Entretiens de 1997, on se souviendra qu'il faisait froid à Lyon, un froid parfois plus mordant qu'à Montréal, que la ville était toujours aussi belle même enveloppée dans la brume, que Louise Roy, Louise Marleau et Pierre Marc Johnson ont discuté et réfléchi sur leurs 50 ans pendant les premiers Entretiens *off* de l'histoire.

On se souviendra enfin que trois jours comme dix ans, ça passe toujours trop vite surtout quand on est en bonne compagnie.

MOUNTAIN EQUIPEMENT CO-OP

Juste à temps pour les Fêtes!

Passez une commande avant le 17 décembre et vous la recevrez avant le 25 * décembre!
Livraison partout au Canada pour seulement 5,50$!

Téléphone: 1-800-663-2667
Télécopieur: 1-800-663-2667

Heures d'ouverture (HNP):
lundi au vendredi: 6 h 30 à 18 h 30
samedi 8 h à 16 h, Fermé le dimanche
Commandes par correspondance MEC,
130 West Broadway,
Vancouver, (C.B.) V5Y 1P3
Appels locaux: (605) 876-6221
Par télécopieur: (604) 876-6590

*Délais possibles pour les régions éloignées ou rurales. Appelez un de nos préposés pour connaître tous les détails.

2560300-M 2560300

Precision du mouvement par RAYMOND WEIL GENEVE



Bijoutier agréé RAYMOND WEIL

Bijoux et montres de haute distinction.

EVEREST CHERBAKA
Joaillerie-Bijouterie Depuis 1950
8910, boul. Lajeunesse, Montréal (Québec)
H2M 1R9 (514) 388-5358 CRÉMAZIE

2560242-M 2560242

LOUIS VUITTON

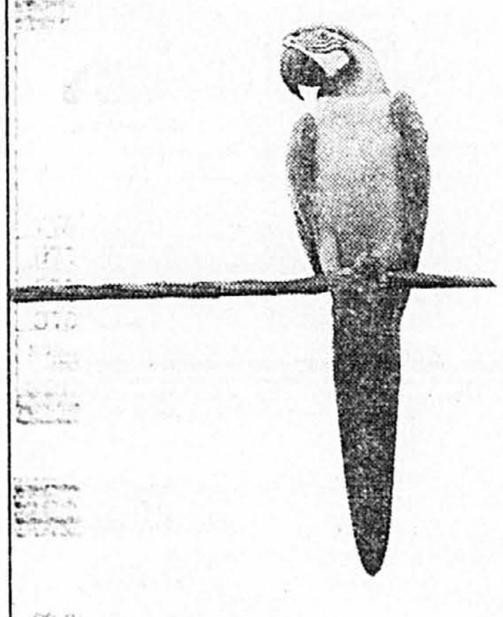


Noe $565 - $1000

Ogilvy 1307 rue Sainte Catherine Ouest
514·849·6520

2456817

PARLANT





Et ça se glisse dans un bas de Noël!

PARLANT



UN DICTIONNAIRE QUI CAUSE!

LE SEUL DICTIONNAIRE DE LANGUE FRANÇAISE À OFFRIR LA PRONONCIATION ENREGISTRÉE DE MOTS PRÉSENTANT UNE DIFFICULTÉ PHONÉTIQUE

60 000 MOTS, 40 000 CITATIONS, 150 000 DÉFINITIONS

CONJUGAISON EXPLICITE DE TOUS LES VERBES

180 000 EXEMPLES ET EXPRESSIONS

300 000 SENS

150 000 LIENS HYPERTEXTES

450 000 FORMES FLÉCHIES

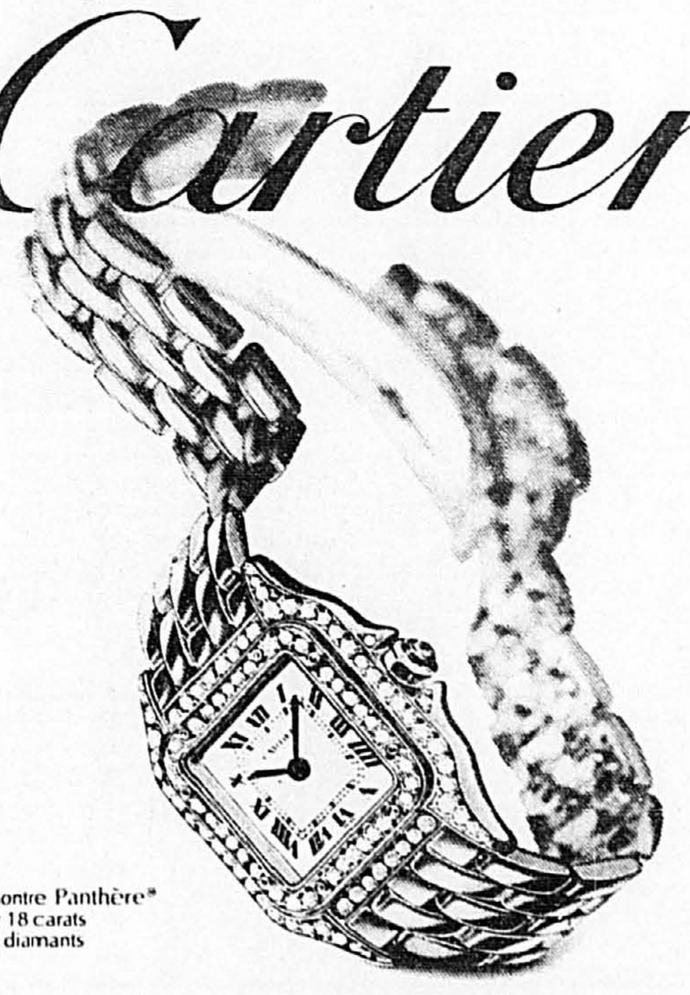
COMPATIBLE WINDOWS 3.1 OU SUPÉRIEUR ET MACINTOSH SYSTÈME 7 OU SUPÉRIEUR

EXTRÊME RAPIDITÉ ET FACILITÉ D'UTILISATION

ON LE PREND AU MOT!
http://www.dicorobert.com

2579722

Cartier



Montre Panthère* or 18 carats et diamants

Concessionaire Cartier Agree

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978
2020 rue de la Montagne, Montréal • 845-4651

2530176

L'enquête prendra fin faute de témoins

La SQ mettra fin à son enquête sur le Quartier des écluses

ANDRÉ NOËL

Faute de témoins et de documents, la Sûreté du Québec mettra bientôt un terme à son enquête sur des transactions suspectes faites par une agence de la Ville de Montréal à l'époque du maire Jean Doré.

Les agents de l'escouade des crimes économiques ont commencé à fouiller le dossier en novembre 1996. Un obstacle de taille s'est dressé : plusieurs documents sont introuvables. Par ailleurs, deux témoins importants sont morts depuis les infractions alléguées.

L'enquête porte sur les agissements de la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA) entre 1988 et 1994. La Ville de Montréal a investi 75 millions de dollars (en comptant les frais d'intérêt) pour acheter et entretenir des immeubles dans le « Quartier des écluses », situé à l'ouest du Vieux-Montréal, par le biais de la SIMPA.

La valeur aux livres de ces immeubles n'est plus que de 35 millions, selon Renaud Paradis, actuel directeur général de la SIMPA (M. Paradis n'occupait pas ce poste au moment des faits sous enquête). Si la SIMPA (et donc la Ville) a perdu quelque 40 millions dans l'aventure, ses associés privés ont fait des profits de 5,6 millions, selon la police.

En juillet, des enquêteurs de l'escouade des crimes économiques ont effectué une perquisition au domicile de la notaire Camille Desjardins, qui avait été embauchée par la SIMPA comme notaire instrumentant certains actes et comme conseillère.

Munis d'un mandat, les policiers cherchaient des cartes-clients, des chèques, des relevés bancaires, des bordereaux de dépôt et d'autres documents officiels. Ils étaient accompagnés d'un syndic de la Chambre des notaires. Ils ont eu la surprise... de ne rien trouver.

Normalement, les notaires sont obligés de garder les cartes-clients et les relevés des transactions qui se font à leur bureau, selon la Loi sur les notaires.

De son côté, Me Desjardins a dit qu'elle n'avait rien à se reprocher. « Les policiers se sont présentés chez moi alors que je venais juste de partir en vacances, a-t-elle dit. Ils ont fait ouvrir la porte par un serrurier et ont fait des fouilles dans la voûte, qui se trouve chez moi. Ils n'ont pas trouvé ce qu'ils voulaient. Les documents qu'ils cherchaient auraient pu se trouver dans ma voûte, mais ce n'était pas obligatoire. »

De retour de vacances, Me Desjardins a rencontré les enquêteurs de la SQ à deux ou trois reprises, a-t-elle dit. « J'espère que mes explications les ont satisfaits », a-t-elle ajouté.

La SIMPA s'était associée avec la firme Les Investissements BDL pour acheter, à parts égales, des édifices délabrés dans le quartier des écluses, les rénover et les revendre. En fait, BDL n'a rien investi. Ses actionnaires ont empoché environ 5,6 millions, selon la SQ.

La firme BDL appartenait à Michel Bergeron, Jean Des Rosiers et Sydney Lallouz, ancien trafiquant de drogue international qui avait été emprisonné pour conspiration dans l'importation de 700 kilos de haschisch. MM. Bergeron et Des Rosiers sont morts depuis, ce qui complique aussi le travail des policiers.

La SIMPA n'a pas respecté ses conventions avec ses partenaires, affirme la SQ dans une dénonciation en vue d'obtenir un autre mandat de perquisition, cette fois dans l'étude d'un notaire à Laval. « Le secteur privé a bénéficié des profits tout en n'ayant investi aucun montant d'argent », soutient l'auteur de la dénonciation, l'agent Rolland Fréchette.

L'agent Fréchette ajoute que l'enquête vise plus particulièrement Clément Demers. M. Demers était directeur général de la SIMPA entre 1988 et 1994. Il est aujourd'hui vice-président et directeur de Cadev, une filiale immobilière de la Caisse de dépôt et de placement du Québec.« M. Demers a, relativement aux devoirs de sa charge, commis un abus de confiance en agissant de façon à avantager Les Investissements BDL inc., commettant ainsi un acte criminel prévu à l'article 122 du Code criminel du Canada », écrit l'agent Fréchette dans sa dénonciation. M. Demers a dit à *La Presse* qu'il ne ferait aucun commentaire tant que l'enquête ne serait pas terminée.

Direction et cégépiens manifestent côte à côte

La grogne s'emplifie au cégep Maisonneuve où l'on craint les effets des prochaines coupes

STÉPHANIE PERTUISET

Un directeur de collège brandissant une pancarte et applaudi par ses élèves, la scène est plutôt rare. Elle témoigne de la grogne générale qui grossit au cégep Maisonneuve face à une probable nouvelle coupe de 80 millions de dollars dans le budget alloué aux collèges l'année prochaine. Hier, professeurs et élèves, personnel et direction, soit au total quelque 400 personnes, ont choisi de manifester ensemble leur inquiétude pendant la pause de midi. Du jamais vu au Québec.

« Chaque catégorie a mis ses intérêts particuliers de côté pour faire passer le même message, car le problème atteint une ampleur sans précédent », affirme Guy Lefebvre, directeur général du cégep. « Chaque année, on doit se serrer un peu plus la ceinture, si bien qu'à présent, on ne peut plus gagner de trou sans étouffer », ajoute-t-il.

Une opinion partagée par la Société générale des étudiants et étudiantes du collège Maisonneuve, pour qui manifester côte à côte avec la direction est « le signe flagrant qu'on est rendu au bout de la corde ». « On a tout intérêt de s'unir, car c'est simple soit le service diminue, soit on paie plus. Or l'État se doit de financer l'éducation », explique le porte-parole des étudiants, Thomas Chiasson-LeBel.



PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Pour la première fois, élèves, professeurs, personnel administratif et direction du collège Maisonneuve se sont unis pour dire non à la menace d'une prochaine vague de compressions.

En deux ans, le budget du réseau collégial a été amputé de 136 millions de dollars, ce qui représente, au niveau du collège Maisonneuve, une coupe totale de cinq millions. Un trou que tous ont dû éponger. Les frais de scolarité et des activités pédagogiques ont augmenté. Des postes de cadres ont été supprimés. Les professeurs ont accepté une diminution de salaire équivalente à une semaine de travail. Le rythme de renouvellement du matériel est ralenti... « On s'oriente tranquillement vers un service minimum, constate Guy Lefebvre. Cette fois, les nouvelles coupes, qui représentent pour nous 2,2 millions, nous paraissent impossible à digérer sans affecter la qualité de l'enseignement. »

Officiellement, le ministère de l'Éducation n'a pas encore annoncé ces nouvelles restrictions. Mais les directions des collèges ont été averties de préparer leur budget en conséquence.

« Nous sommes prêts à faire d'autres actions jusqu'à ce que l'orientation actuelle du gouvernement soit révisée », prévient Guy Lefebvre. Cette manifestation isolée au collège Maisonneuve pourrait bien faire boule de neige dans les prochaines semaines. En janvier, en effet, la Fédération des cégeps doit organiser de nouvelles concertations et définir une stratégie afin d'exprimer publiquement son désaccord.

EN BREF

Gel des taxes à Anjou

■ Comme d'autres municipalités de la banlieue, Anjou a adopté hier un budget 1998 de 56 millions qui ne tient pas compte de la facture de la réforme Trudel (2,6 millions). La municipalité gèle donc ses dépenses et ses taxes résidentielles au taux de 1,48 $ par 100 $ d'évaluation. La Ville pourrait présenter un budget supplémentaire en 1998 si elle n'arrive pas à absorber la facture de la réforme. Elle a néanmoins réservé 800 000 $ à cet effet et espère environ 1,2 million de réduction de sa quote-part à la CUM si la communauté récupère 6 % de sa masse salariale.

Lachine : 40 km/h

■ À partir du 15 janvier prochain, la vitesse maximale sera uniformisée à 40 km/h dans les rues de Lachine, au sud-ouest de Montréal. C'est ce qu'a annoncé le maire, William McCullock, lors de la séance du conseil de lundi soir. La limite sera cependant de 30 km/h dans les zones de parcs et d'écoles.

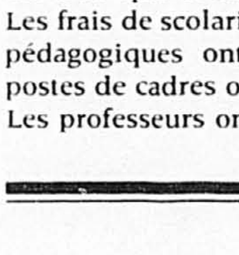
Inondations de novembre

■ À la suite des inondations survenues le 10 novembre aux abords du boulevard Rosemont, le conseiller municipal de Louis-Hébert, Hubert Deraspe, demande à l'administration du maire Bourque de prendre ses responsabilités afin que les sinistrés soient dédommagés dans les plus brefs délais.

Têtes d'affiche

■ La dernière remise de bourses au mérite de l'année, à l'École des hautes études commerciales, a permis à plus de deux cents étudiants de se partager près de 300 000 $, totalisant ainsi 567 250 $ en bourses octroyées cette année aux HEC. Ces bourses sont composées de dons provenant d'associations et ordres professionnels, de fondations, organisations et entreprises. Parmi les nouveaux donateurs, on retrouve Montrusco, Procter & Gamble, la Banque de Montréal, l'Ordre des CMA, Quebecor et A&G conseillers en informatiques.

■■■



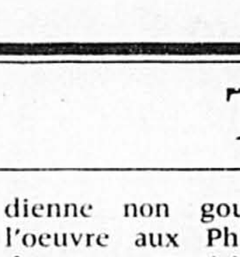
Amelita Ramos

■ Les dirigeants de la fondation Jules et Paul-Émile Léger recevaient des personnalités de marque récemment, Amelita Ramos, épouse du président des Philippines étant venue discuter de l'importance de l'aide de la fondation pour son peuple. Philippe Ferland, président de la Croix d'or (aide aux enfants du tiers-monde), et des bénévoles des oeuvres du cardinal, se sont enquis des problèmes des 100 000 orphelins et enfants abandonnés dans les rues de Manille. C'est que la fondation Jules et Paul-Émile Léger est la plus importante organisation canadienne non gouvernementale à l'oeuvre aux Philippines depuis douze ans. Participaient également à cette rencontre : Marietta Primicias-Goco, femme de l'ambassadeur des Philippines ; Thérèse Gaudry, directrice générale de la fondation ; Denise Laberge-Ferron, vice-présidente de l'Institut cardinal Léger; et Pierre Dupras, vice-président de Cardinal Léger et ses oeuvres.

■■■

■ Concert-bénéfice à l'Oratoire Saint-Joseph, organisé par la fondation Mara qui vient en aide aux alcooliques et toxicomanes, et par la chorale Les Voix de l'île. Le tout a lieu le 20 décembre. Coût : 15 $. Renseignements: 356-9495 ou 355-2192.

■■■



Pierre Champagne

■ Souvent négligées dans les grandes rencontres internationales les villes intermédiaires n'en sont pas moins dynamiques, comme les métropoles dans l'ombre desquelles elles se développent. Ainsi en va-t-il pour Longueuil et sa région qui jouit, par la biais de la Société de développement de la Rive-Sud de Montréal (SDE), d'une porte d'entrée sur le marché sud-américain (bureaux en Argentine et au Chili). Le rayonnement économique de la Rive-Sud (18 villes représentées à la SDE) va encore plus loin, par son allégeance au réseau Sésame qui compte aujourd'hui une vingtaine de villes réparties sur quatre continents, et dont le secrétaire général est le directeur général de la SDE Rive-Sud, Pierre Champagne. Le nouvel organisme doit lier entre elles des villes moyennes, sur la base d'exportations éventuelles par les petites et moyennes entreprises de chaque ville participante.

■■■

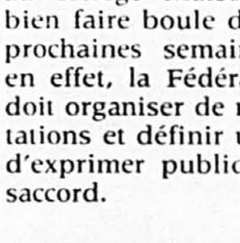
■ Trois auteurs québécois anglophones : Ralph Gustafson en poésie, pour *Visions Fugitive*, Charles Foran (roman et nouvelle), pour *Butterfly Lovers*, et William Weintraub (étude et essai) pour *City Unique: Montréal Days and nights in the 40's ans 50's*, ont remporté les prix de la Société québécoise pour la promotion de la littérature de langue anglaise, assortis de bourses de 2000 $. Le prix pour une première publication est allé à Irene Burstyn pour *Picking up Pearls*.

■■■

■ Spectacle, au rythme du ska, pour recueillir des fonds afin de venir en aide aux adolescents et jeunes adultes de Longueuil. Le tout est en effet au profit de Carrefour jeunesse Longueuil et aura lieu le vendredi 19 décembre, à la salle Salaberry, 1710, rue Beaudry, à Montréal. Renseignements: 646-6850 ou 677-9021.

■■■

■ La Semaine québécoise des personnes handicapées qui se termine aujourd'hui a été marquée, au Parrainage civique Montréal, par l'organisation d'une session de danse aérobique et d'activité aquatique au YMCA du Parc, afin de contribuer à l'intégration sportive de personnes atteintes d'une déficience intellectuelle.



André Roussy

■ André Roussy, vice-président de la Banque Scotia, vient de remettre un don de 1000 $ à l'Armée du Salut. Ce sont le lieutenant Chapdeleine et le capitaine Sharon Hayward, qui ont accepté ce don. Les dons faits à l'Armée du Salut permettent à cet organisme de porter assistance aux personnes démunies de différentes manières. L'organisme dispose ainsi de services de traitement de l'alcoolisme et de la toxicomanie, et offre tant des services d'hébergement que de soins médicaux.

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Poste 36 : le maire d'Outremont parlera ce soir

MARTIN PELCHAT

Le maire d'Outremont, Jérôme Unterberg, prendra la parole ce soir devant le conseil de la CUM pour dénoncer la décision du comité exécutif d'englober tout le quartier montréalais du Mile-End dans le territoire du futur poste de police de quartier numéro 36.

Même si cette question n'est pas inscrite à l'ordre du jour du conseil, M. Unterberg entend y expliquer pourquoi il juge cette décision illégale. Le maire s'insurge en outre contre le fait qu'elle ait déjà été diffusée, notamment dans un bulletin interne du Service de police, *L'Heure juste*.

« Je pense qu'il serait extrêmement urgent qu'on indique à Mme Danyluk de donner l'heure juste, soit qu'il n'y a aucune décision qui, légalement, a pu être prise, dit-il. Elle doit le faire savoir et cesser de véhiculer une telle fausseté à travers ses déclarations et ses documents. »

« Déroger à la constitution de la CUM, c'est pour moi inacceptable », poursuit M. Unterberg. « Ce n'est pas vrai que le Service de police va se mettre au-dessus des lois. »

Le directeur du Service de police de la CUM, Jacques Duchesneau, considère pour sa part l'affaire réglée et va de l'avant avec la limite de la rue Casgrain. « La décision est prise par le comité exécutif et c'est un "go", dit-il. On s'en va là-dessus. »

M. Duchesneau souligne par ailleurs qu'il y a urgence à trouver un nouveau local pour les policiers du poste actuel d'Outremont, car sa location coûte 23 000 $ par mois et le propriétaire des lieux exige un bail à long terme.

Le Service envisage même de loger les policiers dans des locaux adjacents à la cavalerie, sur le mont Royal. « On convertirait peut-être la partie garage en poste de police, ce qui va nous coûter environ 75 000 $, dit le chef. Mais on va sauver 23 000 $ par mois. »

« Décision sans effet »

Le comité exécutif de la CUM a pris un vote le 27 novembre dernier sur la limite est du futur poste 36. La rue Casgrain a été entérinée par six voix contre cinq. Selon M. Unterberg, les membres montréalais du comité exécutif ont profité de l'absence d'un maire de la banlieue pour prendre ce vote et le gagner.

Pierre Bourque a appuyé la limite Casgrain parce qu'elle a le mérite de ne pas diviser le Mile-End. Le maire d'Outremont, appuyé par la banlieue, s'y oppose parce qu'il craint que les policiers soient trop occupés par ce quartier plus criminalisé et négligent sa ville. Il propose que le Mile-End soit plutôt jumelé avec Laurier, à Montréal.

Cependant, M. Unterberg note que l'article 40.1 de la Loi sur la CUM stipule que lorsque quatre représentants de la banlieue ou de Montréal ont voté contre une décision du comité exécutif, celle-ci « n'a pas d'effet » jusqu'à l'assemblée suivante du comité exécutif.

M. Unterberg estime donc que le vote devrait être repris demain au comité exécutif. Et si quatre voix de la banlieue s'opposent encore à la décision — ce qu'il prévoit — , la loi donne au conseil de la CUM la responsabilité de trancher lors de la séance suivante.

Le maire d'Outremont soutient aussi que la limite du territoire du 36 a été établie au boulevard Saint-Laurent lors du vote du conseil du 29 novembre 1995 sur l'énoncé directionnel de la police de quartier.

Le comité exécutif ne peut donc pas à son avis « renverser » ce vote sans en référer à nouveau au conseil lorsqu'il y a mésentente entre les élus.

« Est-ce qu'ils nous prennent pour une bande de marionnettes ? » demande-t-il.

Dans une lettre au maire Unterberg, la présidente du comité exécutif, Vera Danyluk, affirme pour sa part que « ce n'est qu'une fois l'emplacement trouvé et après la conclusion d'un bail avec le propriétaire des lieux que le dossier sera présenté au conseil de la CUM pour approbation ».

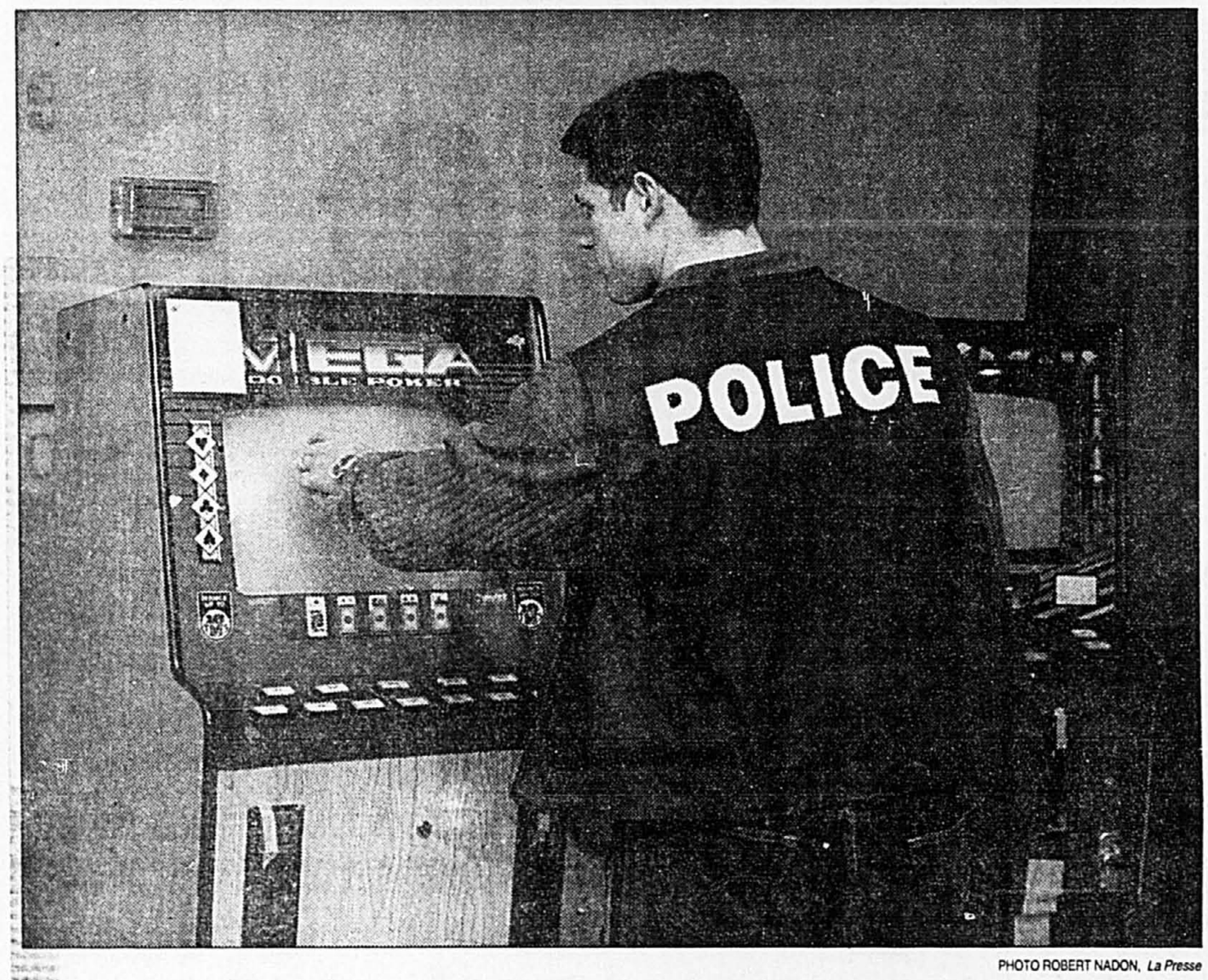


PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Saisie de sept vidéopokers

Les agents de la division de la moralité du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal ont saisi sept vidéopokers hier vers 13h15 à la suite de perquisitions effectuées simultanément dans trois salles de jeux électroniques (arcades) de la rue Sainte-Catherine Ouest. Les interventions ont eu lieu aux établissements Daniel Amusements du 680 et du 1498, Sainte-Catherine Ouest, et chez Pinocchio Amusements, au 1825, Sainte-Catherine Ouest. «C'étaient de vieux appareils qui gobaient beaucoup d'argent et en remettaient peu», précise l'agent Pierre Houbard, des relations publiques du SPCUM. Les clients qui gagnaient des parties gratuites pouvaient être remboursés en argent, ce qui est illégal, a-t-il ajouté. Les propriétaires comparaîtront sur sommation. Un client d'un des trois endroits a été arrêté en possession de stupéfiants.

La «troisième voie» du conseiller Gagnier est officiellement reconnue

PIERRE GINGRAS

L'Action municipale Montréal, le nouveau parti du conseiller Pierre Gagnier, a reçu ses lettres de noblesse hier en étant officiellement reconnu par le directeur général des élections du Québec, François Casgrain.



Pierre Gagnier

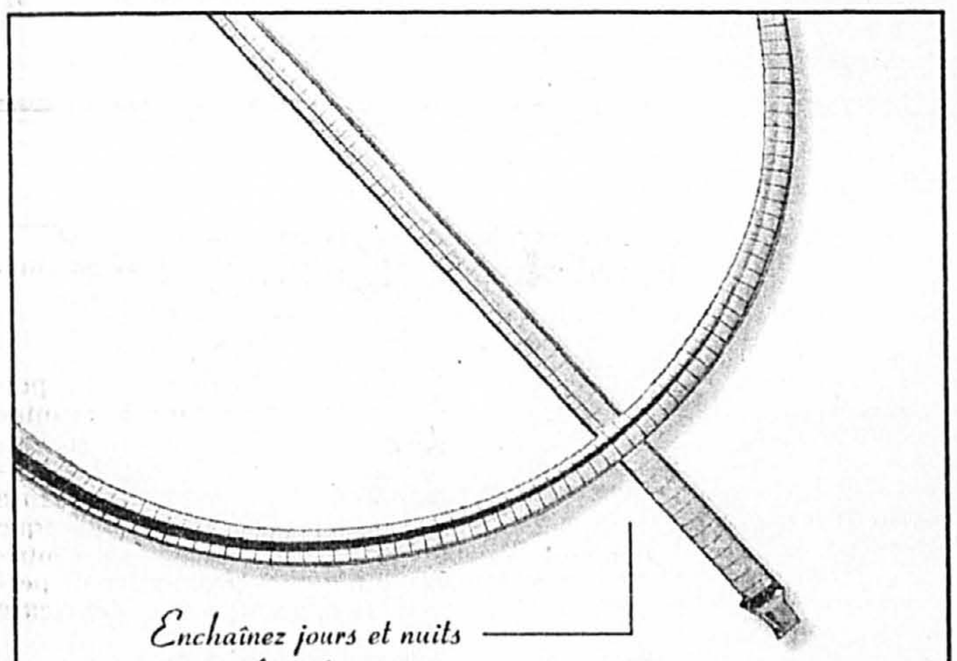
La « troisième voie » maintes fois souhaitée par les conseillers dissidents de Vision Montréal existe dorénavant et son chef Pierre Gagnier invite un éventuel leader, comme Liza Frulla ou Yvon Lamarre, a-t-il précisé, à prendre les rennes du parti et à battre Pierre Bourque. À défaut de quoi, dit-il, il pourrait se lancer lui-même dans la course à la mairie.

La responsabilité des finances du troisième parti municipal à Montréal sera assumée par un retraité, Jean-Louis Mayrand, qui a déjà travaillé pour l'ancien député libéral provincial Léo Pearson (Saint-Laurent—Cartierville). « Six conseillers élus avaient appuyé ma demande de créer un nouveau parti. Je compte discuter bientôt avec eux. Il faut une équipe qui va repartir Montréal. »

M. Gagnier a d'ailleurs confirmé avoir rencontré Sammy Forcillo et Germain Prégent à ce sujet, mais il n'a pas voulu en dire plus. Le nouveau parti devrait toutefois faire des annonces intéressantes d'ici les Fêtes, dit-il.

Pour sa part, le conseiller Sammy Forcillo estime que si la troisième voie existe maintenant bel et bien, elle doit regrouper les forces vives de Montréal et non pas seulement des dissidents de Vision Montréal. Et c'est à la condition expresse que l'Action municipale Montréal représente le visage et la société montréalaise qu'il adhérera à la nouvelle formation.

Conseiller de Cartierville, Pierre Gagnier avait quitté Vision Montréal en juillet dernier à la suite de ses divergences avec le maire au sujet de la vente de l'hippodrome de Montréal. S'il considère le maire actuel comme un travailleur et « quelqu'un qui aime sa ville », il estime que Pierre Bourque est avant tout un « *one man show* » dénué de tout esprit d'équipe.



Enchaînez jours et nuits
en parfaite harmonie.

Cette parure de design italien, à la fois simple et élégante, est parfaitement adaptée pour porter le jour ou en soirée. Cet éblouissant ensemble en or 18 carats vous est offert à un prix exceptionnel pour la période des Fêtes. Collier 495 $, bracelet 249 $.

Courez la chance de gagner un voyage pour deux à Tahiti ou un pendentif avec perle noire de Tahiti. Détails en magasin.

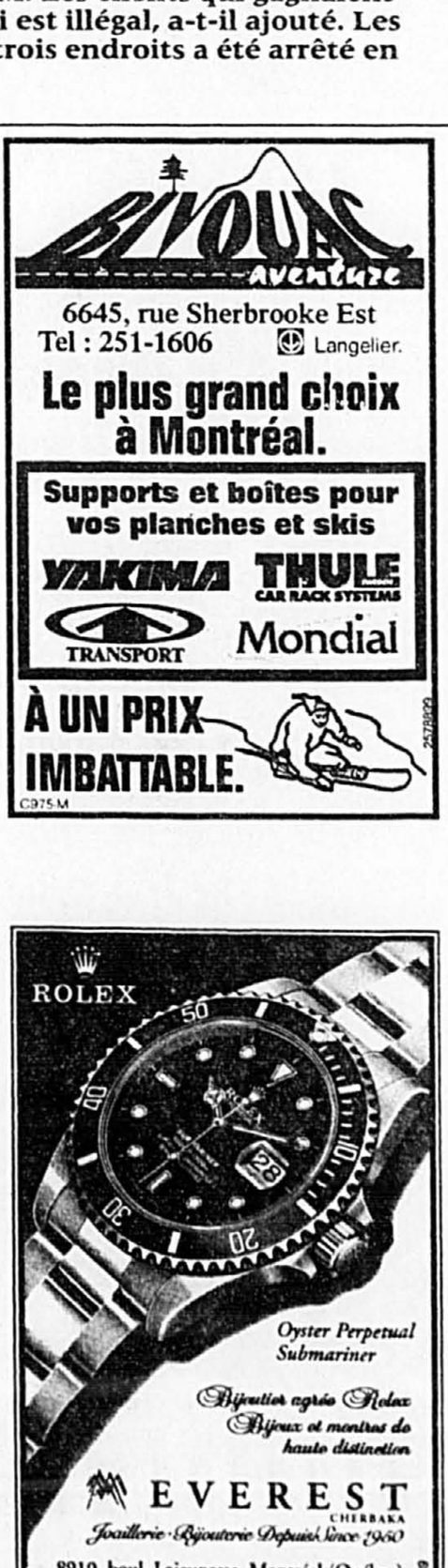
BIRKS
REND TOUTE OCCASION ENCORE PLUS MÉMORABLE

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND
CARREFOUR LAVAL • PROMENADES ST-BRUNO

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 • http://www.birks.com

2579048

BIVOUAC aventure
6645, rue Sherbrooke Est
Tel : 251-1606 Langelier.
Le plus grand choix à Montréal.
Supports et boîtes pour vos planches et skis
YAKIMA THULE CAR RACK SYSTEMS
TRANSPORT Mondial
À UN PRIX IMBATTABLE.
C975-M



Oyster Perpetual Submariner
Bijoutier agréé Rolex
Bijoux et montres de haute distinction
EVEREST CHERBAKA
Joaillerie · Bijouterie Depuis/Since 1960
8910, boul. Lajeunesse Montréal (Québec)
H2M 1R9 (514) 388-5358 CRÉMAZIE
2560239

La magie de Noël opère!



Veste en polar
Bylot de L'Aventurier
89,95 $

Polar écho, fermeture éclair pleine longueur, taille élastique, deux poches chauffe-mains à fermeture éclair, indigo, porto et noir.

Sur présentation de cette publicité, rabais de **10 $** applicable sur tous nos modèles de polar L'Aventurier en magasin, valable jusqu'au **24 décembre.**

L'AVENTURIER

Montréal : 1647, St-Denis (métro Berri-UQAM) 849-4100
Laval : Centre Décor 440, 3912, Aut. 440 O. 681-8030
Brossard : 8025 boul., Taschereau 462-3389
Visitez notre site WEB : www.d4m.com/aventurier

La population baisse partout dans l'île, sauf dans le West Island

PIERRE GINGRAS

La population baisse partout dans l'île de Montréal sauf dans le West Island où la croissance se poursuit, une situation qui a permis de maintenir le nombre d'habitants de la CUM au niveau de 1991, soit 1,7 million.

Quant à la banlieue, elle a toujours le vent dans les voiles et sa population est en hausse constante même si les Laurentides et Lanaudière montrent la progression la plus marquée, indiquent les données du recensement de 1996 pour la région de Montréal présentées hier par Statistique Canada.

L'an dernier, on comptait 3,3 millions d'habitants dans la grande région de Montréal, par rapport à 7,1 millions pour l'ensemble du Québec. Le territoire de la CUM compte 1,7 million d'individus, dont un million pour la seule ville de Montréal. En comparaison, 1,2 million d'habitants vivent en Montérégie, la région qui a connu la plus grande progression en chiffres absolus de 1991 à 1996, soit 57 000 personnes.

Par contre, la région des Laurentides a connu une croissance de 13,3 % (50 000 personnes), celle de Lanaudière, de 11,8 % (40 000 personnes), et Laval, de 5,1 % (16 000 personnes). En 1996, 330 000 personnes vivaient à Laval. Au nord de Montréal, c'est Mirabel qui a connu la hausse la plus importante (26,3 %), la population passant de 18 000 à 22 000. Le récent changement de vocation de l'aéroport risque toutefois de modifier la situation.

Sur la Rive-Sud, c'est la MRC Lajemmerais (Boucherville, Varennes, Sainte-Julie, etc.) qui a connu l'augmentation la plus importante, 13,3 %, pour atteindre 85 000 personnes. La situation est presque identique dans la MRC Vallée du Richelieu (110 000 personnes). Par contre, la population de la MRC Champlain (Longueuil, Saint-Hubert, Saint-Lambert, Brossard, etc.) est presque stagnante.

Selon les statisticiens de Statistique Canada, Longueuil vit une situation similaire à Montréal, où la population plus aisée part vers les grands espaces de la banlieue plus éloignée. Si la population de la CUM semble stabilisée par l'immigration, tout laisse croire que Longueuil, moins favorisée à ce chapitre, verra sa population diminuer progressivement au cours des prochaines années.

Quant à Montréal, la baisse de la population n'a été que de 0,1 %, si bien que les experts parlent plutôt de stabilité, une situation qui se maintient depuis une dizaine d'années, disent-ils. On a toutefois constaté une chute de 2,9 % dans l'est de l'île (Anjou, Saint-Léonard, Montréal-Nord, Montréal-Est, etc.) et une diminution un peu moins prononcée (0,7 %) dans le Centre-Ouest (Westmount, Saint-Luc, LaSalle, etc.).

Par contre, le West Island jouerait un peu le rôle de banlieue par rapport au reste de l'île de Montréal, en plus d'attirer nombre de nouveaux arrivants, deux facteurs qui expliquent une hausse de 4,6 %.

Hausse importante de l'immigration libanaise et chinoise à Montréal

PIERRE GINGRAS

Des principaux groupes d'immigrants vivant dans la région de Montréal, c'est la population libanaise qui a connu la progression la plus importante, passant de 8700 personnes à plus de 28 000 entre 1986 et 1996, une hausse de 220 %.

Selon les données publiées hier par Statistique Canada, la population chinoise de Montréal a aussi doublé durant la même période, passant de 8000 à 16 000 personnes. L'an dernier, on comptait aussi 12 000 Roumains dans la région, un accroissement de 81 % en 10 ans, alors que le nombre de Marocains est passé à 16 000, une augmentation de 60 %.

Toujours parmi les groupes ayant connu une hausse de population significative, notons les immigrants de l'Inde (8000 à 13 000), d'Haïti (30 000 à 45 000), du Vietnam (18 000 à 23 000), de France (35 000 à 44 000) et d'Égypte (13 000 à 16 000).

Pas moins de 88 % de la population immigrante du Québec réside dans la région montréalaise. Avant les années 60, on constatait que 89,9 % des immigrants de la région de Montréal arrivaient d'Europe, une situation qui a changé radicalement au cours des dernières décennies. De nos jours, à peine 19 % des immigrants sont Européens alors que 43 % arrivent d'Asie, 22 %, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, et 13 %, d'Afrique.

Par ailleurs, les principales langues maternelles déclarées dans la région de Montréal (autres que le français et l'anglais) sont l'italien (126 000), l'espagnol (60 000), l'arabe (53 000), le grec (42 000), le chinois (38 000) et le vietnamien (20 000).

Par contre, plusieurs immigrants ont abandonné leur langue d'origine pour parler le français ou l'anglais à la maison. Si bien qu'aujourd'hui, seules 62 000 personnes parlent l'italien chez elles, 43 000 l'espagnol, 33 000 l'arabe, 32 000 le grec, 27 000 le chinois et 19 000 le vietnamien.

On constate par ailleurs que le nombre d'immigrants qui ont troqué leur langue maternelle à la maison pour le français augmente légèrement de 1991 à 1996 (de 36,1 % à 39,7), alors que l'inverse se produit pour la langue anglaise (63,9 à 60,3).



PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

«Mission accomplie!» a déclaré Pierre Michaud (à gauche) en dévoilant, en compagnie de son «partenaire» coprésident de la campagne de financement de Centraide du Grand Montréal, L.R. (Red) Wilson, les résultats de cette campagne. Ils ont fait beaucoup mieux que l'objectif fixé.

Centraide recueille 30 millions

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, les résidants du Montréal métropolitain ne craignent pas contribuer davantage aux oeuvres humanitaires de Centraide. En effet, employeurs (32 % des dons), employés (49 %) et organismes (19 %) ont permis à Centraide du Grand Montréal de dépasser l'objectif de sa campagne de souscription fixé à 29,5 millions et atteindre 30 millions en dons pour 1997.

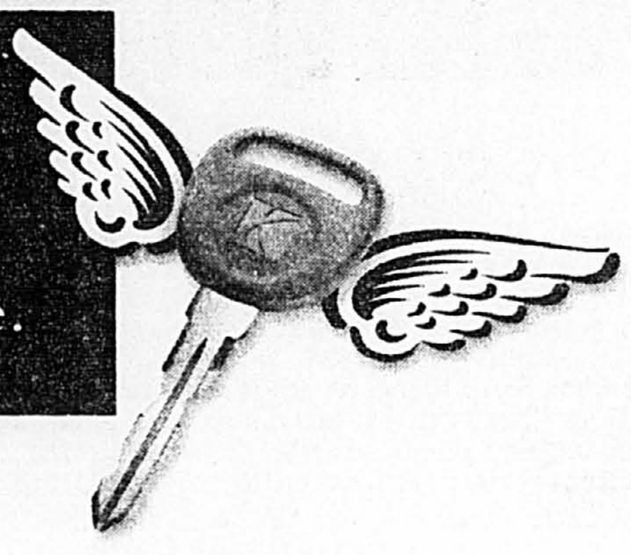
« Il faut multiplier par dix les retombées des dons à Centraide », devait ajouter Irène Nattel, présidente du conseil de Centraide, au moment du dévoilement, hier, du résultat de la campagne.

« Il s'agit d'un montant record et d'un taux de croissance de 6 % », devait préciser Pierre Michaud, (président du conseil et chef de la direction de Réno-Dépôt et président du conseil de Provigo), coprésident de cette campagne de financement avec L.R. Wilson, (président et chef de la direction de BCE) qui devait rappeler que cette croissance était constante depuis quelques années.

Les résidants de la région de Montréal, comprenant Laval, la Rive-Sud et la couronne nord) ont ajouté 1,7 million de dollars à leur générosité de l'an dernier, et 529 347 $ de plus que l'objectif fixé. « Nous pourrons appuyer davantage les organismes communautaires qui viennent en aide aux plus démunis », ont donc signalé les coprésidents de cette campagne de financement, en présentant les résultats à la présidente et directrice générale de Centraide, Michelle Thibodeau DeGuire.

Ce sont 500 000 personnes qui bénéficient de l'argent ainsi recueilli chaque année par quelque 22 000 solliciteurs. On a dû compter aussi sur la participation de 3 700 entreprises et de centaines de syndicats, pour réaliser cette opération d'entraide qui a mis à contribution 200 000 donateurs (individus, entreprises et organismes). D'aussi bons résultats ont fait dire à l'homme d'affaires Pierre Michaud que « nous sommes un peuple de bâtisseurs qui dispose d'un riche entrepreneurship social ».

Magasiner une Saturn, c'est beaucoup plus agréable que de magasiner une voiture.

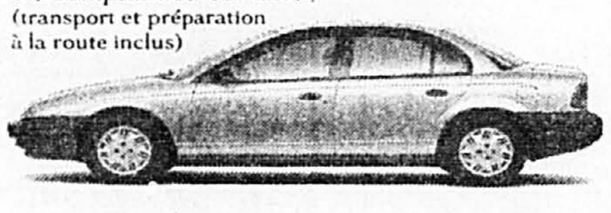


SATURN. POUR FAIRE TOUT AUTREMENT.

Pas de vendeurs, pas de pression, pas de promesses, pas « d'occasion en or », pas de « vente du siècle », pas de « deal juste pour toi », pas de voiture tout court, juste des Saturn, sans marchandage, sans compromis. Et avec notre façon différente de faire les choses en prime.

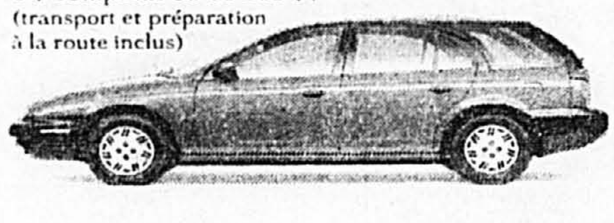
**Ces mensualités sont calculées sur un bail de location de 36 mois et comprennent le transport (455 $), la préparation à la route et les frais d'acquisition de 350 $. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement (selon les tableaux) plus taxes ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable de 300 $ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer (ou l'échange équivalent) sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 8 cents (basé sur un programme de bas kilométrage).Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget. † PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Renseignez-vous sur notre garantie de remboursement de 30 jours/2 500 km.*

238 $/mois*
Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle.
0 $ comptant ou 15 403 $†
(transport et préparation à la route inclus)



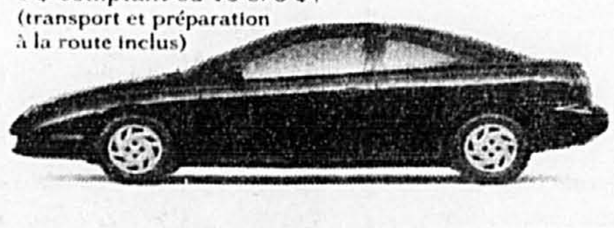
La Saturn SL1 1998	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
208 $	1000 $
223 $	500 $
238 $	0 $
Climatiseur 19 $ de plus par mois	
Transmission automatique 15 $ de plus par mois	

258 $/mois*
Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle.
0 $ comptant ou 16 503 $†
(transport et préparation à la route inclus)



La Saturn SW1 1998	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
228 $	1000 $
243 $	500 $
258 $	0 $
Climatiseur 20 $ de plus par mois	
Transmission automatique 15 $ de plus par mois	

247 $/mois*
Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle.
0 $ comptant ou 16 873 $†
(transport et préparation à la route inclus)



La Saturn SC1 1998	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
217 $	1000 $
232 $	500 $
247 $	0 $
Climatiseur 18 $ de plus par mois	
Transmission automatique 14 $ de plus par mois	

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
437-6317

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
672-2500

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
964-1374

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
385-9191

West Island Saturn Saab Isuzu
10333, boul. Gouin Ouest
Roxboro
684-3161
(Entre des Sources et Aut. 13)

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
342-2222
(Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
861-2000
(Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
385-7222
www.mondial-ssi.com

L'EXPRESS DU MATIN



170 bouteilles saisies

■ Les policiers de la section moralité du SPCUM ont saisi 170 bouteilles d'alcool après avoir effectué deux perquisitions dans les bars Rudolph du 3943, rue Ontario Est, et Exodus du 4021, rue Sainte-Catherine Est, hier vers 22 h. Quatre-vingts bouteilles ont été saisies dans le premier établissement et 90 dans le second. L'expertise qui suivra permettra de déterminer si cet alcool est dilué ou de contrebande, comme le soupçonnent les policiers. Aucune accusation n'a encore été portée. Les deux propriétaires des établissements se connaissaient, a-t-on indiqué.

Trois arrestations

■ Trois personnes, deux femmes et un homme, ont été arrêtés hier en fin d'après-midi dans une maison de débauche sise au 2631, rue Hogan, à Montréal. Depuis qu'un individu a loué, il y a un mois, la partie du triplex abritant le 2631, un salon de massage clandestin était en exploitation, a indiqué un porte-parole du SPCUM. À la suite d'informations et d'une enquête, les agents de la section moralité du Centre des opérations Sud ont investi les lieux vers 16 h 30.

Kyrielle d'accusations

■ C'est sous plusieurs chefs d'accusations de vol qualifié, d'enlèvement, de séquestration et de possession d'arme dans un dessein criminel qu'André Lejour a comparu, hier, en Cour du Québec, à Montréal. Le prévenu de 39 ans a été appréhendé lundi matin par les policiers de la CUM qui l'ont pourchassé à la suite d'un vol à main armée et d'une prise d'otage commis quelques minutes plus tôt dans un dépanneur Provi-Soir, à Lachine. Au moment de son arrestation, il était sous le coup d'une libération conditionnelle et n'avait pas le droit de posséder une arme à feu.

Prestige ou épicerie

■ L'Université McGill est une institution prestigieuse, personne ne le conteste. Mais ses employés de soutien — ils sont 1350 à attendre leur première convention collective — ont tenu à préciser hier que « le prestige ne paie pas l'épicerie ». Durant l'heure du lunch, ils ont manifesté sur le campus de l'université. Ils se plaignent de ce que leurs salaires soient gelés depuis 1992 et que l'employeur ne leur offre qu'une augmentation de 1,5 % « au mérite », pour couvrir la période de 1992 à 2001.

Dans le métro

■ Des membres du Syndicat des salariés de l'hôpital Saint-Luc sont descendus dans le métro, hier, dans le cadre d'un blitz visant à obtenir l'appui de la population à leurs revendications en faveur du respect du protocole de fusion du Centre hospitalier de l'Université de Montréal. Les syndiqués ont fait signer une pétition réclamant le maintien de 1420 lits dans les trois campus du CHUM. Le 16 décembre, le conseil d'administration du CHUM doit étudier une proposition visant à réduire le nombre de lits à 1100, voire 985.



Bijoux et montres de haute distinction
EVEREST CHERBAKA
Fondée en 1850
8910, boul. Lajeunesse, Montréal (Québec)
H2M 1R9 (514) 388-5358 CRÉMAZIE



Le prix

Le coût d'installation du câble Vidéotron ne dépasse jamais **70 $.** Avec le satellite, vous devez acheter une antenne et un récepteur **(environ 500 $),** sans compter l'installation.*

La flexibilité

Avec le câble, vous pouvez capter des **émissions différentes** simultanément. Avec le satellite, vous devez acheter un récepteur pour chaque téléviseur, sinon, c'est la **même émission** pour tous.

Le service

Avec le câble, il n'y a pas d'autres frais que les paiements mensuels : le service est **garanti** et l'entretien est **gratuit.** En plus des mensualités, vous devez payer, avec le **satellite,** un **supplément** pour l'entretien à long terme.*

Alors, avant de vous lancer dans les grandes dépenses, regardez-y à deux fois. Entre nous, pour avoir le meilleur, c'est Vidéotron.

Vidéotron

* Vérifications faites dans la région de Montréal auprès des principaux distributeurs, en date du 5 décembre 1997.



RIVE-NORD 967-7225
1 800 561-0155
1464, rue Cunard, Laval
aut. 440 sortie Industriel
RIVE-SUD 445-3939
7587, boul. Taschereau, Brossard
Face à Réno-Dépôt
Mtl 861-7225
Le support indispensable de vos plaisirs d'hiver !
AUTORACK INTERNATIONAL
LOCATION • ÉCHANGE • VENTE
Visitez notre site web : www.autorack.qc.ca
AUVENT
YAKIMA
Mondial
THULE
NOUS VOUS OFFRONS L'INSTALLATION GRATUITE
VISITEZ LE SEUL SPÉCIALISTE AU QUÉBEC !

Le magasin de décor maison le plus grand et le plus excitant à Montréal

Une collection d'articles de décoration comme vous n'aurez jamais vu sous un même toit...

AUX PRIX LES PLUS BAS GARANTIS, TOUS LES JOURS

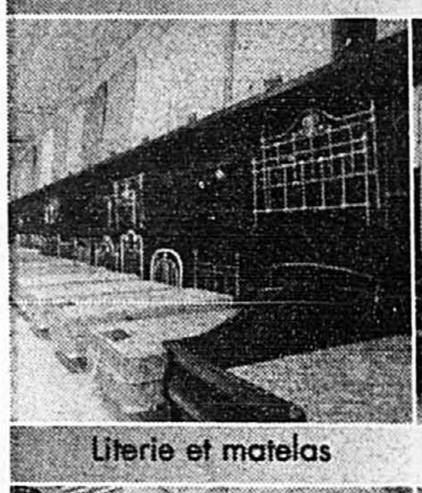
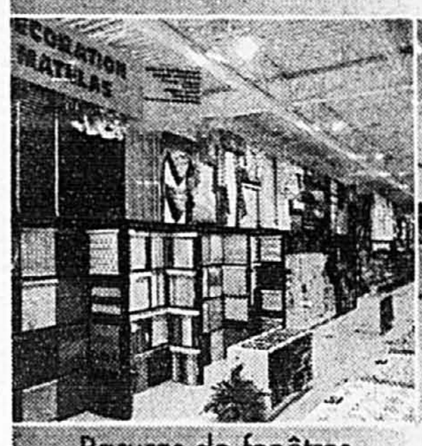
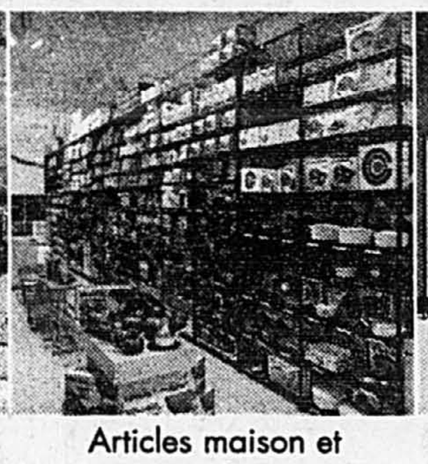

Literie et matelas


Table et salle de bain


Porcelaine, cristal et cadeaux


Parures de fenêtres et tissus


Articles maison et batteries de cuisine


Boutique Crème de la Crème et Bébé

TOUTES LES MARQUES LES PLUS RÉPUTÉES

ADRIENNE VITTADINI · BLACK & DECKER · badum · BRAUN · CANNON · Crosall · Cuisinart · Dan River · Noritake · Orrefors · demeyere BRINOX · Fieldcrest · HunterDouglas · JOHNSON BROTHERS · KitchenAid · SIMMONS Beautyrest · KOSTA BODA SINCE 1742 · Villeroy & Boch · ONEIDA · J.A. HENCKELS · LENOX · Sealy · MIKASA · TEFAL · Rosenthal · LE CREUSET · LALIQUE · lawrence · Levolor · MARTEX · Moulinex · Springmaid · LAGOSTINA · PFALTZGRAFF · Royal Doulton

SERVICE

Un service hors pair offert par plus de 200 employés courtois et compétents

PARURES DE FENÊTRES — SERVICE D'ACHATS À DOMICILE GRATUIT 331-5260
Téléphonez-nous pour qu'un de nos conseillers en décoration vous rende visite.

PORCELAINE CRISTAL & CADEAUX — LISTE DE MARIAGE
Des conseillers spécialisés répondront à tous vos besoins en préparation nuptiale.

POLITIQUE DE PRIX Garantie SANS CONDITIONS
CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionel de 10%
Prix les plus bas garantis pendant un an.

CLUB DES MEMBRES PRIVILÉGIÉS
- Un coup de filet de 10 000 $
- Une croisière dans les Antilles
- et beaucoup plus...

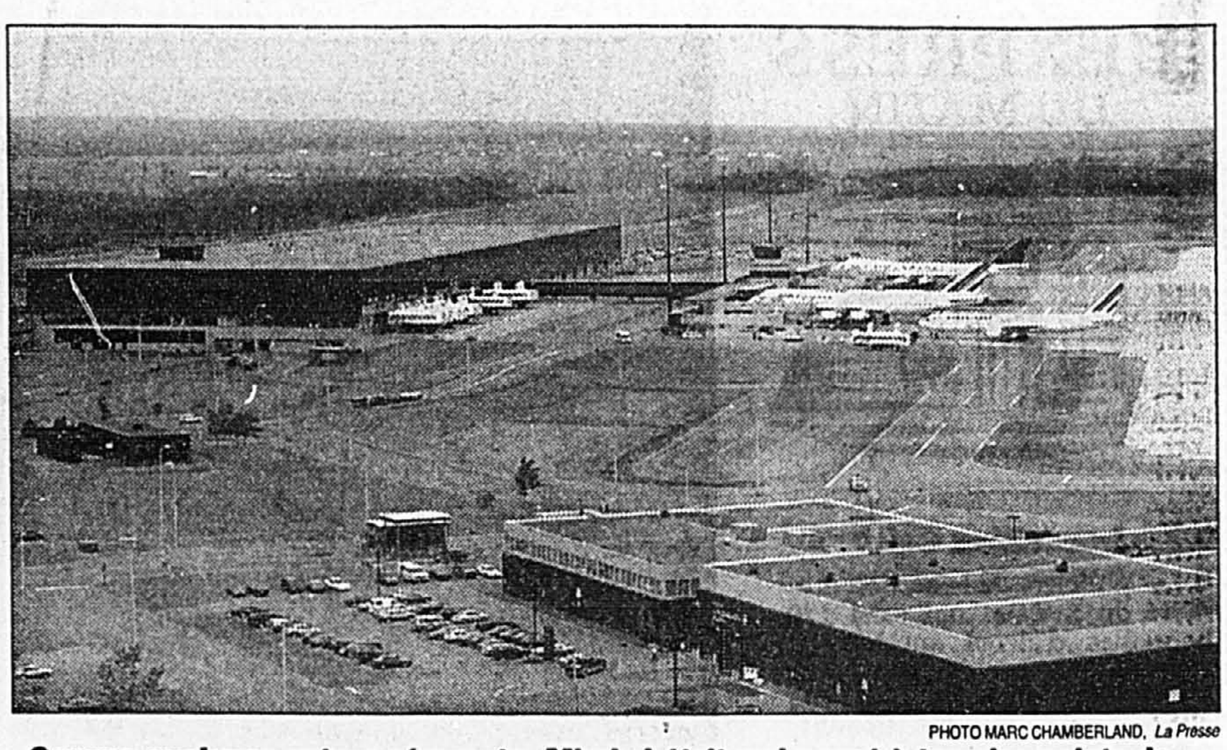
UNE INVITATION AU SOLDE D'ENTREPOT ANNUEL
Sans frais ou obligation

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Centre Rockland 341-7810 · DÉCOR DÉPOT Place Portobello, Brossard 671-2202 · DÉCOR DÉPOT Les Galeries Laval 681-9090 · Les Promenades de la Cathédrale 282-9525

NOS PRIX SONT IMBATTABLES! COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU!

2579279


PHOTO MARC CHAMBERLAND, *La Presse*

«Comme quelques autres aéroports, Mirabel était mal pensé à tous les points de vue», soutient l'économiste britannique Kenneth Button.

Les aéroports situés loin des centres-villes pourraient être favorisés dans l'avenir

ANDRÉ PRATTE
envoyé spécial, LYON

Les infrastructures situées loin des centres-villes pourraient sortir gagnantes de la concurrence féroce que se livrent de nos jours les aéroports, estime un économiste britannique qui participait hier à Lyon à un colloque international sur l'avenir des installations aéroportuaires.

« Dans la mesure où les gens se préoccupent de l'impact environnemental local des aéroports, tels le bruit et la congestion, les infrastructures lointaines pourraient jouir d'un avantage concurrentiel », a soutenu le professeur Kenneth Button, spécialiste en économie des transports à l'université George Mason, en Virginie.

« Cela veut dire qu'à Washington, l'aéroport National perdra des plumes vis-à-vis de Dulles, qu'à Londres, Heathrow sera désavantagé par rapport à Gathwick, qu'à Paris, Orly traînera de la patte derrière Charles-de-Gaulle », a expliqué M. Button à *La Presse* après sa présentation.

Mais cela veut-il dire qu'à Montréal, on aurait dû y penser à deux fois avant de transférer les vols internationaux à Dorval ? Que Mirabel aurait profité dans l'avenir d'un avantage concurrentiel ? « Comme quelques autres aéroports, Mirabel était mal pensé à tous les points de vue, soutient l'économiste. Les sociétés aériennes ne voulaient pas y aller parce qu'il était situé trop loin du marché. L'environnement peut être un facteur important, mais ce n'est pas le facteur le plus important. »

Un voisin gênant

Au cours de ce colloque sur « les aéroports de demain » tenu dans le cadre des Entretiens Jacques-Cartier, d'autres participants ont souligné que les administrateurs d'infrastructures aéroportuaires doivent absolument tenir compte des préoccupations des citoyens en matière d'environnement, que ces préoccupations soient fondées sur des faits ou sur des perceptions erronées. « Si les aéroports veulent accroître leur achalandage et être compétitifs, ils ont besoin de la crédibilité environnementale qui leur permettra d'obtenir l'appui de la population », selon Anthony Perle, un politologue de l'Université de Calgary.

« L'aéroport est un voisin gênant, c'est clair, mais il faut faire en sorte qu'il soit le moins gênant possible », a dit le chargé de mission à l'aéroport de Lyon-Satolas, Jean-Roger Revellin.

L'aéroport de Lyon rêve de se doter de deux nouvelles pistes d'ici 2015. Pour s'assurer le soutien de la population des alentours — il s'agit essentiellement de communes rurales —, les gestionnaires ont entrepris une vaste consultation. Ils ont aussi mis sur pied un programme favorisant les résidants de la région dans les embauches faites par l'aéroport ou ses concessionnaires. « Il faut que les riverains, qui en subissent les inconvénients, puissent aussi bénéficier du développement de l'aéroport », a expliqué M. Revellin.

Cependant, la stratégie de communication de Lyon-Satolas a eu des effets inattendus. Le nombre de plaintes a littéralement explosé, et un groupe de citoyens militant contre le projet d'agrandissement a été créé. Un groupe que, visiblement, M. Revellin ne porte pas dans son coeur : « La présidente du groupe a construit sa maison près de l'aéroport il y a seulement trois ans ! »

La présidente du conseil des Aéroports de Montréal, Nycol Pageau-Goyette, est sortie de cet atelier animée de sentiments ambivalents. « Nous avons fait beaucoup d'efforts récemment en matière d'environnement, et j'ai tendance à croire que nous ne les avons pas fait connaître suffisamment, a-t-elle dit à *La Presse*. Nous avons commandé un plan de communication à ce sujet. Sauf qu'aujourd'hui, en prenant connaissance de l'expérience de Lyon, les gens se posaient la question : faut-il informer ou non ? »

Ce reportage fait suite à une invitation du centre Jacques-Cartier.

3 OFFRES CADEAU DU CIEL

Offre d'une durée limitée

RAV 4 '98 *


4 portes- 127 ch. 5 Vitesses- 4x4 2 Coussins gonflables- AM/FM Cass.- et beaucoup plus...
Acompte de 599$
Transp. et prép. inclus
35 unités prêtes pour livraison

CAMRY LE '98 *


4 cyl.- Auto.-Groupe élect. Freins ABS- Régulateur de vitesses et beaucoup plus...
Acompte de 999$
Transp.et prép. inclus
75 unités prêtes pour livraison

299 $ /MOIS
LOCATION 24 MOIS
Ou obtenez 3.9% de financement jusqu'à 60 mois

La toute nouvelle SIENNA CE '98 *


V6- 194 ch.- Freins ABS- 7 Passagers A/C- AM/FM Cass- et beaucoup plus...
Acompte de 1799$
Transp.et prép. inclus
50 unités prêtes pour livraison

SOLUTION 24 MOIS
- CONDUIRE UN VÉHICULE NEUF À TOUS LES 2 ANS
- VALEUR RÉSIDUELLE GARANTIE
- MINIMISE VOTRE ENGAGEMENT FINANCIER
- ALLOCATION DE 48 000km

PROGRAME DES DIPLÔMÉS 1000$ de rabais additionnel venez nous voir pour plus de détails

* Les baux sans obligation d'achat sont conçus de façon à s'ajuster à vos besoins spécifiques. Vous pouvez réduire vos paiements mensuels ou utiliser votre véhicule en échange. * Ce que vous devez savoir: L'immatriculation, les taxes et l'assurance ne sont pas comprises. Cette offre s'adresse aux particuliers accrédités. Dépôt de sécurité requis. Vous pouvez aussi louer sans paiement initial. Offre valide sur véhicules en inventaire seulement.

MEMBRES DE LE GROUPE SPINELLI

VOTRE ORGANISATION TOYOTA #1

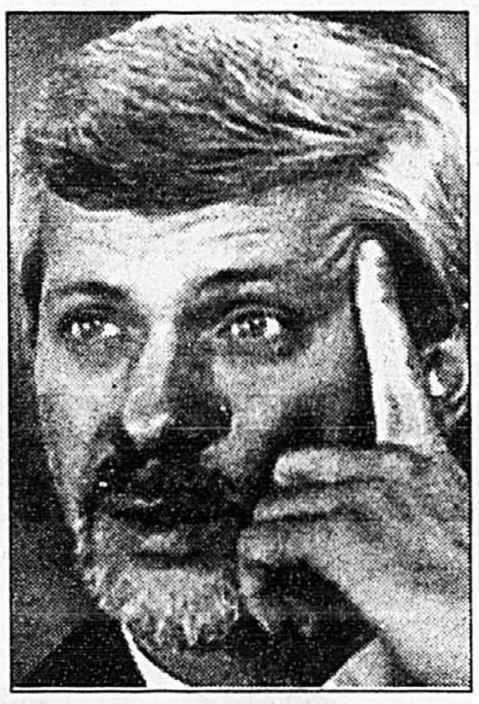
SPINELLI TOYOTA 561, boul. St.-Joseph, Lachine 634-7171 1 (800) 352-6111
FAIRVIEW TOYOTA 10, Auto Plaza, Pointe-Claire 694-1510 1 (800) 326-1510
www.spinelliauto.com

Des pots-de-vin par guichet automatique

ANDRÉ PRATTE
envoyé spécial, LYON

Les guichets automatiques seraient devenus une des voies les plus sûres pour verser des pots-de-vin, selon les informations obtenues par *La Presse* en marge d'un colloque international sur la corruption tenu au siège de l'Interpol, à Lyon.

Participant à ce colloque, l'ancien premier ministre du Québec Pierre Marc Johnson a fait état de cette nouvelle technique au cours d'une conversation à bâtons rompus avec des journalistes. « C'est quelqu'un du milieu municipal qui m'a expliqué ça », a confié M. Johnson.



Pierre Marc Johnson

Voici comment cela fonctionne. Supposons une entreprise intéressée à décrocher un contrat avec une administration municipale. Supposons de plus qu'elle y trouve un fonctionnaire ou un élu disposé à l'aider à obtenir ce contrat en échange d'un pot-de-vin. L'entreprise ouvre un compte dans une banque, et y dépose la « commission » convenue, disons 20 000 $. Elle fournit ensuite son NIP (numéro d'identification personnel) au fonctionnaire corrompu. Celui-ci peut alors en toute impunité retirer de l'argent de ce compte, au rythme qui lui sied. « C'est incontrôlable », laisse tomber M. Johnson.

Un moyen parmi d'autres

À moins d'une grossière imprudence de la part de celui qui profite du pot-de-vin, l'argent n'apparaîtra jamais dans ses comptes de banque, et son mode de vie ne changera pas de façon visible.

Joint hier, un porte-parole de la Sûreté du Québec a confirmé que les enquêteurs du service des crimes économiques avaient déjà constaté ce genre de pratiques. « C'est une méthode parmi tant d'autres. Les enquêteurs me disent qu'il y a eu des cas dans le secteur privé, mais qu'ils n'ont jamais eu à enquêter dans des affaires impliquant des organismes publics ou des municipalités. »

Les policiers ne peuvent agir en ce domaine à moins qu'une personne dans l'entreprise ou l'organisme concerné ne leur fasse part de ses soupçons. « Les gens doivent être vigilants », a rappelé le représentant de la SQ, Ronald Boudreault. C'est d'autant plus vrai dans le cas des pots-de-vin par guichet automatique, ceux-ci laissant très peu de traces. »

« En bout de ligne, c'est la responsabilité des comptables, estime pour sa part M. Johnson. Une entreprise ne peut mettre 20 000 $ de côté comme ça sans que ça apparaisse quelque part. »

À l'Union des municipalités du Québec, le porte-parole Martin Lasalle a déclaré que l'Union n'avait jamais eu vent d'une telle pratique : « De toute façon, ce n'est pas le genre de choses que les élus viendraient nous confier. Mais si ça existe, nous le condamnons évidemment. »

Invité au colloque pour faire état des moyens que prennent les gouvernements nord-américains pour contrer la corruption dans l'attribution des contrats publics, le vérificateur général Guy Breton n'avait pas non plus entendu parler des pots-de-vin par guichet automatique. « La seule façon de déceler une telle pratique, c'est la dénonciation », a-t-il commenté spontanément.

Ce reportage fait suite à une invitation du centre Jacques-Cartier.

LES PLUS BELLES BOTTES POUR JOUER DEHORS!
Columbia Sportswear Company®
CONFORT, CHALEUR ET ENDURANCE !
139,99$
BOTTES BUGABOOTOO®: La botte Bugabootoo®, avec son cuir traité et toutes ses coutures scellées au latex, est complètement à l'épreuve de l'eau. De plus, avec 200GR d'isolant Thermolite®, elle a un facteur de température de -32°C. La botte idéale comme antigel pour les pieds.
BOTTES BALLISTIC®: Avec son système de boucles à ajustement rapide, son cuir traité, ses coutures scellées au latex et 200GR d'isolant Thermolite®, la botte Ballistic® est idéale pour toutes les conditions hivernales allant jusqu'à -32°C.
139,99$
GAGNEZ UN VOYAGE DE SKI POUR DEUX À WHISTLER + AVEC SKICAN
Tous les détails en magasins
André Lalonde Sports®
MEILLEURS PRIX! GARANTIE!
MAINTENANT 5 MAGASINS POUR VOUS SERVIR
LAVAL 3900, Autoroute 440 O. (514) 682-5222
REPENTIGNY 256, Notre-Dame (514) 582-1123
BROSSARD 7250 boul. Taschereau Tél.: 923-2429
TROIS-RIVIÈRES O. 4520, boul. Royal (819) 373-2622
JOLIETTE 20, Place Bourget (514) 759-7152
2571700

Petit calcul...
super offre!
149 $
StarTAC 6000e de Motorola
+
CANADIAN TIRE
crédit de 50$
chez Canadian Tire
= le cadeau idéal!
Abonnez-vous à un forfait Bell Mobilité et obtenez un téléphone StarTAC 6000e pour seulement 149 $ ET un crédit de 50 $ en magasin chez Canadian Tire.
Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 1997 pour les nouveaux clients qui s'abonnent à un forfait admissible. Contrat de durée minimum requis et autres conditions en vigueur. Sous réserve de modification sans préavis. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Le téléphone peut différer du modèle illustré et est disponible jusqu'à épuisement des stocks. Frais annuels d'accès au réseau, de services optionnels, de temps d'antenne, d'interurbain, d'activation et d'itinérance en sus. Taxes non comprises. Sous réserve d'approbation de crédit.
VOIR CI-DESSOUS LA LISTE DES DÉTAILLANTS CANADIAN TIRE PARTICIPANTS.
CANADIAN TIRE
1055, Montarville, Boucherville
140, boul. d'Anjou, Chateauguay
1005, Curé Labelle, Chomedey
1599, rue Sud, Cowansville
65, route 132, Delson
3079, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux
275, rue Cockburn, Drummondville
70, Simmonds Nord, Grandby
4909, boul. Taschereau, Greenfield Park
1333 boul. Firestone, Joliette
16821, route Trancanadienne, Kirkland
3526, rue Laval, Lac-Mégantic
470, 28ieme ave, Lachine
505, rue Bethanie, Lachute
2595, boul. Daniel Johnson, Laval
2790, Chemin Chambly, Longueuil
1730, rue Sherbrooke, Magog
1500, Atwater, Montréal
6700, Côte des Neiges, Montréal
5500, boul. Henri-Bourassa, Montréal Nord
3025, rue Sherbrooke Est, Montréal
1465, Jean Talon Est, Montréal
101, Carninal Léger, Pincourt
12625, rue Sherbrooke Est, Pointe-aux-Trembles
1000, boul. des Laurentides, Pont-Viau
115, boul. Brien, Repentigny
401, boul. Curé Labelle, Rosemère
50, boul. Morin, Ste-Agathe-des-Monts
500, boul. Sauvé St-Eustache
3500 Martineau, St-Hyacinthe
6250 boul. Cousineau, St-Hubert
600, Pierre Caisse, St-Jean-sur-Richelieu
900 Grignon, St-Jérome
2215, boul. Laurentien, St-Laurent
4250, Jean-Talon Est, St-Léonard
6565, Jean-Talon Est, St-Léonard
5800, Cavendish, Côte St-Luc
1950, rue King Ouest, Sherbrooke
280, boul. Fiset, Sorel
1250, boul. Moody, Terrebonne
3180, Wellington Ouest, Verdun
Bell Mobilité MD
2571711

René Lafleur : la Couronne réclame trois ans

MARC THIBODEAU

La Couronne réclame trois ans de détention pour René Lafleur, cet homme de 50 ans de Beauharnois qui a plaidé coupable, en novembre, à dix accusations d'agression sexuelle.

À l'appui de cette demande, le procureur de la Couronne, Raynald Savage, a invoqué hier, lors des représentations sur sentence au palais de justice de Valleyfield, le fait que l'ensemble des victimes étaient des mineurs au moment où les agressions sont survenues, entre 1983 et 1997.

Il a indiqué par ailleurs que Lafleur avait perpétré ces crimes alors qu'il était en position d'autorité puisque plusieurs des agressions sont survenues dans sa résidence, transformée en « maison de jeunes ».

Lafleur, a indiqué Me Savage, tentait habituellement de toucher les parties génitales des jeunes durant leur sommeil.

Risques élevés de récidive

Citant un rapport avant sentence, le procureur a indiqué que les risques de récidive étaient « élevés » et que les chances de réussite de tout traitement étaient « limitées ».

Il a déclaré au juge Michel Mercier, de la Cour du Québec, que Lafleur souffrait d'une « déviance prononcée » en matière de pédophilie, justifiant des soins « à caractère psychiatrique ».

Jacques Vinet, l'avocat de la défense, a souligné pour sa part que les agressions reprochées à son client étaient mineures, se limitant souvent à de brefs attouchements, et toujours dépourvues de violence.

Il a par ailleurs demandé au juge de prendre en considération la « qualité » de plusieurs des jeunes plaignants, qui se réunissaient chez l'accusé pour « boire, fumer et regarder des films pornographiques ».

Me Vinet, qui suggère une peine de détention de deux ans moins un jour, combinée à une probation et à une thérapie, a ensuite brièvement fait témoigner Lafleur, qui a présenté au juge plusieurs feuilles sur lesquelles il disait avoir consigné les « balises » devant permettre de le « ramener dans le droit chemin ».

Lafleur, qui s'est dit plus que disposé à suivre une thérapie, a indiqué qu'il souhaitait notamment tirer profit de la « méditation » afin de venir à bout de ses problèmes.

Le juge Mercier a finalement décidé de mettre l'affaire en délibéré jusqu'à jeudi.

La grande

Taux de financement féerique de 0%



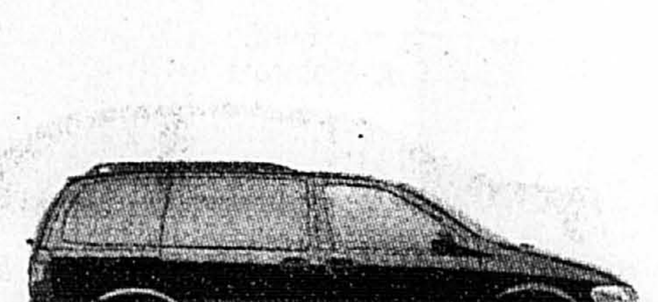
jusqu'à 48 mois**
sur les Venture, Pick-up CK et Astro.



ASTRO 98
21 498 $*



PICK-UP CK 98 Transmission automatique
19 398 $*



VENTURE 97
20 897 $*

Offre d'une durée limitée

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

*Offre réservée aux particuliers, s'appliquant sur certains modèles de véhicules neufs en stock 1997 ou 1998, selon le cas. Transport (variant entre 525 $ et 895 $) et taxes en sus. Photos à titre indicatif seulement. **Taux de financement à l'achat de 0 % ou 2,9 % applicable sur des termes allant jusqu'à 48 mois. Sujet à l'approbation du crédit. 'L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL^MC sont offertes

Policier de Magog reconnu coupable d'avoir tenter de contrecarrer le cours de la justice

MARC THIBODEAU

Denis Lamontagne, un policier de Magog âgé de 50 ans, a reconnu lundi, au palais de justice de Sherbrooke, avoir tenté de contrecarrer le cours de la justice en 1995.

Lamontagne a également plaidé coupable à une accusation d'abus de confiance, en Cour du Québec.

L'enquêteur, qui comptait une vingtaine d'années d'expérience, aurait incité une tierce personne à cacher une arme qui était recherchée par un agent de la paix.

Il était également accusé initialement de possession et de trafic de haschisch, ainsi que d'avoir accepté une somme d'argent en vue de perpétrer ou de faciliter un délit. Ces dernières accusations ont toutefois été retirées par la Couronne, représentée dans ce dossier par Me Raynald Savage, procureur au palais de justice de Valleyfield.

Le policier, qui avait fait l'objet d'une enquête de la Sûreté du Québec, doit revenir à la cour de Sherbrooke le 3 février afin de connaître sa sentence.

Il pourrait perdre définitivement d'ici là son poste au sein de la police de Magog, qui l'a suspendu sans solde au moment de sa mise en accusation en mai.

Le capitaine Gilles Robinson, porte-parole de la police municipale, a indiqué la semaine dernière que Lamontagne « serait congédié immédiatement » s'il était reconnu coupable de l'un ou l'autre des chefs d'accusation.

Hier, M. Robinson a précisé qu'aucune décision définitive ne serait prise dans ce dossier avant que les « avocats du contentieux » n'aient été dûment consultés.

Près du tiers des malades allergiques à leur médication

Agence France-Presse
WASHINGTON

Une réaction allergique aux médicaments qui leur ont été prescrits peut affecter jusqu'à près du tiers des malades, indique une enquête publiée dans la dernière livraison du *Journal of the American Medical Association* (JAMA).

Cette étude indique que jusqu'à 30 % des patients hospitalisés peuvent souffrir d'une réaction à leur médication, et jusqu'à 29,3 % des malades à domicile requérir une hospitalisation des suites d'allergie à leurs médicaments.

Les auteurs de l'enquête, les Drs Richard DeShazo et Stephen Kemp, de l'Université du sud de l'Alabama à Mobile, soulignent que tout médicament ou agent biologique peut provoquer des réactions allergiques.

Celles-ci peuvent être causées entre autres par un dosage inadapté, le fait qu'un malade ne tolère pas certaines substances ou une interaction négative de différents médicaments.

magie de Noël

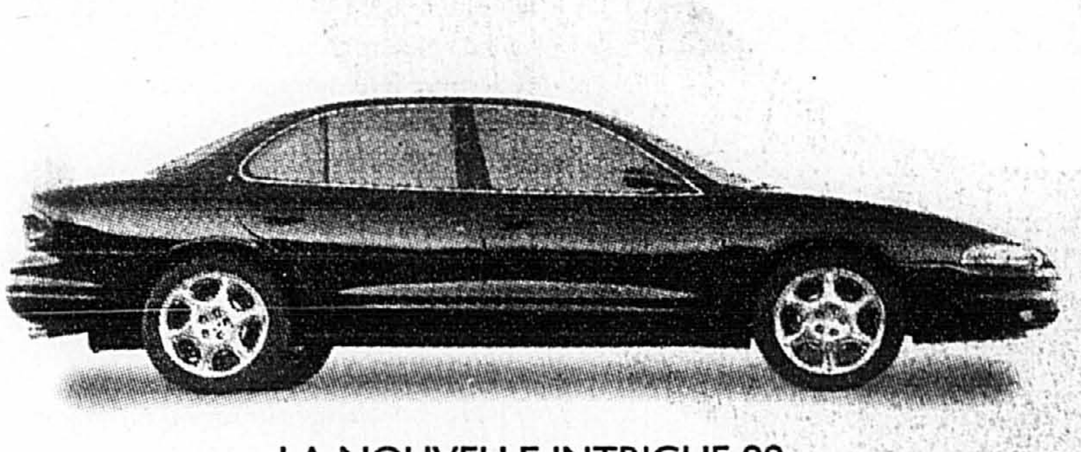
Et des prix magiques à un taux de 2,9 %**
sur plusieurs autres modèles.



METRO 98
10 298 $*



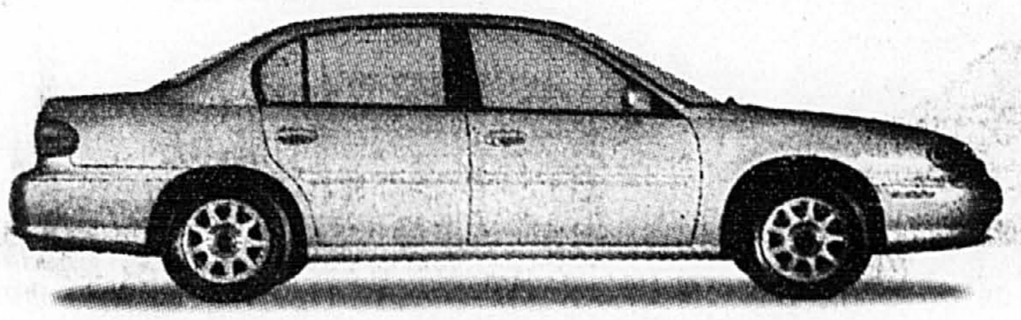
LUMINA 98
20 398 $*



LA NOUVELLE INTRIGUE 98



CAVALIER Z22 98
14 298 $*



MALIBU 97
18 297 $*

CHEVROLET
OLDSMOBILE
GM

sur tous les véhicules GM neufs pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. **Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. ***Banque TD et GM titulaires de licence des marques. MC Marque Déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Un centre régional de gériatrie à Laval

ISABELLE HACHEY

« Depuis mon opération pour le coeur, je ne peux plus danser ! »

Jacques Le Scouarnec est un grand-papa lavallois de 76 ans. Il y a quelques semaines, il a subi une opération cardiaque qui lui a fait perdre, en partie, l'usage de ses jambes.

Mais M. Le Scouarnec n'a pas perdu son sens de l'humour. Et c'est peut-être, un peu, grâce au tout nouveau centre régional de gériatrie qui a été inauguré hier à la Cité de la santé de Laval. Sans ce centre, M. Le Scouarnec serait probablement allongé sur un lit d'hôpital depuis des semaines. « Évidemment, on attend son tour, mais je ne suis pas à l'article de la mort », dit le vieil homme, sourire en coin.



PHOTO REMI LEMÉE, *La Presse*

Jeannine et Jacques Le Scouarnec.

Le centre régional de gériatrie, qui offre tout une gamme de services sur une base ambulatoire, a surtout été créé dans le but de retarder l'hospitalisation des personnes âgées à Laval, où le vieillissement de la population se fait de plus en plus inquiétant. « Si on essayait de répondre aux besoins des personnes âgées sur une base interne, à l'hôpital, c'est clair qu'on y arriverait pas », avoue le chef du service de gériatrie de la Cité de la santé, Alain Goudreau.

Des chiffres ? Depuis dix ans, la population de 65 ans et plus est le groupe qui a connu la plus forte progression à Laval, avec un taux d'accroissement de 84 %, alors qu'il a été de 19 % pour la population totale. Le vieillissement croît d'ailleurs 2,5 fois plus vite à Laval que dans l'ensemble du Québec. Et selon la régie régionale, le nombre de Lavallois âgés de 65 ans et plus aura doublé d'ici l'an 2012, pour atteindre près de 60 000.

« Il y a encore une population jeune à Laval, mais à une certaine époque, beaucoup de couples sont venus s'installer ici avec leurs enfants. C'est pourquoi aujourd'hui, la population vieillit beaucoup plus rapidement qu'ailleurs », explique le directeur général de la Cité de la santé, Daniel Adam.

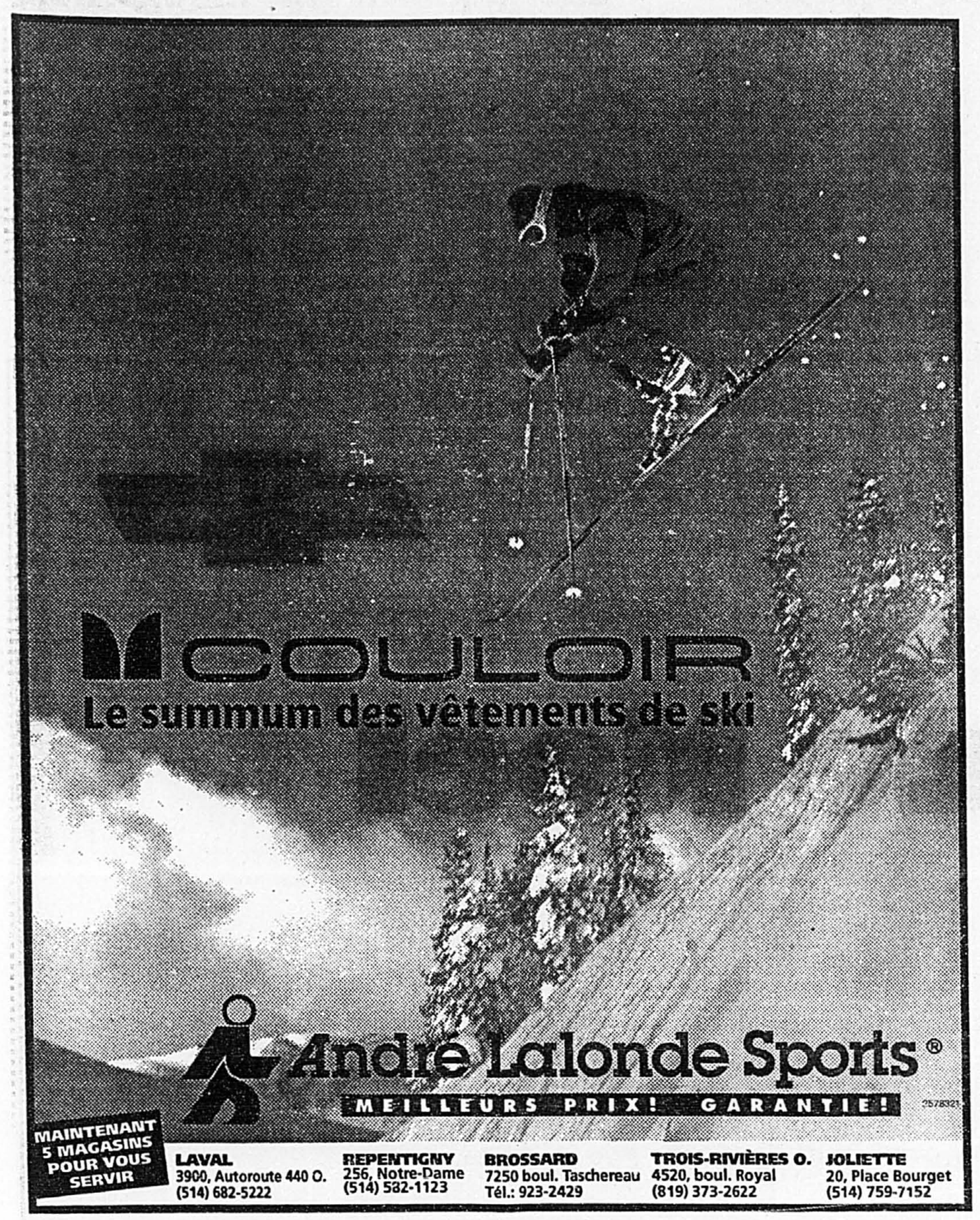
Pas moins de 54 des 330 lits de la Cité de la santé étaient occupés hier par des gens âgées.

Selon M. Goudreau, l'implantation du centre n'a pas grand-chose à voir avec le virage ambulatoire du ministre de la Santé, Jean Rochon. Il était tout simplement impératif de créer un centre de soins externes afin d'empêcher l'engorgement de la Cité de la santé dans un proche avenir. « On ne peut pas consacrer tout l'hôpital aux personnes âgées et malheureusement, elles constituent de plus en plus notre clientèle », explique-t-il.

Selon la directrice adjointe des soins infirmiers à la Cité de la santé, Louise Desrosiers, la régie régionale a versé une subvention de 200 000 $, alors que l'hôpital a puisé le même montant dans son budget pour l'implantation du centre. Elle ajoute que le service ambulatoire de psychogériatrie pourra traiter 230 personnes par an, alors que la clinique externe de gériatrie recevra 150 nouveaux clients.

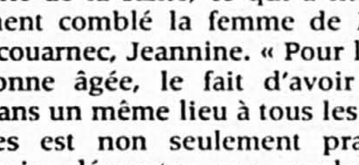
Ainsi, l'équipe « multidisciplinaire » qui a été mise sur pied est formée, notamment, d'infirmières, d'omnipraticiens, d'un psychologue, d'un ergothérapeute et d'une travailleuse sociale.

Tous ces services sont offerts dans des locaux tout neufs de la Cité de la santé, ce qui a littéralement comblé la femme de M. Le Scouarnec, Jeannine. « Pour la personne âgée, le fait d'avoir accès dans un même lieu à tous les services est non seulement pratique, mais démontre un vouloir de s'adapter à nos besoins. C'est peut-être ça, en fin de compte, humaniser les soins. »



Dans le monde pointu de la téléphonie sans fil, le « Communicateur » de Nokia appartient sans aucun doute à la race des seigneurs.

Véritable bête de communications multifonctionnelle, il a été spécialement conçu pour vous rendre plus mobile et plus autonome que jamais tout en privilégiant le plus haut degré d'efficacité.



Nokia 9000i

- Téléphone GSM
- Agenda électronique
- Répertoire téléphonique et bloc-notes
- Accès à Internet
- Envoi de télécopies
- Courrier électronique et messages textes



8 MO de mémoire vive
Microprocesseur Intel 386
Système d'exploitation GEOS 3.0
Lien PC et imprimante par rayons infrarouges ou par câble

Vous avez à portée de la main un véritable centre de communications intégrées qui, jumelé au Service Fido®, fera de vous l'incontestable chef de la meute !

Appelez-le par son nom :
925-FIDO
www.fido.ca

fido
C'EST VOUS LE MAÎTRE.

Le Nokia 9000i est une exclusivité Fido disponible dans les magasins suivants :

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest

Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

COMPUCENTRE MicroAge

2547214

Taxes stables à Rosemère

ISABELLE HACHEY

Malgré la facture de Québec aux municipalités, les contribuables de Rosemère pourront souffler l'an prochain. L'administration du maire Yvan Deschênes vient d'adopter un budget pour 1998 qui ne comporte pas d'augmentation de taxes.

Les habitants de Rosemère devront toutefois payer pour certains services auparavant gratuits, comme le ramassage des branches, pour lequel la ville compte économiser 75 000 $. Rosemère préconise de plus en plus le principe de l'utilisateur-payeur et a déjà imposé des tarifs pour l'utilisation de certains services municipaux.

Tel que le prévoit l'entente avec le gouvernement du Québec, Rosemère diminuera ses coûts de main-d'oeuvre de 6 %, ce qui représente une économie de 300 000 $. Une partie de cette réduction proviendra de mises à la retraite et de départs volontaires.

Le maire Deschênes compte sur une loi spéciale pour récupérer l'autre partie dans les conventions collectives des employés municipaux. « Nous espérons que le premier ministre sera prêt, le 30 janvier, à adopter une loi spéciale si nécessaire », dit-il, ajoutant toutefois qu'il croit toujours possible d'en venir à une entente avec les employés sans y recourir.

Sans les transferts gouvernementaux de 642 000 $, Rosemère aurait réduit le compte de taxes des résidants, soutient le maire. Le budget de la Ville se chiffre à 15 029 200 $, en hausse de 659 300 $ par rapport à 1997. « Depuis quatre ans, nous réduisons les taxes. Cette année, nous avons réussi le tour de force de ne pas les augmenter, mais compte tenu de la situation, il était impossible de les diminuer », explique M. Deschênes.

Vaillancourt ira avec Chrétien

Le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, sera de la prochaine mission commerciale d'Équipe Canada que dirigera, du 10 au 23 janvier, le premier ministre Jean Chrétien. M. Vaillancourt ira à la demande de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), dont il est membre du conseil d'administration et président du comité de finances. La mission dirigée par le premier ministre s'effectuera dans quatre pays d'Amérique latine : l'Argentine, le Brésil, le Chili et le Mexique.

Boutique Fourrures



Vente Pré-Noël

de 20% jusqu'à 50% de rabais !

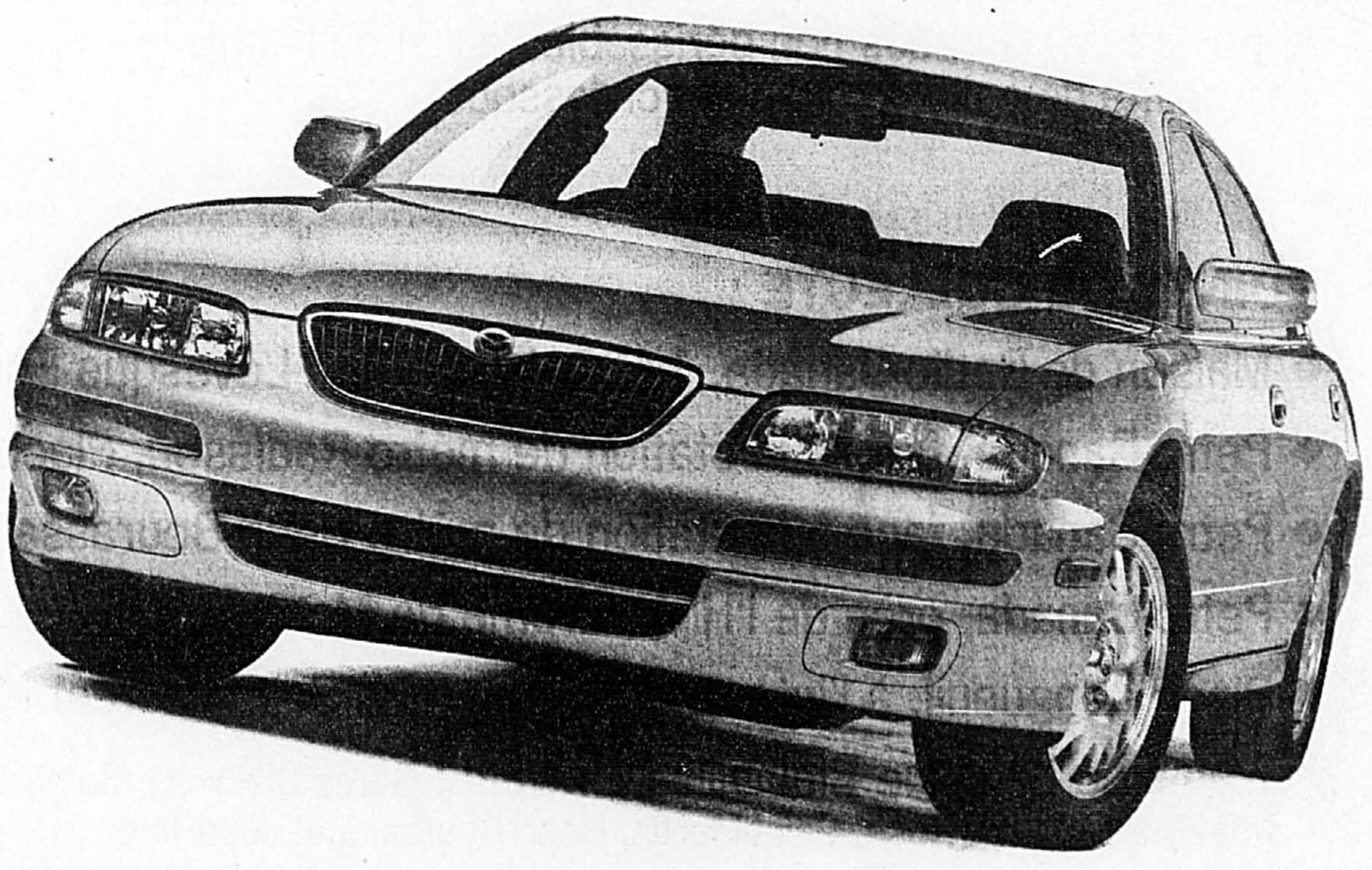
Pour l'aventurière, un casque d'aviateur bordé de castor. Pour la sportive, un manteau en mouton retourné. Pour la femme chic, une fourrure signée Louis Féraud, Nina Ricci, D'arcy Moses ou Giuliana Teso. Pour l'originale, une maille de Paula Lishman ou un «chubby» de Marc Jacobs. Pour l'audacieuse, un trois-quart de Zuki. Pour la fantaisiste, un accessoire Mariouche Gagné. Une fourrure pour chaque femme et pour chaque portefeuille.

Venez voir notre collection complète et passez Noël au chaud.

Boutique Salon Élégance Fourrures, 3e étage
OGILVY
Ste-Catherine coin De la Montagne
tél.: 842-7711 poste : 222

2579127

En faisant du 0 à 100 km/h en 8,2 secondes, vous arriverez plus vite à votre club privé.



LA MAZDA MILLENIA 1998

En appuyant sur l'accélérateur de la surprenante Mazda Millenia 1998, vous tomberez carrément en amour. Les lignes fluides et élancées de la Millenia S cachent un puissant V6 de cycle Miller qui vous procurera de grandes émotions, tout en permettant de réduire la consommation de carburant. Et ce n'est pas tout ! La Millenia vous propose également une suspension multibras, des freins antiblocage et des pneus radiaux toutes saisons pour une meilleure tenue de route et des arrêts sur commande. De plus, son intérieur spacieux et luxueux est équipé de sièges garnis de cuir. Pas surprenant que le magazine Motor Trend ne tarisse pas d'éloges sur la Millenia et la classe comme « la berline de luxe par excellence ». Étonnamment, elle vous est offerte à un prix nettement inférieur à celui de ses concurrentes. Pas mal ! Alors, montez à bord d'une Millenia dès aujourd'hui et évadez-vous dans le grand luxe.

mazda

LOCATION À PARTIR DE 398 $* par mois/24 mois LOCATION Automobiles MAZDA

Visitez notre site internet : www.mazda.ca

Le modèle illustré peut différer ; il est utilisé à titre indicatif seulement. *Offre valable sur les nouvelles Millenia S 1998 (modèle #K4LN78TA00) en stock chez les concessionnaires à compter du 10 novembre 1997, pour un temps limité seulement. Les véhicules en stock peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Les concessionnaires peuvent louer ou vendre moins cher. Offre valable seulement pour la location au détail, pour un terme de 24 mois. D'autres termes sont disponibles. Le comptant initial de 4 950 $ ou l'échange équivalent, le paiement du premier mois, et le dépôt de sécurité de 500 $ sont dus au moment de la transaction. Frais de transport et de préparation de 795 $. Immatriculation, assurances, taxes et autres frais encourus par les concessionnaires en sus. Sur approbation de crédit de Crédit Mazda Canada inc. Maximum de 20 000 km par an. Frais de 8 ¢ le kilomètre additionnel. Voir les concessionnaires participants pour les détails. Ne peut être combinée à aucune autre offre.

2579068

Le témoin Arsenault dévoile les dérapages d'un officier de la SQ

Presse Canadienne

Enquête sur la SQ

Un autre squelette est sorti du placard de la Sûreté du Québec, hier, en cette 91e journée d'audiences publiques de la commission Poitras qui enquête sur ce corps policier.

Le témoin Bernard Arsenault a été interrogé sur les bruits de corridor survenus en 1994 au sujet du capitaine Gaétan Bellemarre, responsable à ce moment-là des crimes contre la personne.

Surtout que le cheminement d'une plainte portée par un citoyen contre l'officier Bellemarre avait fait hésiter M. Arsenault à accepter l'enquête interne que voulait lui confier le directeur Barbeau, à l'été 95, après l'arrêt subit du procès des Matticks en raison de nombreuses irrégularités commises par les enquêteurs au dossier, dont la fabrication de preuves.

M. Arsenault avait appris que le capitaine Bellemarre « s'était mis dans le trouble » en faisant intervenir certains de ses policiers subalternes en faveur d'un ami dont le commerce situé dans un centre commercial de la région nord de Montréal était sur le point d'être saisi.

Selon le souvenir de M. Arsenault, l'officier Bellemarre aurait appelé en renfort des policiers du crime contre la personne qui travaillaient sur un crime majeur à proximité.

« Par leur présence, ces gens auraient fait pression sur le propriétaire pour qu'il n'exécute pas l'éviction », a-t-il relaté.

Devant la tournure des événements, le propriétaire de l'établissement a porté plainte auprès de la SQ de cette région. Une policière a pris la déclaration et ouvert un dossier de plainte. Un policier aurait déchiré le dossier en question.

Le capitaine Bellemarre a tout simplement été muté à la section des renseignements criminels.

M. Arsenault s'est toujours demandé si le fait que M. Bellemarre soit un ami du directeur général adjoint aux enquêtes criminelles André Dupré, en plus d'être de la famille des enquêtes, avaient influencé le traitement qu'il avait reçu.

« L'enquête que le directeur Barbeau me proposait le 5 juillet (sur le dérapage de policiers de l'escouade de la répression du banditisme dans Matticks) était dans la même famille », a-t-il fait remarquer pour expliquer son manque d'enthousiasme à accepter ce mandat.

Un policier demande de rayer un bout de son témoignage à la commission Poitras

YVES BOISVERT

L'agent Dany Fafard, de la Sûreté du Québec, s'adresse à la Cour supérieure pour faire rayer du dossier de la commission Poitras quelques phrases d'un témoignage.

Le témoin en question est l'inspecteur Hilaire Isabelle, qui enquêtait sur les agissements des policiers impliqués dans l'affaire Matticks. M. Isabelle et ses deux collègues de l'enquête internes ont conclu que quatre policiers avaient participé à une opération de fabrication de preuve contre les Matticks, et de camouflage de cette fabrication.

Les quatre policiers, au nombre desquels se trouve l'agent Fafard, ont tous été acquittés par un jury le 9 juin 1996, au palais de justice de Montréal.

Interrogé il y a deux mois devant la commission Poitras, M. Isabelle a déclaré croire encore aujourd'hui que l'agent Fafard est l'auteur du « plantage » de preuve chez un membre du clan Matticks. « On le sait que c'est Fafard », a-t-il dit notamment.

Les avocats de M. Fafard estiment que cette déclaration est illégale et brime les droits fondamentaux du policier, dûment acquitté par un jury de la Cour supérieure. La réputation de M. Fafard a été « substantiellement atteinte » par la diffusion dans *La Presse* de cet extrait du témoignage de M. Isabelle, allègue-t-on dans la requête déposée hier au palais de justice de Montréal.

M. Fafard exige donc qu'on force la commission à rayer de ses livres les lignes litigieuses du témoignage de l'inspecteur Isabelle, pour que les conclusions de la commission ne soient pas fondées sur un témoignage portant atteinte aux droits fondamentaux de l'agent Fafard. La commission a déjà rejeté cette demande.



La Guignolée des employés de RADIO-CANADA

DEMAIN de 6 h à 18 h

Apportez des denrées non périssables à l'un ou l'autre des points de collecte indiqués ci-dessous.

POINTS DE COLLECTE :

- Maison de Radio-Canada, 1400, boul. René-Lévesque Est
- Petro-Canada, face à la station de métro Radisson, Place Versailles
- Petro-Canada, face à la station de métro Henri-Bourassa
- Petro-Canada, près de l'Hippodrome de Montréal
- Place Longueuil, à l'intersection des rues Saint-Laurent et Joliette
- Trains de banlieue Blainville-Montréal : Gares Blainville, Sainte-Thérèse, Rosemère, Sainte-Rose, Saint-Martin, Henri-Bourassa et Jean-Talon

Les contributions en argent seront également acceptées, aux Caisses populaires Desjardins de l'île de Montréal.

Radio-Canada

Jeunesse au Soleil Sun Youth

Desjardins

257498

Vente surprise

Un jour seulement!
Demain, jeudi 11 décembre

Jusqu'à 50% de rabais
sur une sélection d'articles partout en magasin

Voici un aperçu de ce qui vous attend en magasin!

50% de rabais
- Toutes les décorations de Noël

40% de rabais
- Chemisiers d'automne The Work Connection et Casual Connection

40% de rabais
- Chemises sport pour hommes (sauf mode designer et modèles Viyella)

40% de rabais
- Soutiens-gorge et bas WonderBra (sauf modèles de la garantie en stock et « Premiere »)

40% de rabais
- Tout le linge de table, le linge de cuisine, les serviettes, les articles en verre et la vaisselle de Noël

30% de rabais
- Toutes les bottes pour femmes

25% de rabais
- Tous les vêtements à prix courant pour enfants

15% de rabais
- Tous les jouets à prix courant

15% de rabais
- Tous les gros électroménagers Viking



Surveillez nos ballons indicateurs de rabais sur une foule de super articles dans tout le magasin.

Pour faciliter votre magasinage des fêtes, nos magasins sont ouverts jusqu'à 21 h du lundi au vendredi et jusqu'à 17 h samedi et dimanche.

Les rabais s'appliquent sur les prix étiquetés d'origine, sauf indication contraire. Ces offres ne peuvent être combinées avec toute autre offre. Solderies des manufacturiers, magasins-entrepôts, centres de liquidation et notre magasin de Cavendish non compris. Achats en personne seulement.

Recours collectif demandé contre Esso et GE Capital

PIERRE BELLEMARE

L'organisme Option consommateurs et Alain Thériault viennent de déposer une requête pour autorisation d'exercer un recours collectif contre Pétrolière Impériale et Capital Générale Électrique du Canada et ce, au nom de tous les consommateurs qui étaient titulaires d'une carte de crédit Esso le 9 décembre 1994 ou qui le sont devenus après cette date.

Ce recours vise à obtenir le remboursement de tous les frais de crédit payés par ces consommateurs, incluant les frais de retard.

Option consommateurs —l'ancienne ACEF-Centre— et M. Thériault demandent l'octroi d'une somme supplémentaire équivalant aux sommes réclamées par chaque consommateur à titre de dommages exemplaires. Ces dommages exemplaires ne peuvent toutefois être inférieurs à 200 $ ni supérieurs à 2000 $.

Esso et GE Capital (cette compagnie finançait les consommateurs titulaires d'une carte de crédit Esso) sont poursuivies parce qu'elles ne respectent pas plusieurs dispositions de la Loi sur la protection du consommateur.

En effet, ces compagnies ont modifié unilatéralement leur contrat de carte de crédit en prévoyant la possibilité d'imposer des frais de retard jusqu'à concurrence d'une somme de 20 $. Les frais peuvent être exigés lorsque le paiement minimum n'est pas réglé à la date d'échéance. Dans ces circonstances, le consommateur se voit imposer, en plus du taux de crédit de 24 %, des frais de retard sur lesquels on applique également le taux de crédit de 24 %.

Par ailleurs, le consommateur ne sait pas si de tels frais lui seront effectivement imposés et, le cas échéant, quel montant sera exigé. Finalement, lorsque de tels frais sont demandés aux clients, le taux de crédit réel demandé, qui doit inclure ces frais de retard, est alors supérieur au taux de 24 %. De plus, ce nouveau taux de crédit n'est pas divulgué aux consommateurs.

Ces pratiques commerciales contreviennent à la Loi sur la protection du consommateur et imposent aux consommateurs des obligations excessives et abusives, selon Option consommateurs.

M. Thériault est titulaire d'une carte de crédit Esso depuis de nombreuses années. En mars dernier, il a constaté qu'on lui avait facturé la somme de 5 $ à titre de frais de retard, car il n'avait pas payé à temps le solde minimum requis de 21 $. Il a également noté qu'un taux de crédit de 24 % lui a été facturé sur ces frais de retard.

Par la suite, cette somme de 5 $ lui a été facturée à deux autres reprises, soit en avril pour un paiement minimum requis de 43 $ payé en retard et en juin pour un paiement minimum requis de 18 $ fait également en retard.

Compte tenu que M. Thériault n'a jamais accepté ni même été avisé de la modification à son contrat qui permet l'imposition de tels frais de retard et qu'il juge ces frais abusifs et illégaux, il réclame la somme de 252 $ (somme correspondant à tous les frais de crédit qu'il a payé depuis trois ans) et la somme de 15 $ représentant les frais de retard. Il réclame également la somme de 267 $ à titre de dommages exemplaires pour un grand total de 534 $.

Option consommateurs invite d'ailleurs les consommateurs visés par ce recours collectif à conserver leurs contrats et les états de compte qu'ils ont en leur possession ; les consommateurs concernés sont également invités à communiquer avec Option consommateurs.



Énorme tempête de poussière sur Mars

Associated Press
SAN FRANCISCO

De nouvelles images envoyées de Mars par la sonde américaine Global Surveyor montrent qu'une énorme tempête de poussière couvre 20% de la surface de la planète rouge, soit à peu près l'espace occupé par l'océan Atlantique.

Signalée pour la première fois il y a deux mois, ce gigantesque nuage situé sur l'hémisphère sud de Mars a contraint les contrôleurs au sol à remonter de cinq kilomètres l'orbite de la sonde, dont la mission est de réaliser une cartographie complète de la planète.

« Nous ne savons pas encore s'il se transformera en tempête généralisée ou s'il diminuera », a expliqué lundi Arden Albee, un des responsables du projet, au cours de la réunion annuelle de l'Association américaine de géophysique.

Cependant, selon Michael Malin, un autre scientifique américain, le nuage a peu de chances de s'étendre à l'hémisphère nord de la planète.

Global Surveyor est arrivée en septembre dans les environs de Mars, succédant à Pathfinder. La sonde a déjà envoyé des images exceptionnelles prises en orbite basse, prenant de l'avance sur son programme et donnant aux scientifiques une première idée du fonctionnement du climat sur Mars. Elle doit en principe commencer sa mission de cartographie systématique en mars 1999.



Les gynécos boudent l'entente de Québec avec les spécialistes

Presse Canadienne

Les médecins spécialistes se sont finalement entendus avec le gouvernement au sujet de leurs primes d'assurance-responsabilité, mais les gynécologues-obstétriciens restent insatisfaits.

Ces derniers maintiennent donc leur menace d'adopter des moyens de pression.

La Fédération des médecins spécialistes a obtenu 5 millions $ dans sa négociation avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, une somme qu'elle répartira entre les spécialités médicales.

Ce montant doit servir à rembourser en totalité la hausse des primes — et non les primes en tant que telles — d'assurance-responsabilité des médecins spécialistes.

En entrevue, le président de la Fédération des médecins spécialistes, le Dr Pierre Gauthier, expliquait que ce règlement pour 1998 n'est qu'une étape vers l'objectif final, qui sera le règlement à long terme du dossier de l'assurance-responsabilité professionnelle.

« Dans les circonstances, ce n'est pas un règlement final. Notre plus grande satisfaction, ce serait de régler complètement pour le futur.'

Il est conscient du fait que ses membres qui ont porté ce dossier sur la scène publique, les obstétriciens et gynécologues, restent insatisfaits. « Une négociation, c'est une négociation. Mais nous ne nous arrêterons pas là », assurait le Dr Gauthier.

Des discussions seront entreprises pour trouver une « solution durable » avec le ministère, dès le début du mois de janvier.

De son côté, le Dr Claude Fortin, porte-parole de l'Association des obstétriciens et gynécologues, juge « absolument insuffisant » ce règlement sur les primes d'assurances. « Pour nous, c'est un minime pansement sur une plaie béante », confiait-il en entrevue.

En plus de l'assurance-responsabilité, les obstétriciens ont aussi d'autres revendications, portant sur les tarifs d'accouchement et la rémunération des actes faits les soirs, les nuits et les fins de semaine.

Gamma Micro-Systèmes : un logiciel innocent

Presse Canadienne

L'entreprise qui fait la conception et la production du système de restauration et d'hôtellerie le plus répandu au Québec, Gamma Micro-Systèmes, a nié hier toute responsabilité quant à la manipulation de son logiciel à des fins frauduleuses.

Elle précise que son système ne contient pas de fonction permettant aux restaurateurs de soustraire la TPS et la TVQ de leurs factures. La compagnie affirme aussi qu'elle ne produit pas, ni ne vend des logiciels permettant de le faire. L'entreprise développe actuellement un système de protection.







Rive-Sud



PHOTO J.-C. TALIANA, *collaboration spéciale*

Adolescent agressé à Saint-Hubert

La police de Saint-Hubert affirme que l'agression dont a été victime un jeune de 17 ans, lundi soir, n'est pas liée au « taxage ». Le garçon affirme qu'il ne connaissait pas les quatre individus qui lui ont donné des coups et l'ont blessé avec un couteau pour lui voler son argent, environ une centaine de dollars. La police considère donc qu'il s'agit d'un vol qualifié. L'incident est survenu près de l'école primaire Les Quatre-Vents, rue Sainte-Marie. D'après les policiers, les blessures infligées à la victime sont mineures. Celle-ci affirme que ses agresseurs, âgés de 18-19 ans, parlaient anglais et ressemblaient à des Latinos. L'un d'eux portait une casquette blanche. Leurs vêtements étaient foncés et les pantalons très amples. La police dit n'avoir reçu aucun appel de témoins pour l'aider à retracer les malfaiteurs.

La chasse aux métiers d'art



Salon des métiers d'art
Place Bonaventure
Jusqu'au 21 décembre
du lundi au samedi, de 11 h à 22 h
le dimanche, de 11 h à 18 h
Renseignements : 397-8866

Plein de nouveautés, de qualité et de variété!
Des cadeaux originaux que vous ne trouverez nulle part ailleurs. Des oeuvres signées, qui proviennent directement des ateliers des 353 artisans.

Profitez également du service d'emballage de cadeaux!

ENTRÉE GRATUITE

À VOIR

Venez aussi visiter l'exposition
Les costumes du Cirque du Soleil et du Musée McCord.

Participez au concours La chasse aux cadeaux!

Découpez et déposez ce coupon dans la boîte prévue à cet effet à l'entrée du Salon des métiers d'art jusqu'au 21 décembre et courez la chance de gagner un des 200 cadeaux surprise!

1er prix : un week-end pour deux personnes à New York pour assister au spectacle Quidam du Cirque du Soleil.

Règlement du concours disponible au Salon des métiers d'art. La valeur totale des prix est de 10 000 $. Les fac-similés sont acceptés.

SODEC Société de développement des entreprises culturelles Québec

Nom _____ Adresse _____

App. _____ Ville _____ Prov. _____

Code postal _____ Téléphone (_____) _____

CIRQUE DU SOLEIL

MUSÉE MCCORD · Radio-Canada · La Presse · Canada

Une présentation du Conseil des métiers d'art du Québec

2573655

Lapointe refusait de prendre ses distances avec sa patiente

MARTHA GAGNON

Au procès pour agression sexuelle de l'ex-psychiatre Pierre Lapointe, une ancienne patiente a raconté que leur relation intime avait débuté lors d'un long séjour à l'hôpital Charles-LeMoyne, de Greenfield Park, en 1983, alors qu'elle était vulnérable et sous l'effet d'une médication importante.

Durant les sept mois de son hospitalisation, elle dit avoir eu des contacts sexuels avec le psychiatre qu'elle voyait dans sa chambre ou dans un bureau environ deux fois par semaine. À cette époque, elle n'avait aucune estime d'elle-même et se sentait comme une « naine au pays de géants ». Elle s'est immédiatement attachée à ce médecin qui comprenait enfin la « petite fille qui avait manqué d'amour ».

Radié du Collège des médecins en 95 pour une période de sept ans, M. Lapointe subit actuellement son procès criminel devant le juge Claude Provost au palais de justice de Longueuil. La Couronne, représentée par Me Esthel Gravel, tente de démontrer que le médecin a abusé de son pouvoir et que la patiente était dans un état de grande fragilité qui l'empêchait de donner pleinement son consentement. La relation a duré de 1983 à 1987.

Témoin de la poursuite, le psychiatre Jacques Garant a expliqué avoir reçu un jour cette patiente en état de « crise émotionnelle » grave à l'hôpital Pierre-Boucher, à Longueuil. Elle voulait alors s'enlever la vie, souffrait de troubles de la personnalité et psychotiques.

Elle était, d'après lui, très perturbée par sa relation avec son psychiatre-amant dont elle semblait incapable de se défaire. « Je cherchais à l'aider à interrompre cette relation devant laquelle elle était ambivalente, dit le Dr Grant. Mais il était difficile d'établir un lien de confiance. Elle avait peur que je dénonce le médecin. J'essayais tant bien que mal de recoller les morceaux et de dénouer la crise causée par cette relation non thérapeutique. »

Selon lui, le psychiatre Pierre Lapointe « refusait de prendre ses distances avec elle et continuait de lui parler et de la voir », bien qu'elle soit suivie par un autre médecin.

« Il ne faisait pas ce qui était bon pour elle, mais ce qui était bon pour lui, estime le Dr Grant. Il ne se comportait pas comme un thérapeute. Je poussais sur un bord et il poussait sur l'autre bord, précise le médecin. Elle a fait son choix et n'est finalement plus revenue me voir. »

Après avoir mis fin à la relation intime, l'ex-patiente a contacté Pierre Lapointe à quelques reprises en 1990 pour lui demander un certificat d'invalidité et des médicaments. Elle disait qu'elle allait très mal et menaçait de le dénoncer au Collège des médecins s'il ne répondait pas à ses attentes.

« En ce moment, je me sens drôlement prête à écrire une petite lettre à ton sujet qui ferait un gros boum. Tu sais que je n'ai pas grand chose à faire pour que tu sautes », disait-elle.

Sans doute inquiet, le médecin a enregistré les conversations téléphoniques au cours desquelles elle le suppliait en vain de l'aider.

Lors du contre-interrogatoire, l'avocat de la défense, Jean-Claude Hébert, a demandé au témoin principal si elle avait aussi réclamé une aide financière lors d'une rencontre dans un restaurant. « C'est possible, mais je ne m'en souviens pas », a-t-elle répondu en reconnaissant qu'elle avait alors des problèmes financiers.

Elle affirme, par ailleurs, avoir attendu longtemps avant de porter plainte au Collège des médecins. « Je ne l'ai pas fait dans un but de vengeance, mais pour remettre les responsabilités aux bonnes places. Car je ne suis vraiment pas fière de moi et du comportement que j'ai eu à l'époque. »

Le procès se poursuit aujourd'hui avec le témoignage d'un psychiatre-expert qui fera l'analyse de l'état psychologique et physique dans laquelle se trouvait l'ex-patiente.

La multinationale ADM se fait discrète à Kahnawake

MARC THIBODEAU

Archer Daniels Midland (ADM), qui projette d'ériger dans la réserve de Kahnawake un centre de transformation et de distribution de produits céréaliers, se fait invisible, du moins pour l'instant.

La multinationale, qui avait commencé divers travaux sur le terrain de 16 acres qu'elle souhaite louer à la pointe nord-est de la réserve, près de la Voie maritime, a retiré les roulottes qu'elle y avait aménagées.

Il ne restait plus hier, lors du passage de *La Presse*, aucune trace de la compagnie. Seule une épaisse couche de neige recouvrait le terrain, qui avait été décontaminé au cours des derniers mois.

Les traditionalistes qui avaient aménagé à proximité du « chantier » d'ADM une résidence de fortune afin de signaler haut et fort leur opposition au projet avaient également disparu. Les pancartes installées pour vilipender la compagnie ont aussi été retirées.

La porte-parole d'ADM, Karla Miller, a refusé hier d'expliquer pourquoi la compagnie avait décidé de vider les lieux. Elle s'est contentée de préciser, lors d'un bref entretien téléphonique, que la firme, dans ce dossier, référait toutes les questions... au grand chef du conseil de bande de Kahnawake, Joe Norton.

Pourquoi ? « Je ne peux pas répondre à cette question. C'est ce qu'on m'a dit de dire », a indiqué Mme Miller.

« Ils fuient les médias comme la peste », a commenté pour sa part Don Patrick Martin, porte-parole du conseil de bande.

Le retrait d'ADM ne signifie aucunement que la compagnie ne souhaite plus aller de l'avant avec le centre de transformation et de distribution de grains, estime M. Martin.

« Ils veulent simplement agir comme des bons citoyens corporatifs et se retirer en attendant de connaître le verdict de la communauté. De toute façon, l'hiver arrive. Les travaux ne peuvent procéder », dit-il.

La firme Angus Reid, à la demande du conseil de bande, a entamé le 6 décembre un sondage qui vise notamment à mesurer l'intérêt de la population locale pour le projet d'ADM.

Selon M. Martin, il s'agissait de la seule façon de connaître l'intérêt réel de la communauté puisque beaucoup de personnes refusent de manifester ouvertement leur intérêt pour le projet afin de ne pas s'opposer aux « factions » traditionalistes qui le dénoncent.

Les résultats de l'exercice devraient être dévoilés au début de la semaine prochaine.

La régie régionale distribue 12,5 millions

La régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie vient de puiser dans ses goussets afin de venir en aide aux établissements durement touchés financièrement par les départs à la retraite.

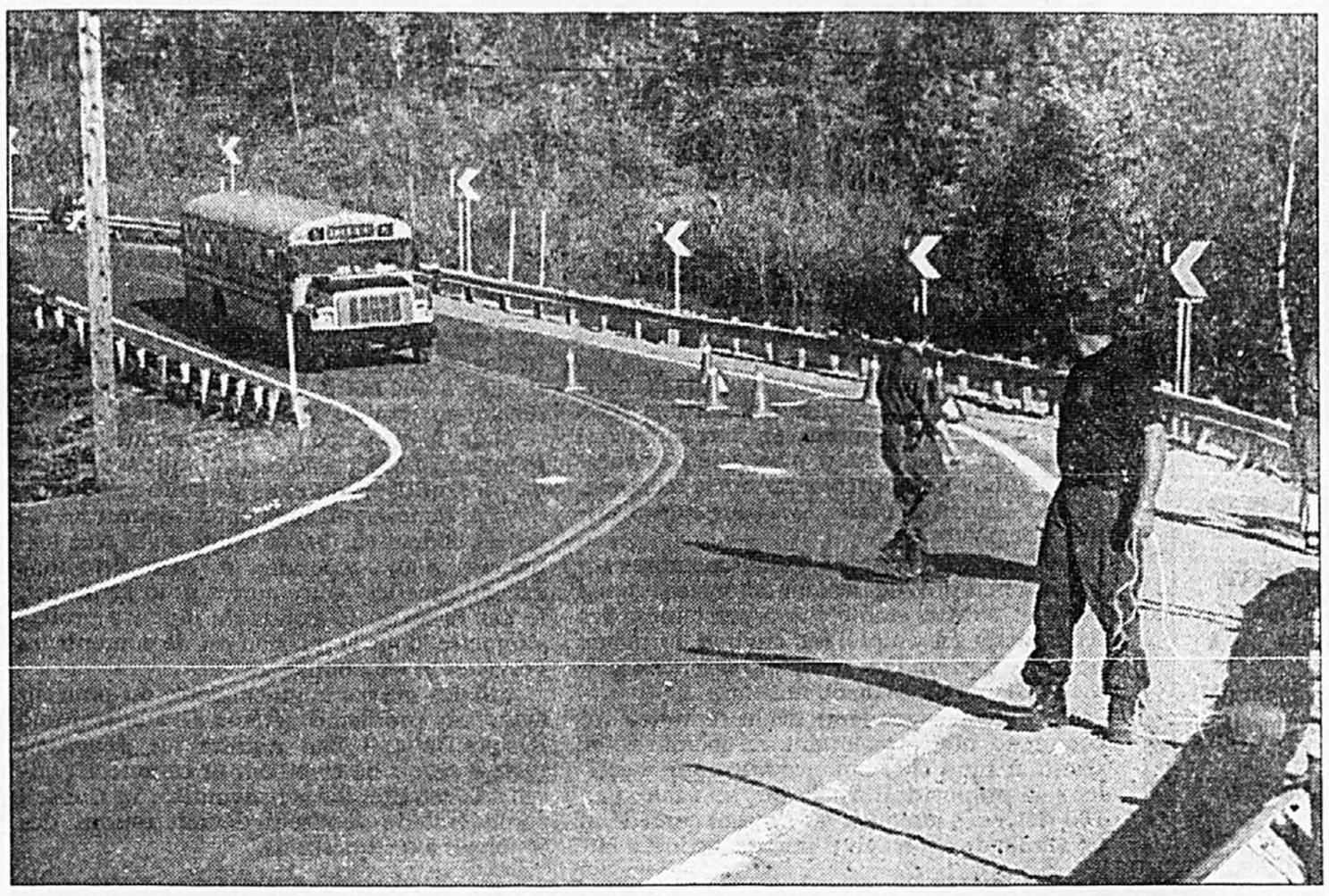
« Nous avons accordé des sommes additionnelles aux établissements qui envisageaient, pour boucler leur budget, des mesures pouvant toucher les services à la population », a expliqué André Giroux, directeur de la coordination des services à la clientèle de la régie. L'organisme gouvernemental, dit-il, a distribué au total 12,5 millions de dollars.

Une aide financière de 600 000 $ a notamment été accordée au centre hospitalier régional du Suroît, à Valleyfield, afin d'éviter « toute rupture de service » Un second montant de près de 800 000 $ sera versé en 1998-1999.

La direction de l'établissement accueille avec soulagement l'aide offerte par la régie, mais s'empresse de préciser qu'elle est de loin inférieure à celle qui était réclamée.

L'établissement, malgré ce soudain apport, est loin d'avoir résolu ses problèmes financiers, exacerbés en juillet par le départ de 120 employés à la retraite.Le centre hospitalier était confronté à un déficit prévisible de 2,6 millions en 1997-1998. Grâce à diverses mesures de rationalisation, ce chiffre a été ramené à 1,3 million. En incluant l'aide de la régie, il manque maintenant 700 000 $ ».

La direction, pour équilibrer son budget, entend réinvestir une partie de l'argent habituellement réservé pour les « projets spéciaux » et... revenir à la charge auprès de la régie pour demander une nouvelle aide de 350 000 $.



Le tracé retenu hier par le ministre Brassard et les maires des Éboulements, de Saint-Joseph-de-la-Rive et de l'Île-aux-Coudres, conserve la portion centrale de la route actuelle mais en réduit de la dénivellation de -18 à -12 pour cent.

La côte des Éboulements : un nouveau tracé pour 1999

MICHEL HEBERT
Presse Canadienne,
LES ÉBOULEMENTS

Une route moderne à deux voies séparées par un muret de béton et dont la dénivellation sera considérablement réduite remplacera la Grande Côte des Éboulements où un accident routier a causé la mort de 44 personnes le 13 octobre dernier.

« C'est un vrai cadeau de Noël », s'est exclamé le maire de cette petite municipalité du Charlevoix, Antoine Deschênes, qui venait d'apprendre la nouvelle du ministre des Transports, Jacques Brassard.

Après une rencontre de quelques heures avec les élus municipaux des localités environnantes, le ministre Brassard a annoncé que les travaux de reconfiguration de la Grande côte coûteront au bas mot six millions et qu'ils devront être complétés avant le début de la saison touristique de l'été 1999.

Les travaux commenceront dans « quelques mois », a promis M. Brassard. Il ne reste qu'à préciser le tracé choisi, évaluer précisément les coûts des expropriations et à compléter les études des sols.

Le tracé retenu hier par le ministre Brassard et les maires des Éboulements, de Saint-Joseph-de-la-Rive et de l'Île-aux-Coudres, conserve la portion centrale de la route actuelle mais en réduit de la dénivellation de -18 à -12 pour cent. Une pente a idéalement un pourcentage de dénivellation de -6 pour cent. Mais cela est impossible à réaliser dans le Charlevoix où la géographie est fort accidentée.

Une halte routière sera aménagée en haut de la côte et permettra aux touristes d'admirer le panorama. L'aire de vérification des freins existante sera intégrée à la nouvelle route. Celle-ci sera construite selon un concept moderne : les véhicules circuleront sur deux voies dont l'une sera plus élevée que l'autre ; un muret de béton les séparera. « Ça permet, à 100 pour cent ou presque, d'empêcher les véhicules qui descendent de quitter la chaussée pour entrer en collision avec ceux qui montent », a précisé Henri Desmeules, du ministère des Transports.

Quatre des dix-huit tracés proposés par ses experts ont été retenus par le ministère. Quatorze ont été rejetés pour diverses raisons dont les plus importantes sont les coûts de construction, les contraintes géographiques et environnementales, les terres agricoles et les expropriations en zones résidentielles.

Les quatre tracés retenus gravitaient autour du parcours actuel de la Grande Côte mais trois d'entre eux ont été mis de côté parce qu'ils impliquaient des travaux majeurs de remblai sur les rives du fleuve Saint-Laurent. Dans un cas, des terres agricoles d'une exceptionnelle richesse auraient été amputées.

L'un des tracés impliquait de nombreuses expropriations dans le village de Saint-Joseph-de-la-Rive, un important pôle touristique régional. D'autres tracés ont été rejetés à cause de l'impact négatif qu'ils auraient eu sur cette partie du Charlevoix que l'ONU a intégré à la « Réserve de la Biosphère ».

La nouvelle route ne fait pas que des heureux

Presse Canadienne
LES ÉBOULEMENTS

La nouvelle de la construction d'une nouvelle route n'a pas fait que des heureux aux Éboulements, hier.

« Il n'y a que les maires qui soient au courant de tout ça. Personne ne nous en a parlé », a lancé Jean-Marie Desnoyers au ministre des Transports, Jacques Brassard, à l'hôtel de ville des ÉEboulements.

C'est là qu'une poignée de citoyens ont appris que la Grande Côte du village sera bientôt déplacée et qu'au moins huit résidences seront expropriées. Plus d'un ont exprimé leur mécontentement.

Rouge de colère, M. Desnoyers n'en revenait pas : « Moi, j'ai vécu là toute ma vie, dans la petite maison blanche en bas de la côte. Et là, on me dit que ça se peut que je sois un jour exproprié ».

Le ministre Brassard a répondu que le ministère des Transports avait été constamment en contact avec les conseils municipaux des municipalités de ce secteur et qu'il avait présumé que ceux-ci avaient informé leurs concitoyens de la tournure des événements.

Éric Tremblay, dernier-né d'une cinquième génération de cultivateurs, a eu la frousse, hier. Il regardait un des quatre tracés retenus par les autorités et constatait que l'un d'eux passait au centre de ses terres. « Je n'étais pas au courant. Personne ne m'a parlé de ça. Je viens d'étendre mon fumier et je ramasse là 5000 « balles » de foin par année », disait-il.

Le symposium sur l'eau s'ouvre dans la méfiance

BRUNO BISSON

Le premier ministre Lucien Bouchard lance ce matin les travaux du Symposium sur la gestion de l'eau au Québec, un événement attendu et déjà controversé qui ouvrira le débat sur l'avenir des projets de commercialisation et d'exportation d'eau potable pour les mois à venir.

Le sujet est devenu si délicat que la tenue même du symposium n'a pu éviter la controverse. Une large coalition d'écologistes, de syndicats, de groupes de citoyens d'un peu partout au Québec et même d'artistes l'ont dénoncé hier en le qualifiant de pure « opération de mystification ».

Jusqu'à vendredi, environ 800 personnes, dont une majorité de chercheurs universitaires et un fort contingent de représentants d'entreprises privées, en plus de fonctionnaires, d'observateurs de groupes de citoyens et d'écologistes, discuteront des grandes questions de l'heure sur la gestion de l'eau au Québec.

Les travaux seront orientés autour d'un document de référence rendu public en août par le gouvernement du Québec.

L'exportation à grande échelle par bateaux, la privatisation partielle ou complète des infrastructures municipales des eaux, le pompage de la nappe phréatique à des fins commerciales et le transfert technologique vers des entreprises privées aspirant à exporter la technologie québécoise à l'étranger sont autant d'aspects qui devraient être abordés dans le cadre du symposium.

Mais pour la coalition Eau secours !, qui demande un moratoire immédiat sur tout projet d'exploitation commerciale de l'eau, ce symposium, à quelques semaines de Noël alors que le grand public a l'esprit occupé ailleurs, n'est qu'une « discussion mercantile sur l'eau québécoise pour un club de gens sélectionnés à 250 $ l'inscription ».

Les assurances données par le ministre de l'Environnement du Québec, Paul Bégin, à l'effet que cette rencontre ne marque pas la fin du débat public attendu, mais son commencement, n'y ont rien changé. La méfiance règne.

« Dans ce débat, affirme Louise Vandelac, porte-parole de la coalition, le ministère de l'Environnement a été contourné à répétition. À moins qu'on garantisse un vaste débat ouvert sous l'égide du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE), nous risquons de nous retrouver avec des voeux pieux de la part du gouvernement et des portes grandes ouvertes au secteur privé qui veut s'approprier une ressource qui est un bien public.

« Et si on obtient ce débat, ajoute-t-elle, ce sera parce que les citoyens auront crié assez fort pour l'obtenir. »

Les commentaires de la coalition sur la pertinence de cette rencontre agacent visiblement le directeur de l'INRS-Eau, Jean-Pierre Villeneuve, qui a reçu du gouvernement du Québec mandat d'organiser ce forum.

« Ce que cette rencontre vise, dit-il, c'est de faire le point sur nos connaissances, et rendre publics des faits scientifiques qui permettront à la population de se faire une idée éclairée du débat. On commence juste, en ce moment, à parler des choses avec plus de précision. »

Le professeur Villeneuve insiste sur le fait que le symposium est ouvert à tous (moyennant des frais de 250 $, qui ne pouvaient pas être évités, précise-t-il) et que tous les participants sans exception pourront poser les questions qu'ils veulent.

Québec montre un penchant favorable à la vente d'eau embouteillée

La méfiance qu'une grande partie du public entretient envers les projets d'exploitation commerciale de l'eau au Québec s'explique en partie par la soudaineté avec laquelle le débat s'est imposé, et par les contradictions, le secret et les louvoiements qui ont marqué l'action gouvernementale depuis un an.

La porte-parole de la Coalition « pour une gestion responsable de l'eau », Louise Vandelac, estime que le gouvernement du Québec a centré son document de référence, rendu public en août, autour de « l'appropriation de la ressource ». Ce faisant, estime-t-elle, « il fait de l'eau une marchandise. On parle de l'eau comme si on en avait trop, et qu'il ne servait à rien de préserver l'excès ».

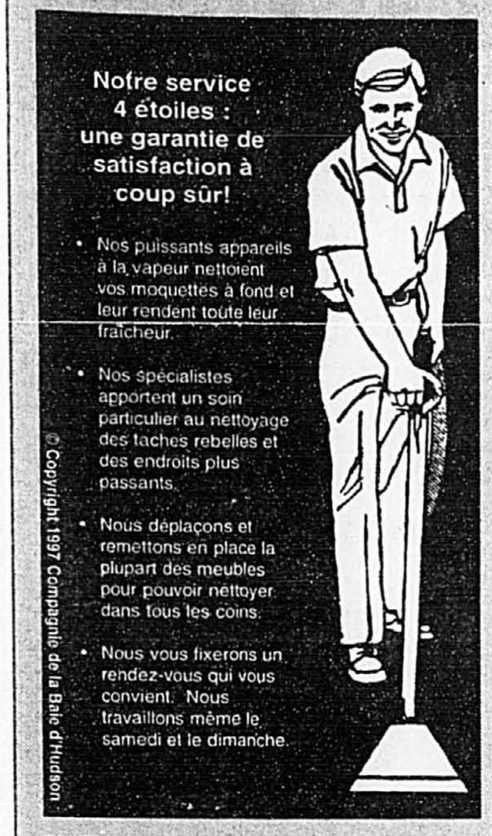
Il est vrai que l'eau abonde au Québec. Selon les données de ce document de référence, le territoire québécois recèle 3 % des réserves mondiales renouvelables de la planète. La consommation globale au Québec ne touche que 0,5 % du « volume brut disponible », incluant celle des secteurs industriel et agricole. Quant aux eaux souterraines, seulement 0,8 % du volume qu'on extrait chaque année de la nappe phréatique est puisée par l'industrie de l'eau en bouteille.





la Baie
services à domicile

RABAIS SUR NETTOYAGE DE MOQUETTES



Une semaine seulement!

13 $ par pièce
quand vous faites nettoyer 2 pièces à la vapeur.
solde : 26 $ après solde : 39 $

Vos moquettes resplendiront de fraîcheur et de propreté.

Valeur exceptionnelle! Rabais de 45 $

74 $ maison au complet*
*5 pièces, 13 marches et 1 vestibule nettoyés à la vapeur
Prix après solde : 119 $

Nous vous recommandons la **MÉTHODE DE NETTOYAGE DE LUXE EN 2 ÉTAPES** pour les moquettes qui n'ont pas été nettoyées professionnellement depuis au moins 12 mois.
Seulement 10 $ de plus par pièce.



49 $ pour un canapé

Nos méthodes de nettoyage sont adaptées à chaque tissu, pour de meilleurs résultats. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec, les coussins non attenants, le coton haïtien et les meubles modulaires.



NETTOYAGE DE CONDUITS DE VENTILATION

119 $ maison au complet*
Inclus : conduits principaux, nombre illimité de bouches.

APPELEZ DU LUNDI AU SAMEDI ENTRE 8 H ET 18 H

Montréal . . . . . (514) 339-5420
Sherbrooke . . . . . (819) 820-1417
Trois-Rivières . . . . . (819) 378-8480
Drummondville/Victoriaville . . . . . (819) 474-8007

2576627

Traitement de protection des fibres offert moyennant des frais additionnels. Renseignez-vous sur notre trousse de détachage Stainsolution^MC. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour 2 pièces ou plus. Service de camion-usine moyennant 9 $ additionnels par pièce. *Pour systèmes de chauffage simples. Frais additionnels pour serpentin de climatiseur et portes d'accès, s'il y a lieu. Services résidentiels seulement. Les offres expirent le 13 décembre 1997.

la Baie

La CSN acculée aux coupes de nombreux postes

PAUL ROY

À la CSN, on se refuse à parler de crise financière. Reste que les dépenses continuent d'augmenter plus vite que les revenus et qu'il va falloir éliminer des postes.

Combien de postes ? On se disait dans l'impossibilité de fournir des chiffres hier. Mais la semaine dernière, au Bureau fédéral de la FNC (Fédération nationale des communications), le président de la centrale, Gérald Larose, a parlé de « plusieurs dizaines » de postes.

La CSN, qui compte 233 000 membres répartis à peu près également entre les secteurs privé et public, emploie 295 personnes. Ses fédérations en emploient environ le même nombre. Son budget triennal de fonctionnement est de l'ordre de 80 millions.

Le Bureau confédéral de la centrale, qui comprend une quarantaine de membres, se réunit à huis clos aujourd'hui pour « sceller » la proposition finale qui sera faite aux 180 délégués attendus au Conseil confédéral de vendredi.« Il s'agit d'une correction à faire, d'un coup de barre à donner », a précisé à *La Presse* Maroussia Kishka, directrice des communications à la CSN.

Le problème ne date pas d'hier. À son dernier congrès triennal, en juin 1996, la centrale l'avait reconnu. Elle avait alors résolu de limiter à 600 000 $ le déficit pour l'exercice devant se terminer le 28 février 1999.

Mais à mi-parcours, on constate que ce montant sera dépassé et qu'il faudra une fois de plus utiliser le Fonds de soutien extraordinaire de trois millions pour financer les activités courantes. Or, ce fonds a été créé justement pour répondre à des situations exceptionnelles, entre autres pour renflouer, le cas échéant, le Fonds de défense professionnelle, dont la mission est de soutenir les grévistes et les campagnes.

« Si les grèves augmentaient, on pourrait avoir un problème sérieux », admet Mme Kishka.Donc il faut réduire les dépenses, reste à savoir de combien. Et comment (mises à la retraite, licenciements ?). Le Conseil confédéral de vendredi devrait fournir des réponses à ces questions.

Le statut d'un huissier poseur de sabots de Denver, un casse-tête

ANDRÉ CÉDILOT

Les firmes d'huissiers ont un autre casse-tête de taille à régler depuis que le Tribunal du travail a statué que les huissiers qui posent les sabots de Denver n'étaient pas des entrepreneurs indépendants, mais des salariés.

Rendue en début d'année, cette décision du commissaire Louise Côté-Desbiolles, mettant en cause les huissiers Paquette et associés et un ancien employé, Christian Bouchard, vient d'être confirmée par un juge de la Cour supérieure.

M. Bouchard avait contesté son statut de travailleur autonome devant le ministère du Travail après son congédiement, le 17 février 1995. Il était à l'emploi de la firme d'huissiers de la place d'Armes depuis sept ans.

Même s'il avait un contrat prévoyant qu'il touchait 19 % des recettes nettes provenant de l'installation d'un sabot sur des voitures en stationnement, Bouchard prétendait qu'il était un salarié au sens de la Loi sur les normes du travail.

Il en tenait pour preuve que sa rémunération n'était pas fixée par le gouvernement, mais par la firme Paquette et associés, qui avait même modifié à la baisse, et unilatéralement, sa quote-part lors de l'installation d'un sabot.

C'est aussi Paquette, a noté son avocat, André Dugas, qui lui fournissait la fourgonnette et l'équipement nécessaire pour retracer les automobilistes délinquants dans les rues de Montréal. Selon lui, Bouchard exécutait le travail avec un autre employé, en suivant les directives de la firme d'huissiers.

En vertu d'ententes contractuelles, les huissiers réguliers paient toutes leurs dépenses, alors que les frais des huissiers préposés aux sabots sont tous assumés par Paquette. M. Bouchard avait un horaire fixe et était évalué périodiquement. Tout manquement était noté et sujet à sanction.

C'est aussi Paquette qui détient le contrat avec la Ville de Montréal et non Bouchard. C'est la firme d'huissiers qui émet la facture pour les services qu'elle lui rend et qui perçoit des frais directement des contrevenants.

« Ce n'est certes pas caractéristique de la relation qui existe entre un donneur d'ouvrage et un entrepreneur autonome. Nous sommes en présence d'une relation classique employeur-subordonné et Bouchard doit être considéré comme un salarié », a tranché Mme Louise Côté-Desbiolles.

Bien qu'elle reconnaisse que Bouchard s'est mal conduit (absences, retards, etc.), elle a annulé son congédiement.

Consciente des obligations et des coûts supplémentaires que ce jugement peut avoir chez elle et dans les autres firmes d'huissiers, la firme Paquette a décidé de porter le dossier en Cour d'appel du Québec, où il est toujours pendant.

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

DES SUPER CADEAUX POUR TOUS LES GRANDS ENFANTS SUR VOTRE LISTE !

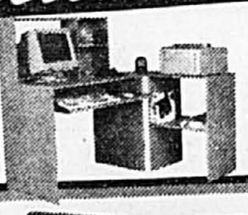
Cadeaux pour moins de 150 $


FAUTEUIL BASCULANT DE DIRECTION*
• Siège du dossier recouvert de cuir
• Hauteur du siège et tension de l'inclinaison à réglage manuel
CUIR
•139$
38536


CREATIVE
SOUNDBLASTER 16 WAVEFFECTS
• Carte sonore bidirectionnelle simultanée 16 bits
• Table d'échantillons 32 voix
•109$
39366


BOULE ROULANTE TRACKMAN
• Tracé optique
• Logiciel utilitaire Mouseware compris
• Compatible avec Windows 95
Notre prix 124,99
Rabais postal 20 $US -26,00
Prix après rabais •98$
30324

Cadeaux pour moins de 100 $


MYLEX
BUREAU D'ORDINATEUR AVEC ÉTAGÈRE
• Tablette coulissante pour clavier, support pour imprimante
• Fini ton chêne ou chêne blanchi
•99$
32942/36888

Achetez dès maintenant avant l'augmentation de la TVQ le 1er janvier !
Indécis ? Choisissez un certificat-cadeau de 10 $, 25 $, 50 $ ou 100 $.


THRUSTMASTER
VOLANT GRAND PRIX I
• Conduite de précision
• Contrôle des freins et de la manette de la poussée
• Prise confortable
NOUVEAU !
•79$
40212

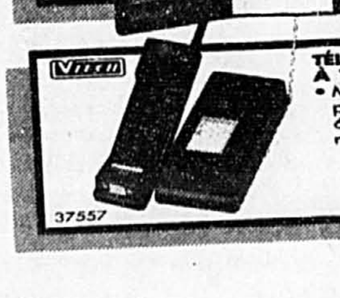

CASIO
AGENDA SF-4900L 128 Ko
• Affichage à CL à rétroéclairage de 16 caract. x 4 lignes
• Compatible avec les PC grâce à un câble FA127
ACHAT SPÉCIAL
•79$
40229

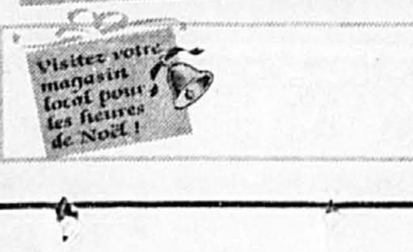

Microsoft
LOGICIEL AGE OF EMPIRES
NOUVEAU !
•59$
39233

Cadeaux pour moins de 50 $

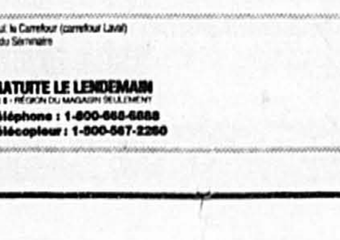

WATERMAN
PLUME À RÉSERVOIR PHILEAS
• Corps vert ou gris
Notre prix 39,99
Rabais postal - 6,00
Prix après rabais •33$
37714/37715


MALLETTE DE CATALOGUE EN NYLON
• Panneaux latéraux amovibles en ABS pour faciliter le transport
•49$
25791


CAMBRIDGE*
PORTE-BLOC NOIR EN VINYLE
• Poches de rangement multiples, bride pour stylo, bloc de 50 pages
•11$
29810


quo vadis
AGENDA EN VINYLE
• Fermeture à bouton-pression
•29$
35285


EASPORTS ELECTRONIC ARTS
NHL 98
NOUVEAU !
39234
À l'achat de 2 titres SPORTS, recevez le 3e gratuitement. (Offre postale. Détails en magasin.)
•49$


TÉLÉPHONE SANS FIL À 10 CANAUX
• Mémoire de 5 n°, recomposition du dernier n°, 65 000 codes de sécurité numériques
•49$
37557

*Garantie de 15 ans (Détails en magasin)

Visitez votre magasin local pour les heures de Noël !

▶ BROSSARD 5555, boul. Taschereau ▶ DORVAL 3165, boul. des Sources ▶ GREENFIELD PARK 3344, boul. Taschereau ▶ LASALLE 7214, perron Newman ▶ LAVAL 1600, boul. le Corbusier / 3055, boul. le Carrefour (carrefour Laval)
▶ MONTRÉAL 3671, St-Antoine ouest (à l'angle de Bleury) / 1235, rue du Marché-Central ▶ POINTE-CLAIRE 365, boul. Brunswick (derrière Fairview) ▶ ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 1000, boul. du Séminaire
▶ ST-LAURENT 3660, boul. Côte-Vertu ▶ ST-LÉONARD 6800, rue Jean-Talon est / 4525, rue Jean-Talon est

HEURES D'OUVERTURE : LUN À VEN 8 h à 21 h SAMEDI 9 h à 17 h DIMANCHE 11 h à 17 h

Bureau en gros est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux

SITE WEB http://www.bureauengros.com

LIVRAISON GRATUITE LE LENDEMAIN
ACHAT MINIMUM DE 50 $ - RÉGION DU MAGASIN SEULEMENT
Téléphone : 1-800-668-6888
Télécopieur : 1-800-567-2250

2572936

Heures d'ouvertures prolongées pour les Fêtes!
Consultez l'horaire affiché en magasin.

BouClair

Plus qu'un simple magasin de tissus!

PAS DE

TPS

SEULEMENT JUSQU'AU **12 DÉCEMBRE** INCLUSIVEMENT*

PAS DE

TVQ

SUR TOUT EN INVENTAIRE!

*Ne s'applique pas aux centres de liquidation.

MONTRÉAL	LAVAL	ANJOU NOUVEAU	ST-BRUNO	PINCOURT	GREENFIELD PARK	JOLIETTE	ST-JÉRÔME
CENTRE-VILLE Place Montreal Trust	CENTRE LAVAL 1600, boul. Le Corbusier	7250, boul. des Roseraies Adjacent aux Galeries d'Anjou	Les Promenades St-Bruno	101, Cardinal Léger, Faubourg de l'Île	3704, boul. Taschereau	1075, boul. Firestone	900, Boul. Grignon
MONTRÉAL- NORD 11277, Boul. Lacordaire	LAVAL, 1720 boul. Des Laurentides	BOUCHERVILLE NOUVEAU Les Promenades Montarville	LONGUEUIL 1401, chemin Chambly	TERREBONNE 1350, Chemin Moody	REPENTIGNY 85, boul. Brien	RELOEIL Le s Galeries Montenach	GRANBY 14, Simonds Sud
ST-LÉONARD 4425, Jean-Talon E.	ST-HYACINTHE 2265, Casavant Ouest	ROSEMÈRE Place Rosemère	ST-EUSTACHE 367, boul. Arthur-Sauvé	LASALLE 2101, Dollard	ST-CONSTANT 400, Route 132	DOLLARD-DES-ORMEAUX Les Galeries des Sources	ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 180, boul. St-Joseph

HEURES D'OUVERTURE: Nos magasins sont ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi à compter 9h et le dimanche de 12h à 17h.

Service de Décoration À DOMICILE
Aucun achat requis! Sans obligation!
(514) 331-1300

2577415

Cette offre se termine le 31 décembre 1997

Achetez avant le 1er janvier 98 et évitez la hausse de 1% sur la TVQ



0% de taux de crédit pendant 48 mois
sur ces modèles 1998 en stock*

Windstar • Série F



Ainsi que sur ces modèles 1997 en stock*

Aspire • Escort • Mustang • Probe • Contour • Mystique
Taurus • Sable • Thunderbird • Cougar • Crown Victoria • Grand Marquis
Ranger • Villager • Aerostar • Windstar • Explorer • Série F

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Obtenez un rabais supplémentaire de 750 $. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

FORD

Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury

www.acfmq.qc.ca

MERCURY LINCOLN

*L'offre de taux de crédit de 0 % s'applique à l'achat des modèles neufs Windstar et Série F 1997 et 1998 (PTAC inférieur à 8 500 lb) et des autres modèles neufs 1997 ci-haut mentionnés en stock. Sujet à l'approbation du crédit. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails. Photos à titre indicatif seulement.